

2013



**Rapport sur la situation de
l'administration et des affaires
de la Commune de Walhain**

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2013. Les chiffres sont arrêtés au 1^{er} décembre.

Photo de couverture : M. Jacques Pécriaux

Table des matières

1. Corps communal	5
Conseil communal	5
Commissions	6
Représentations	8
2. Administration générale	11
Personnel	11
Cadre du Personnel	14
Site Internet	16
Animations	16
Réceptions et cérémonies.....	16
Indicateur	16
3. État civil - Population	17
Population de droit	17
Mouvement du Service Population	18
Délivrance de documents	18
Graphiques d'évolution de la population	19
Classement de la Commune et graphique	20
Graphique et pyramide des âges.....	21
Statistiques sur la nationalité : graphiques	22
État civil : tableau et graphique	23
Nombre de maisons habitées par rue	25
Elections.....	28
4. Finances	29
Budget communal de l'exercice 2013 après modification budgétaire n° 2/2013.....	29
Evolution des voies et moyens principaux	29
Fiscalité 2013	30
Compte de l'exercice 2012	35
Cadaastre	35
Assurances.....	35
Cultes	36
5. Contentieux	37
Actions en défendant	37
Actions en demandant.....	38
6. Urbanisme - Logement	40
Déménagement du service.....	40
Dossiers traités	40
Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué.....	41
Tâches et rôle du service	42
E.I.E. et permis unique de classe 1	43
Schéma de structure communal (SSC).....	43
Patrimoine	43
Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)	43
Documents réglementaires	44
Programme communal de développement rural (PCDR).....	45
Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »	50
Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM) :	52
Service communal du Logement	56
7. Travaux	61
Epannage hivernal.....	61
Actions sur fonds propres	61
Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie	69
Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles	78

Charroi automobile :	80
8. Environnement -Énergie- Mobilité	82
Commission consultative de l'Environnement	82
Commission communale de Mobilité	82
Agenda 21 local.....	83
Déchets	83
Coût-vérité des déchets ménagers	84
Nature	85
Eau et inondations	85
Agriculture	85
Nuisances diverses	86
Été solidaire.....	86
Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable	86
Gestion des plaintes et des infractions environnementales.....	86
Urbanisme.....	86
Enquêtes publiques	86
Energie.....	87
Mobilité	87
Divers	88
Agent Constatateur et Fonctionnaire Sanctionnateur	88
9. Sports - Culture - Jeunesse.....	91
Infrastructures communales	91
Commission consultative de la Culture	92
Commission consultative des Sports.....	92
Commission Consultative de la Jeunesse	92
Office du Tourisme de Walhain	93
10. Coopération au développement, Jumelages et Relations internationales.....	94
Commission consultative des relations internationales.....	94
Partenariat avec le Territoire de Madimba.....	94
Jumelages	95
11. Enseignement fondamental	96
Population scolaire au 1 ^{er} octobre	96
Organigramme de l'enseignement communal.....	96
Commission paritaire locale (COPALOC)	98
Conseil de Participation.....	99
12. Accueil Temps Libre (ATL) - Extrascolaire	100
Commission communale de l'Accueil Temps Libre (CCA)	100
Les Plaines de vacances	102
Les activités extrascolaires	102
13. Action sociale.....	103
Centre Public d'Aide Social.....	103
Été solidaire 2013	106
Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	107
Conseil Consultatif des Aînés	108
La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups ».....	109
La Crèche « Le Petit Favia ».....	110
14. Agence Locale pour l'Emploi.....	111
Composition.....	111
Préposée ALE	111
Statistiques 2013	111
Profil des prestataires.....	111
Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées	112
Information.....	112
15. Police locale	113
Zone de Police.....	113

Représentation communale.....	113
Effectifs.....	113
Répartition géographique et organisation du corps de police	113

1. CORPS COMMUNAL

Conseil communal

Mme Laurence SMETS, Bourgmestre - Groupe WAL1

Finances, Enseignement, Jeunesse, Cadre de vie, Ruralité et ses travaux, Etat-civil et Police
14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.15.63

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Première Echevine - Groupe WAL1

Sports, Tourisme, Culture, Information, Communication, Economie et PME
73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/68.00.08

M. Jules PRAIL, Deuxième Echevin - Groupe WAL1

Travaux subsidiés, Cours d'Eau, Jumelages et Animations locales
108, rue de la Station, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.07.89

M. Philippe MARTIN, Troisième Echevin - Groupe WAL1

Affaires sociales, Environnement et Agenda21, Extrascolaire et Petit Patrimoine
2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.12.31

M. Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin - Groupe ECOLO

Energie, Mobilité, Logement, Participation et Coopération au développement
16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.74.41

M. Raymond FLAHAUT, Président du CPAS - Groupe WAL1

Urbanisme, Cultes et Commémorations
28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.66.03

M. André LENGELE, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.51.45

Mme Agnès NAMUROIS, Présidente du Conseil communal - Groupe ECOLO

57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.83.97

Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, - Groupe WAL1

37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/68.92.69

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - Groupe WAL1

61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.21.40

M. Christian REULIAUX, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

44, rue de Sauvenière, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.51.15

M. Olivier PETRONIN, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

52, rue Margot, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 010/65.99.63

M. Jean-Louis DECELLE, Conseiller communal - Groupe Avenir.Com

98, rue Haute, 1457 Nil-Saint-Vincent - 010/65.93.89 - 0475/78.05.17
(jusqu'à son décès le 23 août 2013)

M. Laurent GREGOIRE, Conseiller communal - Groupe Avenir Communal

15, rue du Maieur, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.80.51

M. Didier HAYET, Conseiller communal - Groupe WAL1

73, chaussée de Namur, 1457 Nil-Saint-Vincent - Tél. 0476/59.88.50

Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Conseillère communale - Groupe WAL1

29, rue de la Campagnette, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 010/65.76.71

M. Julien PITSAER, Conseiller communal - Groupe ECOLO

31, rue du Vieux Château, 1457 Walhain-Saint-Paul - Tél. 0479/35.43.90

Suite au décès de M. le Conseiller Jean-Louis Decelle le 23 août 2013, son suppléant a prêté serment le 16 septembre 2013, date à partir de laquelle le Conseil communal a été complété comme suit :

M. Hugues LEBRUN, Conseiller communal- Groupe Avenir Communal
1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - Tél. 010/65.03.60
(à partir de son installation le 16 septembre 2013)

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe Avenir Communal.

Au cours de l'année 2013, le **Conseil communal** se sera prononcé sur un total de **324** objets répartis sur **13** séances tenues aux dates suivantes : 7 et 21 janvier, 25 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin, 16 septembre, 14 octobre, 12 et 28 novembre, 16 décembre 2013.

Le Conseil communal aura tenu une **Séance Publique Commune** avec le Conseil de l'Action sociale le 11 décembre 2013 et y a abordé 7 objets.

Jusqu'au 1^{er} décembre 2013, le **Collège communal**, composé du Bourgmestre, des Echevins et du Président du CPAS, s'est réuni à **44** reprises pour traiter **3.275** objets.

Commissions

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

MM. Luc POELMANS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Didier HAYET, Laurent GREGOIRE, René SOMVILLE, Yannick DEWAELE, Jean-Pierre VAN PUymbROECK, Elise FLEMAL, Xavier DELFORGE, Yves BERTHOLET, Cyril LIZEN, Stéphanie BOVY, Francine DEVALCK (effectifs), Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Jean-Marie GILLET, André LENGELE, Geoffroy CASSART, Juliette BLANCHART, Joël CROONENBERGHS (1^{er} suppléants), Philippe MARTIN, Jules PRAIL, Olivier PETRONIN, Olivier DOMBRET, André CLIPPE et Yves BAUWENS (2^e suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

Commission Locale de Développement Rural

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE, Maxime BERTRAND, Charles-Philippe DE BURLET, Sébastien LACOURT, Frederik LANGHENDRIES, Philippe STRAPART, Xavier FANNA, Fabienne BILTERIJS, Yannick DEWAELE, Nicolas THOMAS, Pascal FROMENT, Alexia BOUCAU, Geoffrey EWBank, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK, Stéphanie BOVY, Alexis NUYT (effectifs), Stéphane LALOUX, Joseph VERHEYDEN, Nadine GRAUWELS, Yves BERTHOLET, Robert OLBRECHTS, Dominique FINFE, Damien MARY, Stéphane DELFOSE, Ekkehard STARCK, Grégoire WUILLAUME, Mireille SANSDRAP, Jean-Luc GILOT, Alain WAFFLARD, Catherine RONSE, Emmanuel CHALMAGNE (suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

Commission Consultative de la Mobilité

MM. Luc POELMANS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Marie GILLET, Didier HAYET, Bernard BEELEN, Stéphane DELEFOSE, Danièle GALLET, Cédric HARMANT, Frédéric PETRE, Elise ROBERT, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbROUCK, Joseph VERHEYDEN, Alain WAFFLARD.

Secrétaire : Brigitte MAROY

Commission Consultative de l'Environnement

MM. Michel DIERICKX-VISSCHERS (Président), Isabelle DENEFF-GOMAND, Philippe MARTIN, Ludovic BOQUET, Jean-Luc GILOT, Cédric HARMANT, Michel INSTALLE, Serge MATHIEU, Pierre MATZ, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Jean-Pierre VAN PUymbrouck.
Secrétaire : Brigitte MAROY

Commission Consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Stéphanie BOVY, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Nathalie MESKENS, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM.
Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Commission Consultative des Sports

MM. Denis DETINNE (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Bernard BEELEN, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Nancy HERNAUX, BERGIERS, Cyril LIZEN, Marcelle MONCOUSIN, Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE, Pierre GREGA.
Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL, Xavier DUBOIS, Alain DELFOSSE, Marie DEPRez et Caroline DOSSOGNE.
Secrétaire : Nathalie HENRY.

Commission Consultative de l'Economie

MM. Nicole THOMAS-SCHLEICH, Agnès NAMUROIS; Didier HAYET, Xavier DUBOIS et René SOMVILLE, ainsi que (*sous réserve d'approbation par le Conseil communal du 16 décembre 2013*) : Geoffroy CASSART, Stéphane DELFOSSE, Stéphane LECLEF, Olivier LENAERTS, Alain WAFFLARD.

Conseil Consultatif de Perbais

MM. Robert OLBRECHT (Président), Eveline BALDEWIJNS-SAPART (Vice présidente), Isabelle DENEFF-GOMAND, Julien PITSAER, Marcelle MONCOUSIN, ainsi que (*sous réserve d'approbation par le Conseil communal du 16 décembre 2013*) : Yves BERTHOLET, Emmanuel LEPINE, François STEVENS, Alain WAFFLARD.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

MM. Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (Présidente), Isabelle DENEFF GOMAND, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Noëlle DOCQUIER, Nick GOMAND, Anne-Marie LINTERMANS-SCHNELLER, Isabelle POULET, Marianne SAND, Evelyne SAPART, Simone SMETS-DELCHARLERIE, Fabienne THAYSE, Fanny VANLIERDE.
Secrétaire : Anne-Sophie JANDRAIN.

Conseil consultatif des Aînés

MM. Didier HAYET (Président) Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Jean-Marie STREYDIO, Annie BUTACIDE, André CHERON, Patricia DE MULDER, Denis DETINNE, Danielle GALLETZ, Monique MONFILS, Evelyne SAPART.
Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Conseil Consultatif de la Jeunesse

MM. Robert OLBRECHT (Président) Laurence SMETS, Florent BOUILLON, Cyril LIZEN.
Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Philippe MARTIN (Président), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE, Joël VIGNERON, Delphine BRICART, Sophie VANWAEYENBERGH, Laurent RESTIAU, Aïcha EL LUALID, Fanny VANLIERDE, Brigitte MASSAUX, Cindy BUIS, Suzanne BONTE, Sébastien FRANCIS, Annick FIRMIN, Anne GILLES (effectifs), Laurence SMETS, Isabelle DENEFF-GOMAND, Christian REULIAUX, Anne SERNEELS, Sébastien BERGIERS, Nathalie HOTTART, Eric VERHELST, Magali MORAINÉ, Alberte DALEMONT, Paula LENOM, Geneviève BURTON, Mirella MANCONI, Dimitri FRANCIS, Evelyne SAPART, Vanessa IPSEN (suppléants).

Secrétaire : Isabelle PAAR

Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX, Joël VIGNERON (effectifs), Delphine BRICART (suppléante), Stéphanie BERTRAND, Marie-Thérèse ANDRE, Anne-Françoise FLAHAUT, Anne SERNEELS, Mélanie DECALUWE, Krystel SAPIN et André DEHUT (représentants syndicaux).

Secrétaire: Christine DUQUENNE

Conseil de Participation

MM. Laurence SMETS (Présidente), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX, Joël VIGNERON (effectifs), Delphine BRICART (suppléante), Sabine DUCHENE, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Virginie VAN DER STRATEN, Anne SERNEELS, Axelle BOURLARD (représentantes des enseignants), Thomas HERVE, Pascal FROMENT, Xavier FANNA, Eric VERHELST, Nathalie DEPOORTER, Yannick DEWAEEL (représentants des parents), Bernard LATTEUR (représentant de l'environnement social), Isabelle PAAR, Cindy BUIS, Geneviève BURTON et Suzanne BONTE (représentantes de l'accueil extrascolaire).

Secrétaire : Caroline WOUEZ

Représentations

Assemblée générale de l'Asbl « Le Petit Favia »

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (membres du Conseil communal), Agnès NAMUROIS, Cindy GELDERS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Geoffroy CASSART, Elise ROBERT, Fabienne VASSART.

Assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Fabienne BILTERIJS, Yvan BLOT, Isabelle DE COCQ, Jean-Pol DELFORGE, Fabienne VASSART, Vincent MORMAQUE (jusqu'à son décès le 28 février 2013) et Nicolas ART (à partir du 15 avril 2013).

Assemblée générale de l'Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Laurence SMETS, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Laurent GREGOIRE.

Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Christian REULIAUX et Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE.

Assemblée générale de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

MM. Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET, Jules PRAIL et Olivier PETRONIN.

Assemblée générale de l' Intercommunale SEDILEC

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale de Intercommunale SEDIFIN

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Philippe MARTIN, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale de l'Intercommunale de mutualisation informatique et organisationnelle (IMIO)

MM. André LENGELE, Raymond FLAHAUT, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Jean-Marie GILLET et Jules PRAIL.

Assemblée générale du Holding Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT.

Assemblée générale de la Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Didier HAYET.

Assemblée générale de la Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS.

Assemblée générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Raymond FLAHAUT.

Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Philippe MARTIN (effectif) et Laurence SMETS (suppléante).

Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS.

Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Philippe MARTIN et Paul VAN RUYCHEVELT.

Assemblée générale de la Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

MM. Agnès NAMUROIS, Didier HAYET, Jean louis DECELLE (jusqu'à son décès le 23 août 2013) et Hugues LEBRUN (à partir du 14 octobre 2013).

Assemblée générale de l'Asbl Pro-Logement"

Mme Agnès NAMUROIS.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mme Agnès NAMUROIS.

Assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

MM. Laurence SMETS, Philippe MARTIN et Laurent GREGOIRE.

Assemblée générale de l'Office du Tourisme de Walhain

M. Philippe MARTIN

Assemblée générale du Contrat de Rivière Dyle-Gette

MM. Jules PRAIL (effectif) et Philippe MARTIN (suppléant).

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon (CCBW)
MM. Philippe MARTIN et Paul VAN RUYCHEVELT.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)
M. Philippe MARTIN.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »
MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Laurent GREGOIRE et Marianne SAND.

Assemblée générale de la Ressourcerie de la Dyle
M. Jean-Marie GILLET.

Assemblée générale de la Société TV-COM
M. Denis DETINNE.

Assemblée générale de la Société CANAL ZOOM
Mme Evelyne BALDEWYNS-SAPART.

2. ADMINISTRATION GENERALE

Personnel

Grades légaux

LEGAST Christophe, Directeur général

MORTIER Stéphane, Directeur financier a.i.

Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
DEMASY Thierry, Employé d'administration (S)
DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S - 4/5 temps - I.C. 1/5 temps)
VASSART Agnès, Employée d'administration (S)

HENRY Nathalie, Employée d'administration (APE)
HEREMANS Nadia, Employée d'administration
(C - 13 heures/semaine jusqu'au 30/06/2013)

HUBERT Martine, Employée d'administration (APE)
JADOUILLE Anne-Michèle, Employée d'administration (C - ½ temps)
LABYOIT Isabelle, Employée d'administration
(APE jusqu'au 31/05/2013 - S au 01/06/2013)

SWINNEN Dominique, Employée d'administration (APE)
WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C - 4/5 temps)
HANNON Colette, Employée d'administration (APE)
HAVENITH Catherine, Employée d'administration
(APE - contrat de remplacement au 14/10/2013)

BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C - 1/2 temps)

Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
MAROY Brigitte, Attachée spécifique - conseillère en environnement (APE)

PAAR Isabelle, Gradué spécifique - Coordinatrice ATL ½ temps
et Archiviste ½ temps (I.C. 1/3 temps)
VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique - Urbanisme (C - 4/5 temps)
VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement - détaché du CPAS)
FLAMAND Aurélie, Gradué spécifique - Finances (APE)

GATHOT Nathalie, Agent sanctionnateur (1/5 temps - m. à disp.
par l'AC de Mont-St-Guibert)
BARTEL Grégory, Agent constatateur (1/4 temps - m. à disp.
par l'AC de Mont-St-Guibert)

Personnel technique

MARCHAL Benoît,	Chef de bureau technique (S)

THEYS Anne,	Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S)
FRESON Vanessa,	Agent technique (APE jusqu'au 08/02/2013)
BOUVIER Rodrigue,	Gradué spécifique - Travaux (APE - au 14/10/2013)

Personnel de métier

ANCART André,	Ouvrier (APE - en maladie de longue durée)
CAP Jonathan,	Ouvrier qualifié (APE)
DECELLE Marc,	Ouvrier qualifié (S)
DELVAUX Kévin	Ouvrier (APE)
JASPART Cédric,	Ouvrier qualifié (APE - 34/38)
LANNOY Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE - PCE)
LEGLISE Rudi,	Ouvrier (APE)
LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROMAIN Sébastien	Ouvrier qualifié (APE)
ROUSSEAU Aurélien,	Ouvrier (APE)
SCHOONENBURG Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE - 4/5 temps + I.C. 1/5 temps)
THAYSE Didier	Ouvrier (APE)
VANDENBOSCH Miguel,	Ouvrier qualifié (S)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE - chauffeur)
VAN HAM Louis,	Ouvrier qualifié (APE)
VLEMINCKX Guy,	Ouvrier (APE)

JASPART Julien	Ouvrier saisonnier (APE - du 01/03 au 30/11/2013)
MIRGUET Arnaud	Ouvrier saisonnier (APE - du 01/03 au 30/11/2013)
SAAD Eskander	Ouvrier (Activa ½ temps jusqu'au 10/06/2013 - m. à disp. du CPAS)

Personnel de service

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée - entretien (S)
LATOUR Alberte,	Auxiliaire professionnelle - entretien et garderie (S)

BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle - garderie (APE)
CLOSSET Renée,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle - repas chauds + entretien (APE)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle - entretien et garderie (C)
HEERINCKX Nathalie,	Auxiliaire professionnelle - garderie et entretien (APE - jusqu'au 30/06/2013)
HERALY Francine,	Auxiliaire professionnelle - garderie (C)
ISSA Maryam	Auxiliaire professionnelle - entretien (APE)
MANCONI Mirella	Auxiliaire professionnelle - garderie (Activa au 08/11/2012)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle - entretien (C jusqu'au 31/05/2013 - S au 01/06/2013)
NARCISSE Valérie	Auxiliaire professionnelle - entretien (APE)
PERNIAUX Georgette	Préposée à la préparation des repas (Activa ½ temps - m. à disp. Crèche Le Petit Favia)

REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle - entretien (C)
DECARNONCLE Jimmy	Auxiliaire professionnel - garderie (C jusqu'au 30/06/2013)
SPRIMONT Nathalie	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - au 07/01/2013)
GOFFAUX Mathilde	Auxiliaire professionnelle - entretien (C - du 05/08 au 30/08/2013)
GOFFAUX Mathilde	Auxiliaire professionnelle - garderie (C - u 01/09/2013)
PUCHOL ORTIZ Isabelle	Auxiliaire professionnelle - entretien (C - au 01/10/2013 - mise à la disposition Crèche Le Petit Favia)
MATHIEU Sarah	Auxiliaire professionnelle - garderie (C du 22/10 au 20/10/2013)

Personnel de service : (pour mémoire - divers contrats ALE et contrats de remplacement)

Personnel de métier : 17 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2013
56 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances
11 jeunes et 2 encadrants pour l'Opération « Été solidaire » du 1er au 12 juillet 2013

Personnel enseignant : (voir chapitre 11)

Formations : 71,5 jours de formation suivis par 16 agents, hors préposées à la garderie scolaire.

Stages : 2 stagiaires accueillis dans les services administratifs.

Légende :

(S) agent statutaire ; (C) agent contractuel ;
(APE) agent contractuel subventionné ;
(PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ;
(IC) interruption(s) de carrière.

Cadre du Personnel

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Awiph, ONE, SPW)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Secrétaire communal	légal		1	1		
Receveur communal	légal		1	1		
Chef de division	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D1-D2-D3-D4-D5-D6	15	6	6	3
Auxiliaire d'administration	E	E1-E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement.)	A	A1sp.-A2sp.	1	1		
Attaché spécifique (Conseiller Environnement.)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (finances)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (urbanisme)	B	B1-B2-B3	1			1
Gradué spécifique (archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Graduée spécifique (extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1		
Agent technique	D	D7-D8	2	1	1	
D. Personnel ouvrier						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvriers qualifiés - entretien	D	D1-D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnels	E	E1-E2-E3	5	2	3	
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Ouvrier qualifié - entretien	D	D1-D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(les) - entretien	E	E1-E2-E3	11	4	4	3
Auxiliaires professionnel(les) - garderie	E	E1-E2-E3	11	4	5	2
Totaux			91	44	38	9

Cadre du Personnel au 01/05/2013				Répartition du personnel		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Awiph, ONE, SPW)	Contractuel
F. Personnel occasionnel ou à titre précaire						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E1-E2-E3	2	2 (CDD)		
G. Personnel enseignant				Régime particulier		

Site Internet

Le site communal actuel, inauguré le 25 septembre 2010, a été réalisé à partir d'une technologie « open-source » utilisée par de plus en plus de communes soucieuses de collaborer à l'amélioration continue d'un outil commun. Il est organisé selon une arborescence élaborée (on évalue son contenu à 150 pages de format A4).

Ce site est à présent géré, pour la partie technique et formelle, par le responsable de l'Espace Public Numérique, M. Cédric LENGELE, et complété régulièrement, pour le contenu, par les différents services communaux, CPAS et école communale.

Depuis 2012, la démarche Newsletter a été systématisée pour une publication mensuelle au minimum, afin de tenir compte d'une mise à jour plusieurs fois par semaine des événements et de l'agenda des activités sur la Commune. Il en va de même pour la mise en ligne des enquêtes en cours. En 2013, M. Geoffroy HERENS, journaliste, en collaboration avec M. Cédric LENGELE, informaticien de la Commune et du CPAS, sont notamment chargés de la mise à jour dynamique du site internet. Ils développent tout particulièrement la partie réservée aux indépendants de la Commune.

Les citoyens qui constateraient une erreur ou un manquement, sont invités à le signaler via l'adresse info@walhain.be.

Animations

Voici les dates des principales animations de l'année 2013:

- ✚ Opération « Eté solidaire » du 1^{er} au 12 juillet 2013 en collaboration avec le CPAS de Walhain
- ✚ Vernissage de l'exposition « Eté solidaire » le 12 juillet 2013
- ✚ Journée des Associations Culturelles et Sportives le 31 août 2013
- ✚ Après-midi récréative pour les Aînés + dîner en l'honneur des personnes ayant atteint le cap des 90 ans : le 29 septembre 2013
- ✚ Opération "Place aux enfants" le 19 octobre 2013
- ✚ Corrida « Jogging de 5 et 10 km » le 13 décembre 2013

En outre, 2 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 9 feuilles communales et 1 agenda culturel et sportif ont été déposés en toutes boîtes au cours de l'année 2013.

Réceptions et cérémonies

- ✚ le 24/06/2013 : Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain
- ✚ le 31/08/2013 : Accueil des Nouveaux Habitants
- ✚ le 22/09/2013 : Cérémonie des Jubilaires
- ✚ le 30/09/2013 : Mérites Sportifs
- ✚ le 11/11/2013 : Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants

Indicateur

Au 1^{er} décembre 2013, le Secrétariat enregistre 896 courriers entrants, ainsi que l'expédition de 636 lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

3. ÉTAT CIVIL - POPULATION

Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 01/12/2013

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes-St-Lambert	Walhain-St-Paul	TOTAL
1900	1238	1797	1922	4.957
1910	1272	1695	1906	4.873
1920	1204	1527	1824	4.555
1930	1215	1530	1719	4.464
1947	1151	1357	1686	4.194
1961	1075	1215	1675	3.962
1970	1002	1189	1623	3.814
1980	1160	1347	1782	4.289
1990	1450	1367	1947	4.764
1995	1662	1469	2038	5.169
1996	1668	1489	2058	5.216
1997	1679	1521	2121	5.321
1998	1685	1534	2144	5.363
1999	1715	1550	2169	5.434
2000	1700	1627	2209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

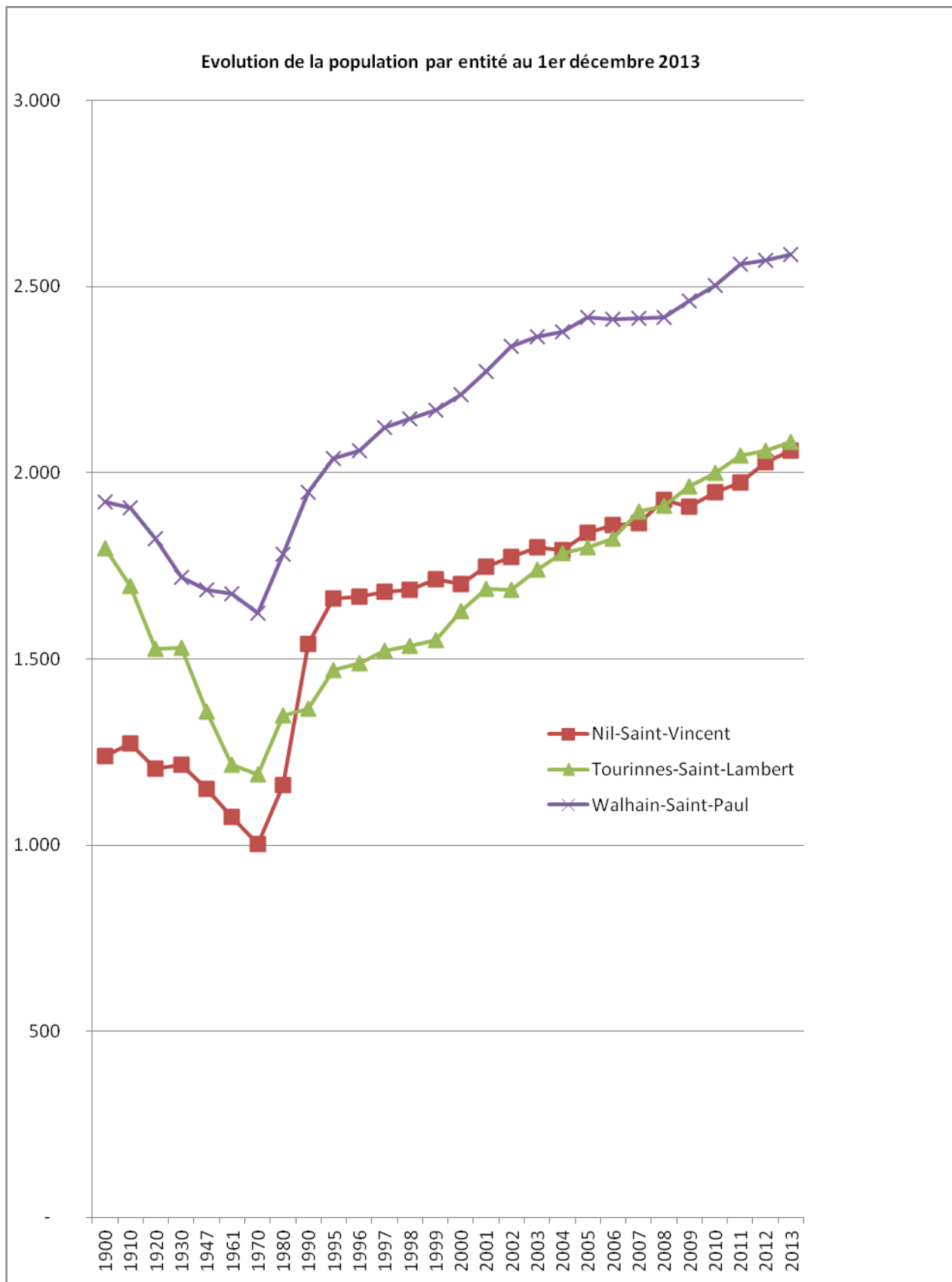
Mouvement du Service Population

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
A. <u>ENTREES</u> (Inscriptions) :	417	619	425	462	419	511	307	467	478	317
B. <u>SORTIES</u> (Radiations) :	379	366	400	386	254	414	241	323	382	314
C. <u>NAISSANCES</u> :	49	40	39	24	37	35	31	35	37	79
	32	37	37	53	39	46	33	46	27	
D. <u>RADIATIONS D'OFFICE</u> :	4	8	3	6	18	8	14	7	15	14

Délivrance de documents

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cartes d'identité	684	1.302	1.642	1.420	769	1.259	1.341	1.619	1.073	1205
Cartes de séjour								56	36	35
Certificats d'identité (- 12 ans)	309	376	331	273	331	357	361	173	247	283
Certificats d'identité (Bébés)	65	81	77	76	67	76	78	0	0	79
Extrait de casier judiciaire	233	254	270	275	286	310	340	370	284	270
Bulletins de renseignements	202	213	224	230	236	260	330	241	215	240
Passeports	315	288	287	214	293	241	399	362	345	295

Graphiques d'évolution de la population



Classement de la Commune et graphique

Classement de la Commune

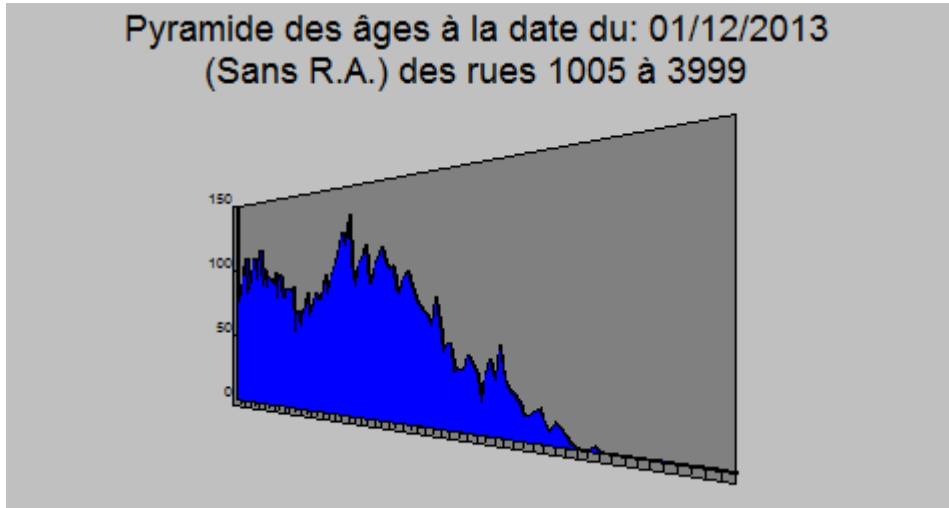
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la commune à la date du 01/12/2013 avec R.A.*

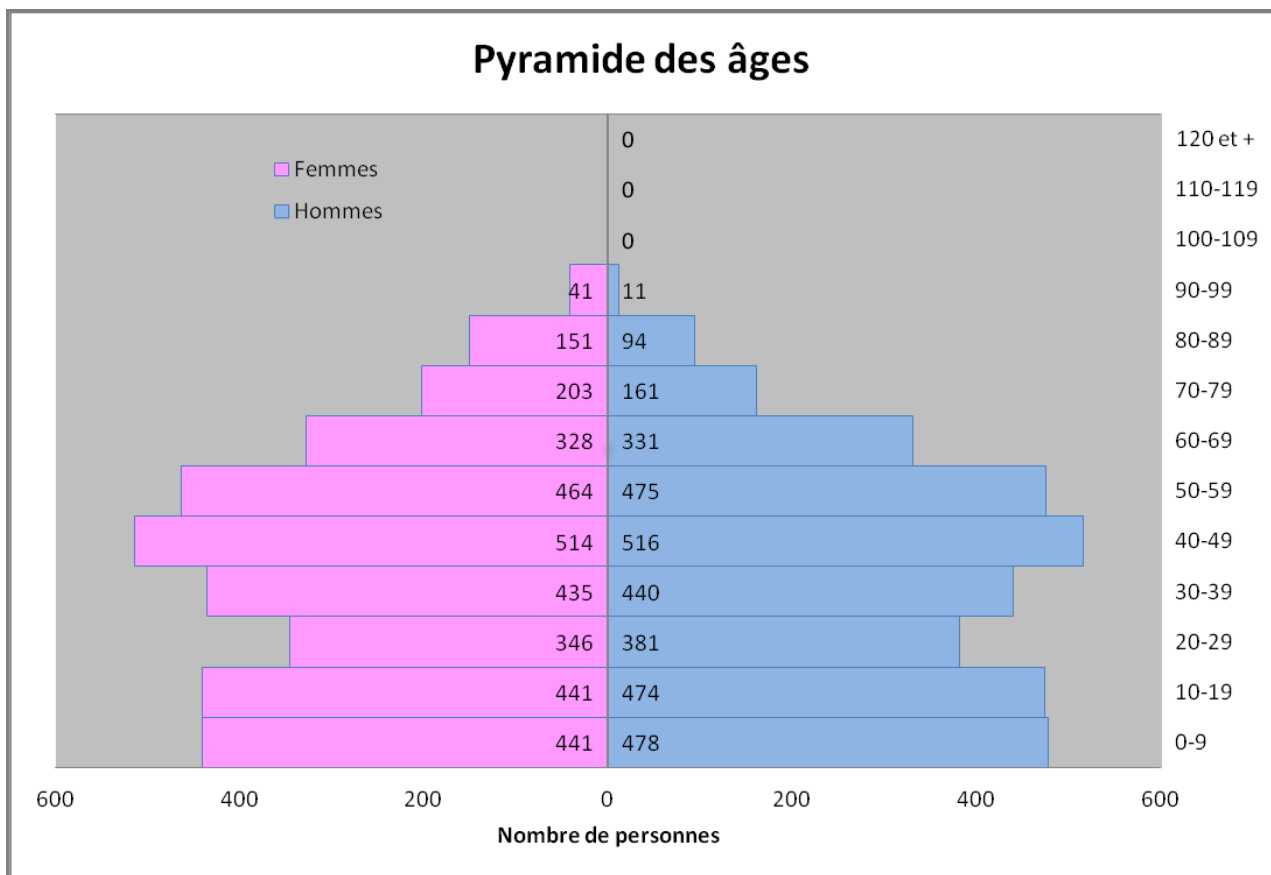
Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3365
2	Femme	3365
	Nombre total de personnes	6730

Graphique et pyramide des âges

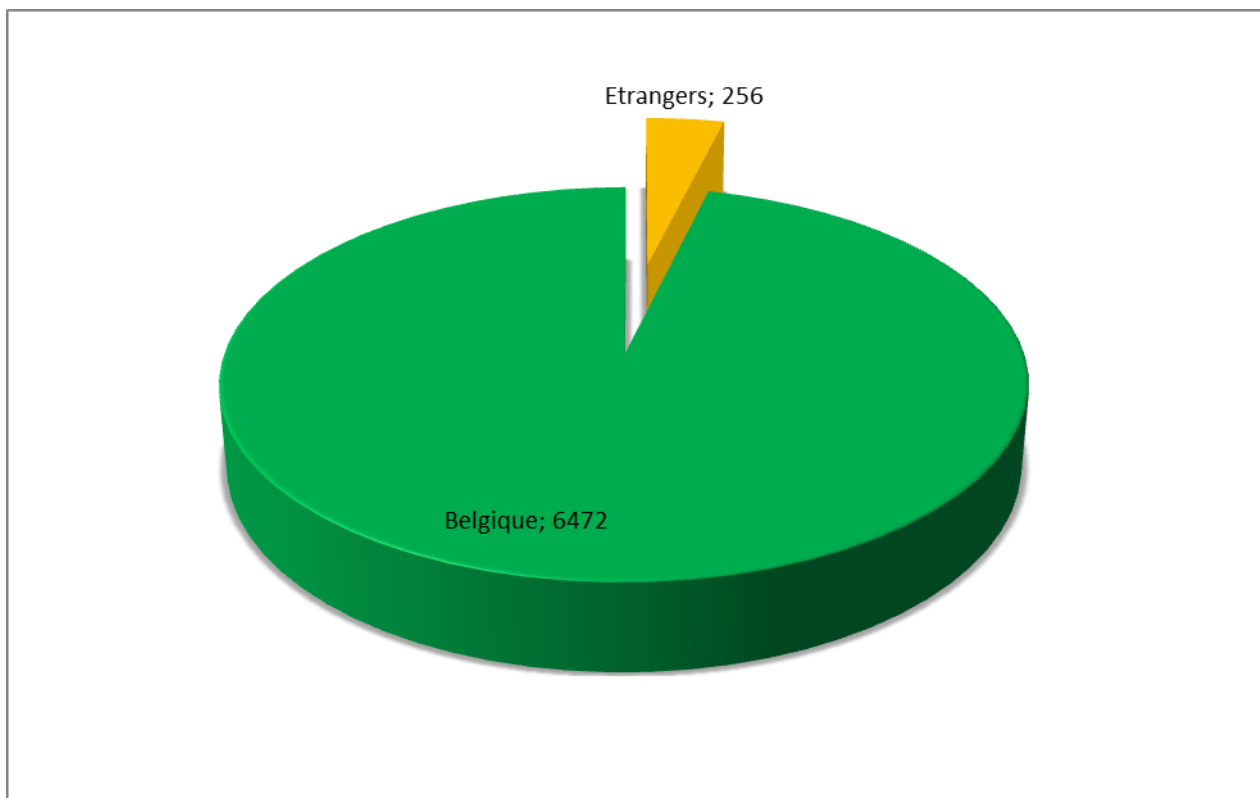
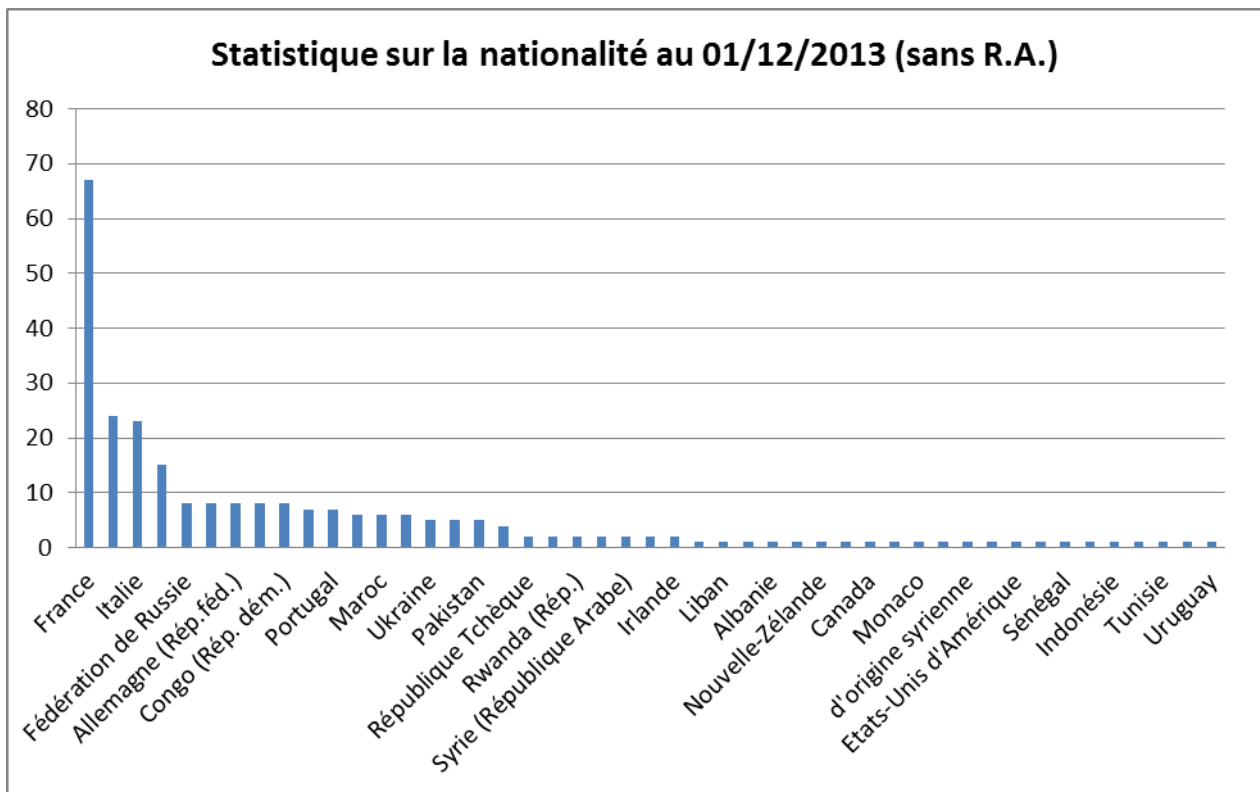
Graphique des âges à la date du 1^{er} décembre 2013 sans R.A.



*R.A. : Registre d'attente.



Statistiques sur la nationalité : graphiques



État civil : tableau et graphique

Arrêté au 01/12/2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
2013 Naissances	76	67	84	73	59	64	74
Garçons	39	25	44	32	28	27	43
Filles	37	42	40	41	31	37	31
Actes transcrits au registre des naissances	22	14	28	31	14	25	79
Naissances (transcription)	2	2	1	-	-	3	3
Reconnaissances	-	-	-	-	-	-	-
Reconnaissances prénatales	17	12	23	29	10	19	23
Adoptions, transcription, révocation	1	-	1	-	-	1	1
Rectifications du nom patronymique	-	-	-	-	-	-	1
Indigénat	-	-	-	-	-	-	-
Option de nationalité	2	-	3	2	2	2	5
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	-
Actes transcrits au registre des décès	52	44	52	53	45	52	40
Hommes	21	19	27	28	18	30	19
Femmes	30	23	25	25	27	22	21
Enfants de - 18 ans	1	3	-	-	-	0	0
Actes transcrits au registre des mariages	34	38	41	32	30	35	33
Mariages	22	22	23	22	20	21	21
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	-	1	1	-	2	1
Divorces	11	15	17	9	10	12	12
Séparations	-	-	-	-	-	-	-
Modification du régime matrimonial (tribunal)	1	1	-	-	-	-	-
Déclarations de mariage	23	22	24	22	21	21	27
Modification de régime matrimonial (notaire)	2	3	9	1	3	-	-
Recherches généalogiques	14	21	18	20	20	20	15

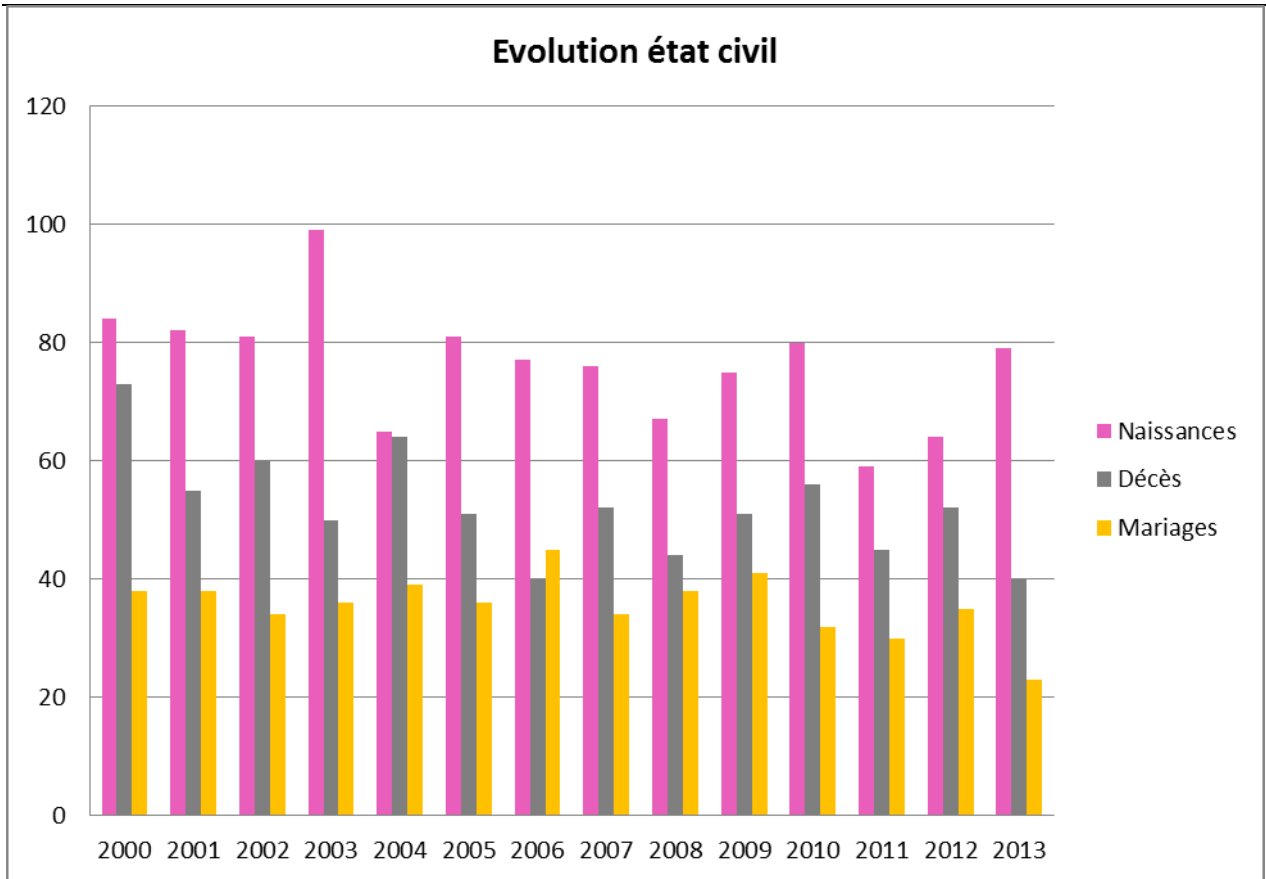
Il faut cependant noter que :

Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune de célébration du mariage, pour autant que celle-ci soit la commune de résidence habituelle d'un de ceux-ci ;

Pour les décès : Il s'agit des décès d'habitants, enregistrés à Walhain ou ailleurs, ainsi que ceux de toute autre personne décédée sur le territoire de la Commune.

N.B. Ci-après le graphique de l'évolution de l'Etat civil depuis 2000.



Nombre de maisons habitées par rue

N I L S A I N T V I N C E N T		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
1005	Rue Abbessse(NSV)	54
1009	Rue d' Alvau(NSV)	6
1010	Val d'Alvau(NSV)	25
1015	Rue de Blanmont(NSV)	16
1020	La Petite Campagne(NSV)	1
1025	Rue aux Champs(NSV)	9
1035	Place Clochemerle(NSV)	4
1037	Chemin de Corbais(NSV)	1
1040	Venelle du Cortil Godin(NSV)	3
1045	Rue de l'Eglise(NSV)	12
1046	Forrière de Mousty(NSV)	5
1047	Rue aux Fraises(NSV)	1
1049	Venelle Ste Gertrude(NSV)	10
1050	Rue Hautbiermont(NSV)	34
1055	Rue Haute(NSV)	63
1060	Rue des Hayettes(NSV)	16
1064	Le Géronsart(NSV)	22
1065	Chemin Mahy(NSV)	2
1070	Rue Margot(NSV)	45
1071	Clos Margot(NSV)	1
1080	Rue Moulin Saint-Lambert(NSV)	14
1081	Chemin du Tiège(NSV)	3
1085	Chaussée de Namur(NSV)	41
1090	Rue du Paradis(NSV)	17
1093	Rue Le-Pierreux(NSV)	5
1094	Le Ponceau(NSV)	4
1095	Rue du Poncha(NSV)	16
1097	Chemin Ponpery(NSV)	1
1099	Ruelle des Prés-de-l'Eglise(NSV)	4
1100	Les Rosailles(NSV)	6
1103	Place Saint-Martin(NSV)	5
1105	Rue Saint-Martin(NSV)	79
1106	Rue Saint-Vincent(NSV)	41
1107	Place Saint-Vincent(NSV)	18
1109	Scavées du Sart(NSV)	3
1110	Rue des Six Heures(NSV)	20
1115	Rue de Spêche(NSV)	26
1120	Rue de la Tour(NSV)	18
1125	Rue du Trichon(NSV)	47
1130	Rue des Trois Cerisiers(NSV)	6
1135	Rue des Trois Fontaines(NSV)	17
1140	Rue du Vieux-Warichet(NSV)	14
1150	Rue du Warichet(NSV)	33
1152	Le Weya(NSV)	14
1155	Chemin de Corroy(NSV)	6
	TOTAL	788

W A L H A I N		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
2005	Rue d'Acremont(WSP)	6
2010	Rue de l'Amende(WSP)	27
2015	Rue des Anglées(WSP)	20
2016	Au Bon Dieu du Chêne(WSP)	4
2020	Rue de la Barre(WSP)	22
2025	Rue du Baty(WSP)	21
2027	Baty du Rond Cerisier(WSP)	5
2030	Rue de Baudecet(WSP)	4
2033	Chemin de la Haute Baudecet(WSP)	1
2035	Rue du Bois de Buis(WSP)	71
2037	Chemin de la Boscaille(WSP)	7
2040	Rue des Boscailles(WSP)	28
2041	Chemin Charretier(WSP)	1
2045	Rue Bourgmestre Gilisquet(WSP)	34
2050	Rue de la Campagnette(WSP)	24
2052	Fond Cantillon(WSP)	1
2055	Rue du Centre(WSP)	16
2057	Champ du Petit Pré(WSP)	2
2058	Rue Chapelle Sainte Anne(WSP)	18
2059	Rue du Pont du Château(WSP)	2
2060	Rue Chèvequeue(WSP)	43
2070	Rue des Combattants(WSP)	33
2072	Chemin dit de la Commune(WSP)	2
2075	Rue des Cours(WSP)	31
2080	Rue de la Cruchenère(WSP)	66
2085	Rue de la Culée(WSP)	40
2090	Rue des Déportés(WSP)	1
2095	Rue des Ecoles(WSP)	4
2096	Tième des Essarts(WSP)	11
2105	Rue Gailly(WSP)	29
2110	Grand'Rue(WSP)	81
2115	Rue de l'Herbe(WSP)	10
2117	Intérieur de Perbais(WSP)	6
2120	Rue du Joncquoy(WSP)	24
2121	Môgreto(WSP)	4
2122	Allée des Jonquilles(WSP)	31
2123	Chemin du Long Cerisier(WSP)	9
2124	Rue du Muguet(WSP)	13
2125	Route Provinciale(WSP)	5
2126	Chemin des Prés-du-Meunier(WSP)	16
2127	Ruelle des Rencontres(WSP)	5
2128	Prés-Communs(WSP)	3
2129	Rue Saint-Fromont(WSP)	1
2131	Venelle Saint Fromont(WSP)	1
2133	Rue Pré des Basses(WSP)	13
2135	Rue de Saint-Paul(WSP)	89
2140	Rue de Sauvenière(WSP)	21
2141	Chemin de la Scierie(WSP)	2
2145	Rue de la Sucrierie(WSP)	16
2146	Chemin du Trou Bigau(WSP)	3

W A L H A I N		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
2147	Campagne Tenremonde(WSP)	10
2148	Rue du Tilleul(WSP)	9
2149	Chemin des Vallées de Roux(WSP)	2
2150	Rue du Vieux Château(WSP)	39
2152	Chemin Vingt-quatre(WSP)	5
2155	Chaussée de Wavre(WSP)	8
2005	Rue d'Acremont(WSP)	6
TOTAL		1006

T O U R I N N E S - S A I N T - L A M B E R T		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
3005	Rue de l'Abbaye(TSL)	22
3007	Au Pont(TSL)	3
3010	Rue Aurimont(TSL)	9
3013	Le Beau Fayez(TSL)	4
3015	Rue du Bois de Buis(TSL)	10
3020	Rue Bolette(TSL)	14
3027	Rue Chapelle Brion(TSL)	4
3030	Rue Chapja(TSL)	22
3040	Rue de la Commune(TSL)	27
3041	Chemin de la Maison Guillam(TSL)	8
3043	Cours Gilles de Lérinnes(TSL)	6
3045	Rue de la Cure(TSL)	31
3048	Chemin des Dames Jallites(TSL)	1
3049	Derrière Les Cortils(TSL)	2
3050	Rue d'Enfer(TSL)	78
3052	Les Fossés Quintin(TSL)	6
3055	Chaussée de Huy(TSL)	1
3057	Abbaye de Lerinnes(TSL)	3
3060	Rue de Libersart(TSL)	68
3070	Rue de Malpas(TSL)	4
3073	Rue Marie au Broux(TSL)	18
3075	Drève Marie-Thérèse(TSL)	5
3077	Rue du Maïeur(TSL)	21
3080	Rue du Moulin(TSL)	25
3083	Rue de Nil(TSL)	7
3085	Route d'Orbais(TSL)	3
3087	Rue des Ourdons(TSL)	18
3088	Chemin du Pont-Valériane(TSL)	1
3089	Chemin du Pont de la Chasse(TSL)	4
3090	Rue du Préa(TSL)	12
3095	Rue Pré des Basses(TSL)	3
3097	Pachis du Capitaine(TSL)	4
3100	Rue Saint-Fromont(TSL)	8
3105	Rue Saint-Lambert(TSL)	67
3110	Rue Saiwère(TSL)	9
3115	Rue de Sart(TSL)	42
3117	Chemin de la Scierie(TSL)	15

TOURINNES - SAINT - LAMBERT		
Code Rue	Rue	Nb. de maisons
3118	Aux Sept Bonniers(TSL)	4
3120	Rue de la Station(TSL)	119
3125	Rue Fond des Saussalles(TSL)	7
3130	Rue des Trois Tilleuls(TSL)	13
3135	Rue Trou-Bigau(TSL)	5
3140	Rue des Tumulus(TSL)	6
TOTAL		738

Elections

La liste des électeurs arrêtée au 31 juillet 2012 par le Collège communal dans le cadre des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012, se répartissait comme suit :

1.	Section de Walhain-Saint-Paul :	1.355 électeurs
2.	Section de Perbais :	551 électeurs
3.	Section de Nil-Saint-Vincent :	1.474 électeurs
4.	Section de Tourinnes-Saint-Lambert :	1.420 électeurs
		4.800 électeurs

Tableau comparatif :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013
1	-	1176	1183	-	1254	1260	-	1274	1305	1.355	-
2	-	525	524	-	535	528	-	517	524	551	-
3	-	1293	1298	-	1341	1340	-	1384	1380	1.474	-
4	-	1268	1294	-	1311	1325	-	1371	1386	1.420	-
	-	4262	4299	-	4441	4453	-	4546	4595	4800	-

*En 2001, 2002, 2005, 2008, 2011 et 2013, aucune liste électorale n'a été établie, puisque ces années n'ont pas connu d'élections.

4. FINANCES

Budget communal de l'exercice 2013 après modification budgétaire n° 2/2013

ORDINAIRE	2013	EXTRAORDINAIRE
8.515.081,98 €	Recettes	3.599.357,90 €
7.044.970.59 €	Dépenses	2.514.491,83 €
1.713.814.97 €		1.084.866,07 €

Evolution des voies et moyens principaux

Année	Revenu cadastral global	Fonds des communes
1995	91.296.470 FB	15.047.058 FB
1996	93.291.920 FB	14.000.804 FB
1997	95.527.030 FB	13.284.786 FB
1998	98.366.060 FB	18.082.382 FB
1999	103.241.260 FB	18.002.506 FB
2000	104.707.200 FB	17.410.113 FB
2001	106.969.160 FB	16.426.829 FB
2002	2.732.645 €	422.850,30 €
2003	2.813.248 €	436.746,19 €
2004	2.833.358 €	443.667,39 €
2005	2.880.657 €	477.675,01 €
2006	2.908.322 €	440.964,30 €
2007	2.975.974 €	442.760,03 €
2008	3.051.783 €	692.933,75 €
2009	3.133.608 €	698.932,16 €
2010	3.164.953 €	699.144,81 €
2011	3.245.672 €	730.102,62 €
2012	3.332.833 €	764.031,67 €
2013	3.207.901 €	782.132,28 €

Fiscalité 2013

Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2000 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8 %

Taxes communales

<i>recouvrées par rôle</i>	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € par déchet de plus de 0,2 m ³
Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur.	Forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière visée à l'article 1 ^{er} du règlement en vigueur + un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are entamé étant du en entier.
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes 0,0297 € par exemplaire au delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus 0,0446 € par exemplaire au delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus 0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ² 50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) 65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) 80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion	4.000 € par pylône ou mât

Taxes communales (suite) :

Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant
<i>recouvrées au comptant</i>	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 50 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 150 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	120 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier. 2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication 3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée 4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré 5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs

	6) Sur la demande de recherche généalogique : 5 € par renseignement communiqué 7) Sur la légalisation de signatures : 1,50 € par document 8) Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré : 12,50 € par dossier 9) Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable : 50 € par dossier 10) Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie : 100 € par dossier 11) Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique : 150 € par dossier
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium

Redevances :

Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule : a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1 € par sac poubelle de 60 litres 0,60 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m ³ de branchages et 10 € par m ³ supplémentaire avec un maximum de 3 m ³ par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	Cette redevance est fixée à 250 € , que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 € Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 € Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)

Redevances (suite) :

Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,25 € par repas chaud avec potage (maternelles) 3,50 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,50 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 2 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € (pour 2012) et 5€ (pour 2011) par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance (pour 2012) pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : ✚ Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; ✚ Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : ✚ Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; ✚ Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation ; ✚ Pour chaque camion : 60 € par heure d'utilisation ; ✚ Pour les matériaux enlevés : 80 € par tonne c) Transport de personnes en bus communal <u>sans</u> chauffeur : 1 € par kilomètre parcouru d) Transport de personnes en bus communal <u>avec</u> chauffeur : 30 € par heure de prestation e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo

Redevances (suite) :

Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2 € par verre et 12 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 2 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 2,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance sur la vente aux particuliers des fiches touristiques et de la carte des voiries de la Commune	3 € par exemplaire de la carte ou de la collection des fiches
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	0,40 € par pochette
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour Maison Saint-Joseph : 50 € par jour Centre Jadinon : 50 € par jour Le Seuciau : 50 € par jour Forge de Perbais : 50 € par jour Réfectoire de Perbais: 75 € par jour Réfectoire de Walhain : 100 € par jour Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour Les Cortiles : 150 € par jour Les Boscailles salle seule: 150 € par jour Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour Le Fenil : 350 € à 450 € par jour Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure Caution: 50 €

Compte de l'exercice 2012

Comptabilité budgétaire :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
8.097.138,45 €	Recettes	5.336.116,53 €
6.372.036,03 €	Dépenses	4.822.381,03 €
1.725.102,42 (BONI)		513.735,50 (BONI)

Comptabilité générale :

Résultat d'exercice			
1995	- 15.245.344	2004	804.042,13 €
1996	26.224.219	2005	709.953,21 €
1997	3.077.650	2006	360.962,85 €
1998	15.590.245	2007	581.118,50 €
1999	16.200.397	2008	1.254.989,83
2000	1.999.786	2009	566.215,87 €
2001	44.126.351 €	2010	426.883,69 €
2002	725.711,95 €	2011	1.233.574,92 €
2003	1.173.433,15 €	2012	670.276,30 €

Cadastre

Dernière situation au 01.01.2012 :

Contenance globale	3.793 ha 53 a 51 ca	
Contenance imposable	3.621 ha 85 a 45 ca	
Contenance non imposable	23 ha 80 a 61 ca	(rues, chemins, cours d'eau)
Contenance non cadastrée	147 ha 87 a 45 ca	(rues, chemins, cours d'eau)

Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*)

	2009	2010	2011	2012	2013
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	1	6	7	6	5
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//	//
Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//	//
Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//	//
Les accidents du travail :	6	2	5	1	3
Les accidents scolaires :	17	11	15	19	12
Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//	//
Les bâtiments communaux :	2	2	//	//	2
Le charroi automobile :	2	2	2	1	2
Mission de service			1	//	//

(*) Il est à noter que l'aboutissement de certains dossiers prend quelquefois plusieurs années.

Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame WSP	St Lambert Libersart TSL	St Martin St Brice NSV	St Martin Sart WSP	St Paul WSP	St Servais TSL	Ste Thérèse WSP	St Vincent NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	12.918,30				2071,07			2005,81	16.935,18
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	18.494,88			4.739,32	1.913,58	4.550,99		1.228,98	11.805,75

Paroisses	Desservants	Présidents des Fabriques d'Eglise
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	Père Augustin KALENGA MADYONDO	M. Nabil AZER-NESSIM
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	Père Marian DARAZ	M. Luc BERO
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	Père Paul ABOU NAOUM	M. Francis CORLIER
Saint-Martin & Brice (Nil-St-Vincent)	Abbé Télésphore NYANDWI	Mme Géraldine PIRET-HOET
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	Père Augustin KALENGA MADYONDO	M. Fernand DEMORTIER
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Père Paul ABOU NAOUM	Mme Martine GILSON
Sainte-Thérèse (Perbais)	Abbé Didier KABUTUKA	M. Alain WAFLARD
Saint-Vincent (Nil-St-Vincent)	Abbé Télésphore NYANDWI	M. Michel PIERLOT

5. CONTENTIEUX

Actions en défendant

Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de WALHAIN

Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal - Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat - Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêts du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations - Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties - Sans suite actuellement.

Affaire FRISQUE-GRUSELLE / Emile DELMARCELLE / Commune de WALHAIN

Constat d'infraction au permis d'urbanisme délivré le 2 juin 1999 par le Collège communal à M. et Mme Frisque-Gruselle pour la construction d'un bâti rue de Sart - Procédure pénale introduite par la Région wallonne suite à l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 30 mars 2006 sur recours de leur voisin annulant le permis délivré - Nouveau permis d'urbanisme délivré par le Collège communal le 25 avril 2012 pour la régularisation de ladite bâtisse - Affaire plaidée lors de l'audience du 14 janvier 2013 - Jugement de suspension simple du prononcé rendu le 11 février 2013 par le Tribunal correctionnel de Nivelles en faveur des parties prévenues - Affaire close.

Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN

Contestation par l'opérateur susmentionné du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011 - Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 - Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions déposées par la Commune en date du 3 août 2012 - Conclusions déposées par la partie adverse en date du 2 novembre 2012 - Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 - En cours.

Affaire SIT MEDIA / Commune de WALHAIN

Contestation par l'opérateur susmentionné du règlement de taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaire pour l'exercice 2010 - Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 20 mars 2012 - Audience d'introduction du 23 avril 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions déposées par la Commune en date du 7 septembre 2012 - Conclusions déposées par la partie adverse en date du 30 novembre 2012 - Audience de plaidoiries le 17 juin 2013 - En cours.

Affaire VAN ERMEN et PAYS / Patrick HAUBRUGE / Commune de WALHAIN

(Action en dommages et intérêts contre le respect d'un ordre d'interruption de travaux exécutés sans permis) - Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 8 février 2000 - Arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles rendu le 20 mars 2008 réformant le premier jugement en ce qu'il admet une moins-value immobilière engendrée pour les époux Van Ermen du fait de la construction de M. Patrick Haubruge et confirmant le premier jugement en ce qu'il ordonne une mesure d'instruction mixte - Jugement partiel du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 12 juin 2009 - Audience de vue des lieux sur place le 21 septembre 2009 - Jugement du Tribunal de première instance de Nivelles rendu le 18 juin 2010 en faveur de M. Van Ermen et mettant la Commune hors de cause - Requête en appel introduite par M. Patrick Haubruge en date du 20 septembre 2010 - Procès-verbal de l'audience de la Cour d'appel du 14 octobre 2010 - Conclusions

additionnelles déposées par la Commune en date du 15 août 2011 - Arrêt rendu par la Cour d'Appel de Bruxelles le 13 décembre 2013 mettant hors de cause la Commune dans ce conflit.

Affaire Fondation MAHARISHI / Commune de WALHAIN

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la délibération du Conseil communal en sa séance du 23 janvier 2012 portant adoption provisoire du Schéma de structure communal - Requête en annulation introduite par la Fondation Maharishi en date du 11 avril 2012 - Mémoire en réponse déposé par la Commune en date du 11 juillet 2012 - Mémoire en réplique déposé par la partie requérante en date du 10 septembre 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 2 octobre 2012 concluant au rejet de la requête en annulation pour irrecevabilité - Audience de plaidoiries le 21 février 2013 - Arrêt intermédiaire rendu le 12 mars 2013 par le Conseil d'Etat rejetant le moyen soulevé par l'Auditeur et ordonnant la réouverture des débats - Rapport de l'Auditeur du Conseil d'Etat daté du 26 mars 2013 concluant à l'annulation du Schéma de structure communal pour illégalité par rapport au plan de secteur - Dernier mémoire de la Commune déposé le 30 avril 2013 - Dernier mémoire de la partie adverse déposé le 5 juin 2013 - En cours.

Affaire POWIS de TENBOSSCHE / Commune de WALHAIN et Consorts

Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant - Citation à comparaître le 18 juin 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles - Conclusions communiquées le 23 septembre 2013 à l'ensemble des parties par une autre des parties citées à comparaître - Conclusions de la Commune déposées à l'audience du 24 septembre 2013 - Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir au tribunal pour le 30 septembre 2014 toutes informations utiles pour la solution du litige - En cours.

Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de WALHAIN

Action en dommages et intérêts contre la décision de la Commune d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre le permis délivré au plaignant pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux dits Baudecet et Diquet sur les Communes de Walhain et Gembloux - Citation à comparaître le 17 décembre 2013 devant le Tribunal de 1^{ère} Instance de Nivelles - En cours.

Actions en demandant

Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne (coût-vérité des déchets)

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 28 novembre 2011 confirmant l'arrêté ministériel du 17 novembre 2010 refusant à la Commune de Walhain une subvention en matière de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2008 - Requête en annulation déposée le 27 janvier 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 11 janvier 2012 - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 27 février 2012 - Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 24 avril 2012 - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 26 juin 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 6 septembre 2013 concluant à l'incompétence du Conseil d'Etat - Dernier mémoire de la Commune déposé au Conseil d'Etat le 9 octobre 2013 - En cours.

Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne / Société ALTERNATIVE GREEN

Recours en annulation et suspension auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 23 janvier 2012 modifiant le permis unique délivré 17 août 2011 à la Société Alternative Green pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux-dits Baudacet et Diquet sur les communes de Gembloux et Walhain - Requête en suspension et en annulation déposée le 23 mars 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 21 mars 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 26 avril 2012 concluant au rejet de la requête en suspension - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 29 mai 2012 - Arrêt rendu le 29 juin 2012 rejetant la requête en suspension - Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 4 septembre 2012 - Mémoire en intervention de la Société Alternative Green déposé le 14 septembre 2012 - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 5 novembre 2012 - Rapport de l'Auditeur daté du 27 novembre 2012 soulevant d'office un moyen d'ordre public et concluant à l'annulation de l'arrêté attaqué pour vice de procédure - Audience de plaidoiries le 26 septembre 2013 - Arrêt intermédiaire rendu par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2013 rejetant le moyen soulevé d'office par l'Auditeur et ordonnant la réouverture des débats - En cours.

Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne (révision du plan de secteur)

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turluttés », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain - Requête en annulation déposée le 27 novembre 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 17 octobre 2012 - Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 12 novembre 2012 - Réunion tenue au Cabinet du Ministre Ph. HENRY le 9 janvier 2013 en vue d'aboutir à la modification du périmètre de réservation défini par l'Arrêté - Réunion du 6 février 2013 avec l'exploitant de la Carrière - Prise de connaissance d'un recours en suspension et en annulation déposé par un riverain - Réponse négative du Ministre Ph. HENRY reçue le 1^{er} mars 2013 sur le retrait de son arrêté - Réception le 18 mars 2013 du mémoire en réponse envoyé par le conseil de la Région Wallonne - Mémoire en réplique de la Commune déposé le 16 mai 2013 - Arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 23 avril 2013 rejetant la requête en annulation introduite par un riverain - Réception le 24 juin 2013 du mémoire en intervention du carrier - Réunion de mise au point tenue avec l'exploitant de la carrière et son conseil le 31 juillet - Rapport de l'Auditeur daté du 21 août 2013 concluant à l'annulation de l'acte attaqué pour illégalité des mesures compensatoires et une compensation planologique non proportionnée - Dernier mémoire de la Commune déposé 30 octobre 2013 en réponse aux arguments des parties adverses - Attente d'une date d'audience à fixer par le greffe - En cours.

6. URBANISME - LOGEMENT

Le service est constitué de Mme Agnès Decelle, attachée-spécifique architecte et conseillère aménagement territoire urbanisme, de Mme Nathalie Vaesken, architecte et graduée-spécifique, de Mme Martine Hubert, employée administrative, et de M. Nicolas Van den Steen, gradué-spécifique.

Déménagement du service

Le service a entièrement été déménagé au printemps de cette année 2013 dans le nouveau bâtiment érigé Champs du Favia 8, y compris toutes les archives du service. Une réorganisation fonctionnelle de certaines tâches a dû être mise en place suite à cet éloignement physique des autres services communaux restés à l'Administration Communale. Les nouveaux locaux permettent un accueil des administrés et autres dans un cadre plus vaste et convivial. L'accès y est naturellement aisé pour les PMR grâce notamment à la présence d'un ascenseur. Ce nouvel espace de travail en « plateau ouvert » constitue également une synergie avec le CPAS et est ainsi partagé avec M. Cédric Lengelé, agent informaticien, qui y a son Espace Publique Numérique (EPN) et assure la gestion du site Internet communal.

Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n° 1 (CU1)	introduits en 2012 : en cours en 2013 : délivrés :	0 2 0
Certificats d'urbanisme n° 2 (CU2)	introduits en 2013 : de 2013 + antérieurs délivrés : en cours :	2 2 1
Permis d'urbanisation (nouveau libellé permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010), en cours :	Délivrés : Demande de principe en cours d'analyse :	0 2 1
Permis de lotir et modification de permis de lotir délivrés en 2013 (PL)		0
Péremption de permis de lotir (PL)		1
Permis de lotir et modification de permis de lotir (en cours) (PL)		0
Permis de lotir « abandonné » (PL)		0
Autorisation de dresser des plans (avis pour la Gouverneure)		0
Permis d'urbanisme délivrés en 2013 (PB) (dont 4 permis groupés) :		43
Permis d'urbanisme (en cours de traitement) (PB), introduits en 2013 et antérieurs :	Permis retiré suite à suspension par le Fonctionnaire délégué : Permis refusé :	37 3 1
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)		0
Déclarations urbanistiques préalables (DUP)		0
Dossiers d'urbanisme et environnement délivrés 2013 en enquête publique		15
Dossiers d'urbanisme et environnement introduits 2013 (en cours) enquête publique		24
Permanences pour enquête publique		12
Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué art. 127	Permis refusé : Permis délivré par le Ministre sur recours suite à refus par le Fonctionnaire délégué :	4 1 1
Permis de « minime importance »	introduits (PT) en 2013 délivrés en 2013 : Introduits en 2013 : Introduits en 2013 en cours : Introduits en 2012 délivrés en 2013 :	26 31 5 4

Dossiers traités (suite)

Demandes d'abattage d'arbres introduits (ABAT) : en cours : délivrés :	10 1 9
Permis de raccordement à l'égouttage (RA) introduits :	25
Autorisation Députation Permanente (<i>ponceau</i>) : en cours :	0 1
Actes de division (DIV)	32
Renseignements notariaux : dossiers en attente :	160 +/- 35
Demandes de principe introduites en 2013 (PRI)	19
Permis d'environnement classe 2 (PE2) : en cours : délivrés :	0 3 0
Permis d'environnement classe 1 (PE1) : en cours : délivrés :	0 0 0
Déclarations d'environnement classe 3 : introduits : en cours de traitement : recevables :	36 1 61
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) en cours : délivrés :	3 0 3
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) en cours : délivrés :	0 0 0
Enquêtes communes limitrophes	28

Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

La Fabrique d'Eglise St Martin s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué, le 22 octobre 2012, le permis d'urbanisme demandé pour la construction d'un nouveau presbytère, sis Place St-Martin à 1457 Walhain. - Le demandeur a obtenu, sur recours auprès du Ministre Ph. Henry, le 15 avril 2013 le permis d'urbanisme.

L'Administration communale de Walhain s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué, le 28 août 2013, le permis demandé pour la construction d'abris à poubelle et à vélos, sis Rue Saint-Vincent 41 à 1457 Walhain.

La société immobilière Mart Estate a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 12 juin 2013, le permis d'urbanisme pour la création placette, sentier et étang dans le cadre d'un lotissement, sis Chemin des Vallées de Roux et Rue de la Culée à 1457 Walhain.

L'Administration communale de Walhain a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 27 août 2013, un permis d'urbanisme pour l'abattage des sapins à la Salle Seuciau, sis Chaussée de Namur 27 à 1457 Walhain.

M. le Hardy de Beaulieu (IBW) a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 9 octobre 2013, un permis d'urbanisme pour le collecteur d'eaux usées et équipements annexes, sis Rue du Trichon vers Rue Abbessé à 1457 Walhain.

La Résidence du Nil a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué, le 19 novembre 2013, le permis d'urbanisme relatif à l'extension de la Résidence, sis Rue de St-Paul 19 à 1457 Walhain.

Tâches et rôle du service

Aide au citoyen (acheteurs potentiels, propriétaires, locataires, agences immobilières, Notaires,... de biens sur la commune) en demande d'informations variées : urbanisme, patrimoine, environnement, distances de vues, mitoyenneté, distances de plantations, inondations, nuisances, antécédents connus sur la parcelle, épuration des eaux et égouttage, impétrants, partie urbanistique en matière de primes énergie, etc.

Renseignements divers relatifs aux données cadastrales (dans les limites de la légalité), téléchargement des données cadastrales de la version 01.01.2013 en ligne au mois d'août sur le site du Service Public de Wallonie.

Fournitures d'extraits conformes ou copies simples d'anciens permis d'urbanisme, lotissements (prescriptions urbanistiques, etc.) et autres documents divers (extraits plan de secteur, Schéma de Structure Communal, P.P.A., plan PLUIES, etc.).

Tâches relatives aux permis d'urbanisme, d'urbanisation, permis unique et déclarations, délivrés :

- ✚ Suivi des formulaires d'état des lieux voirie et contrôle d'implantation ;
- ✚ Envoi en ligne vers le Cadastre du listing des permis ;
- ✚ Transmission des modèles et listing vers l'Institut National Statistiques des permis ;
- ✚ Encodage en ligne du suivi des formulaires PEB (Performance Energétique Bâtiments) ;
- ✚ Suivi procédure des réceptions provisoires et définitives d'équipements imposés ;
- ✚ Elaboration certificat article 95 du Code et suivi des cautions déposées/à libérer ;
- ✚ Suivi des dossiers en constats simples ou en infractions, arrêt de chantier, etc. ;
- ✚ Délibérations Conseil communal (cession de terrain imposée, dérogation au règlement police incendie, ouverture de voirie, Schéma de développement de l'espace régional (SDER), contrôle implantation, extension égout, raccordement égout, etc.) ;
- ✚ Suivi des demandes de rapport de prévention incendie et/ou de visites de bien sur demande du Collège communal, de la Bourgmestre, du Fonctionnaire délégué, du Fonctionnaire technique.

Permis de caravanage : suivi de l'attestation sécurité incendie pompiers.

Dentistes : suivi attestation rayonnements ionisants.

Sites d'activités économiques à réhabiliter (SAR art. 167 du Code) : relais avec le bureau désigné en juillet 2013 par le SPW DGO4, première réunion réalisée le 17 septembre 2013.

Suivi de l'évolution du PASH et adaptations des procédures.

Formation continue au logiciel de travail AcropoleUrb et cartographie, adaptations en internes des modèles-types, évolution vers une version plus interactive avec cartographie cadastrale et encodage de données à la parcelle personnalisé.

Archivage des dossiers au sein des nouveaux locaux d'archives.

Diverses réunions et/ou avis entre services communaux (environnement, travaux, population, etc.) et Province BW (commissaire-voyer, Atlas chemins et sentiers vicinaux, etc.) et SPW (DGO4 Fonctionnaire délégué, DGO3 Fonctionnaire technique, DGO1 gestionnaire réseaux voiries nationales et autoroute, DGO3 agriculture, etc.) et Comité de remembrement des biens agricoles, etc.

Relais d'informations et de suivi, entre le service, le service population et la Police : logement supplémentaire, studio, travaux sans autorisation, etc.

Collaboration avec le service énergie pour l'élaboration dossier UREBA maison communale.

Site internet communal : mise en ligne sur le site de données relatives à certains dossiers traités (informations obligatoires réglementaires, enquête, etc.), contenu de la rubrique urbanisme.
Permanences du service (sauf Logement) au minimum un vendredi fois par mois de 18h à 20h, suivant un calendrier disponible sur le site web communal.

E.I.E. et permis unique de classe 1

Aucun en 2013.

Voir le chapitre 5 « Contentieux » pour 2 dossiers avec Etude d'Incidences sur l'Environnement délivrés antérieurement :

- Permis unique de classe 1 octroyé le 17 août 2011 par le Ministre Ph. Henry à la société ALTERNATIVE GREEN pour la construction et l'exploitation du Parc éolien Walhain Ernage (nommé GEWA2)
- Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turluttés », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain.

Schéma de structure communal (SSC)

Le Conseil communal a approuvé définitivement le SSC en séance du 23 janvier 2012. Un recours introduit le 11 avril 2012 par le propriétaire d'un terrain concerné est actuellement devant le Conseil d'Etat (voir chapitre contentieux).

Patrimoine

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour transmise vers la DGO-4 SPW suivant dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE.

Formation CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial)

Formation de la Conseillère Aménagement Territoire, module thématique, de 5 jours, « Montage de projets et stratégies d'acteurs » à Namur.

CPDT : « Ce module a pour objet de donner aux conseillers des outils de gestion et d'aide à la décision dans l'opérationnalisation des documents stratégiques d'aménagement, mais aussi de leur permettre de mieux appréhender les stratégies développées par différents acteurs principalement les opérateurs privés (aménageurs et promoteurs) et public (SLSP) et la commune (pouvoir politique et administration).

Son originalité réside dans la méthode d'apprentissage utilisée à savoir une simulation pédagogique de la politique urbaine. Cette méthode repose sur l'étude d'un cas virtuel à l'aide d'un jeu de rôle qui utilise le logiciel Urbax21Wallonie. »

Egalement journée plénière d'ouverture le 22 mars 2013 et le 26 novembre 2013 journée plénière de clôture de la formation, thème de la dernière journée « Zoom sur les outils opérationnels de requalification urbanistique ».

Documents réglementaires

Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) :

Peu de modifications. La dernière coordination officielle du Code est celle du 21 octobre 2013.

Code du Développement Territorial (CoDT) :

La refonte du CWATUPE donne aujourd'hui naissance au Code du Développement Territorial. Le Gouvernement wallon a entériné, le 18 avril 2013, cette réforme en profondeur qui devra ensuite être présentée au Parlement wallon.

D'initiative communale sollicitation auprès du Ministre Ph. Henry de la demande d'abrogation du **Plan Particulier d'Aménagement (P.P.A.) Nil** approuvé par le Roi le 24/03/1961.

Abrogation totale, depuis le 20 mars 2013, suite à la parution dans le Moniteur Belge du 14 janvier 2013 des arrêtés ministériels, de :

- Plan communal d'aménagement n° III dit « Nil Pierreux »
- Plan communal d'aménagement dit « Plan Solde ».

Dossier en cours pour poursuite de la procédure d'abrogation.

Décret relatif au permis d'environnement et Arrêté du Gouvernement wallon arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées, modifications dont notamment :

- ✚ 19 SEPTEMBRE 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux installations destinées à l'équitation comportant une/des piste(s) dont la surface totale est supérieure à 2 000 m² et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 juin 2013
- ✚ 11 JUILLET 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau et l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 5 novembre 1987 relatif à l'établissement d'un rapport sur l'état de l'environnement wallon
- ✚ 11 JUILLET 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement, l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées :
 - « Depuis le 18/09/2013 et la parution au Moniteur d'un Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) du 11/07/2013, en Région Wallonne, la détention d'animaux exotiques non-domestiques est soumise à la détention d'un permis d'environnement de classe 2 ou d'une déclaration de classe 3 en fonction des espèces et du nombre d'animaux détenus. Dans certain cas, la détention de ce type d'animaux n'est plus soumise à aucune démarche. »
- ✚ 11 JUILLET 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 mars 2004 interdisant la mise en centre d'enfouissement technique de certains déchets et fixant les critères d'admission des déchets en centre d'enfouissement technique et l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 février 2003 fixant les conditions sectorielles d'exploitation des centres d'enfouissement technique
- ✚ 10 JUILLET 2013. - Décret instaurant un cadre pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre Ier du Code de l'Environnement, le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau, la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables et le décret du 12 juillet 2001 relatif à la formation professionnelle en agriculture
- ✚ 10 JUILLET 2013. - Décret relatif au stockage géologique du dioxyde de carbone

- ✚ 4 JUILLET 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 décembre 2007 instaurant une obligation de notification périodique de données environnementales, l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 juillet 2002 portant conditions sectorielles relatives aux installations et/ou activités consommant des solvants et l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
- ✚ 13 JUIN 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux dépôts de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ainsi que l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées
- ✚ 13 JUIN 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales relatives aux dépôts de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel
- ✚ 13 JUIN 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial, lorsque la surface est supérieure à 100 m² et la profondeur supérieure à 40 cm
- ✚ 13 JUIN 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial lorsque la surface est inférieure ou égale à 100 m² ou la profondeur inférieure ou égale à 40 cm, utilisant exclusivement le chlore comme procédé de désinfection de l'eau
- ✚ 13 JUIN 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial, lorsque la surface est inférieure ou égale à 100 m² ou la profondeur inférieure ou égale à 40 cm utilisant un procédé de désinfection autre que le chlore ou en combinaison avec du chlore
- ✚ 7 MARS 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales relatives aux funérariums sans pratique de l'embaumement
- ✚ 21 FÉVRIER 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux installations de combustion
- ✚ 21 FÉVRIER 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets
- ✚ 21 FÉVRIER 2013. - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 juillet 2002 portant conditions sectorielles relatives aux installations et/ou activités consommant des solvants.

Programme communal de développement rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) est une opération dans laquelle tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées. La démarche est commune avec l'Agenda 21 Local et est dès lors dénommée PCDR-A21L.

Un cahier des charges relatif à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural a été approuvé par le Conseil communal du 28 juin 2009. Les quatre bureaux d'études soumissionnaires qui avaient remis offre dans les formes et délais prescrits ont été contactés pour savoir si leur offre restait valable, malgré les modifications du cahier des charges demandées par le Ministre en charge de la tutelle sur les pouvoirs locaux. Tous les quatre ont répondu par l'affirmative.

Le 25 août 2010, le Collège communal a attribué le lot 1 « Auteur de projet » au bureau d'étude AWP+E pour l'élaboration du Programme communal de Développement rural de Walhain. Le 27 novembre 2010, il a attribué le lot 2 concernant le processus participatif au même bureau d'étude.

Le Conseil communal en sa séance du 8 décembre 2010 a approuvé la constitution du quart politique et a désigné Mme Isabelle DENEFF-GOMAND en tant que **Présidente** de la Commission locale de Développement rural (CLDR).

Début d'année 2011, quatre réunions citoyennes, une dans chaque entité de la Commune, ont permis de présenter le projet de PCDR-A21L. Un appel à la candidature a été fait en parallèle pour la création de la CLDR. Trente et une candidatures ont été reçues.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 20 juin 2011, a approuvé la constitution de la CLDR comprenant 15 membres effectifs et autant de suppléants (hors quart communal déjà constitué).

Ont ainsi été désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission locale de Développement rural :

	Membre effectif	Membres suppléants
1	Nicolas THOMAS	Ekkehard STARCK
2	Yannick DEWAELE	Stéphane DELFOSSE
3	Geoffrey EWBANK	Jean-Luc GILOT
4	Etienne HUYBENS **	Stéphane LALOUX
5	Charles-Philippe DE BURLET	Joseph VERHEYDEN
6	Frederik LANGHENDRIES	Yves BERTHOLET
7	Fabienne BILTERIJS	Damien MARY
8	Alexia BOUCAU	Mireille SANSDRAP
9	Philippe STRAPART	Robert OLBRECHTS
10	Xavier FANNA	Dominique FINFE
11	Pascal FROMENT	Grégoire WUILLAUME
12	Sébastien LACOURT	Nadine GRAUWELS
13	Alexis NUYT	Emmanuel CHALMAGNE
14	Francine KEKENBOSCH ***	Monique JONCKERS *
15	Stéphanie BOVY	Catherine RONSE

Modifications des membres

* Démission de Mme Monique JONCKERS, membre suppléant

** Démission de M. Etienne HUYBENS, membre effectif

A la suite des élections du 14 octobre 2012, Mme Francine KEKENBOSCH, membre effectif, a été élue Conseillère communale et son mandat à la CLDR est donc devenu vacant.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 13 mai 2013, a approuvé la cooptation de deux membres effectifs et d'un suppléant au sein de la CLDR suite à la vacance de ces trois mandats et a décidé de maintenir les autres membres hors quart communal en raison de leur désignation récente.

Suite à ces cooptations et au renouvellement du quart communal consécutivement aux élections du 14 octobre 2012, la nouvelle structure des membres de la CLDR est la suivante :

	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
1	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND	Mme Francine KEKENBOSCH
2	Mme Laurence SMETS	Mme Andrée MOUREAU
3	Mme Agnès NAMUROIS	M. Jean-Marie GILLET
4	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	M. Didier HAYET
5	M. Laurent GREGOIRE	M. André LENGELE
1	M. JP VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	M. Stéphane LALOux (1966) Nil
2	M. Charles-Philippe DE BURLET (1985) Nil	M. Joseph VERHEYDEN (1945) Nil
3	M. Sébastien LACOURT (1976) Nil	Mme Nadine GRAUWELS (1954) Nil
4	M. Frederik LANGHENDRIES (1975) Perbais	M. Yves BERTHOLET (1942) Perbais
5	M. Philippe STRAPART (1970) Perbais	M. Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
6	M. Xavier FANNA (1969) Perbais	Mme Dominique FINFE (1963) Perbais
7	M. Maxime Bertrand (1990) Perbais	M. A. WAFFLARD (1963) Perbais
8	Mme Fabienne BILTERIJS (1981) Sart-Lerinnés	M. Damien MARY (1967) Sart-Lerinnés
9	M. Yannick DEWAEEL (1976) Sart-Lerinnés	M. Stéphane DELFOSSE (1969) Sart-Lerinnés
10	M. Nicolas THOMAS (1988) Tourinnes	M. Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes
11	M. Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	M. Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	Melle Alexia BOUCAU (1983) Tourinnes	Mme Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	M. Geoffrey EWBANK (1980) Walhain	M. Jean-Luc GILOT (1960) Walhain
14	Mme Stéphanie BOVY (1975) Walhain	Mme Catherine RONSE (1941) Walhain
15	M. Alexis NUYT (1979) Walhain	M. Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain

Elaboration du PCDR-A21L

En début d'année 2012, à la suite des premières listes des défis et objectifs, quatre consultations à la population ont été réalisées, une dans chaque entité de la Commune, permettant de présenter le diagnostic socio-économique et les pistes d'actions énoncées par la CLDR.

Le processus participatif ainsi que les différentes fiches projets du PCDR-A21L de Walhain ont été finalisées lors de la réunion du 30 avril 2013.

Le PCDR-A21L comporte au total 25 fiches projets hiérarchisées comme suit :

- ✚ 7 fiches-projets à court terme en lot 1 ;
- ✚ 6 fiches-projets à moyen terme en lot 2 ;
- ✚ 12 fiches-projets à long terme en lot 3 ;

A la réunion du 28 mai 2013, la CLDR a approuvé le PCDR-A21L ainsi que le choix de la première demande de convention-exécution.

Le rapport de l'auteur de projet, appelé PCDR-A21L, comporte 5 parties :

- I. Diagnostic socio-économique ;
- II. Description des résultats de la consultation de la population ;
- III. Défis et objectifs de développement rural ;
- IV. Fiches-projets du Programme communal ;
- V. Tableau récapitulatif des projets ;

La première demande de convention-exécution choisi par la CLDR porte la valorisation de la Forge au cœur du village de Perbais, via la réalisation d'une Maison rurale et le réaménagement du site.

Le Conseil communal en date du 10 juin 2013 a approuvé le PCDR-A21L d'une part et d'autre part le choix de la CLDR sur le premier projet.

Le PCDR-A21L a été présenté à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) en date du 2 septembre 2013.

La CRAT a remis un avis favorable au Cabinet du Ministre Carlo Di Antonio sur le PCDR-A21L en novembre 2013, ce pour une durée de validité de 5 ans.

Autres participants

Auteur de projet : M. Philippe PIETERS

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.

Représentant ruralité : M. Xavier DUBOIS, DGO4

Réunions officielles de la CLDR organisées en 2013

Réunion n° 1 - 19 février 2013 :

- ✚ Introduction par Mme La Présidente et M. Philippe Pieters.
- ✚ Approbation ROI
- ✚ Présentation des premières fiches projets.
- ✚ Discussions.

Réunion n° 2 - 19 mars 2013 :

- ✚ Introduction par Mme La Présidente et M. Philippe Pieters.
- ✚ Approbation ROI
- ✚ Présentation des fiches projets :
 - Aménagement du site du vieux château
 - Créer une zone d'artisanat à l'est du chemin du pont Valériane
 - Réaménager et sécuriser la grand' rue à Perbais
 - Aménager la grange des six heures à Nil
 - Cœur de Tourinnes : les Cortils
- ✚ Discussions.

Réunion n° 3 - 30 avril 2013 :

- ✚ Introduction par Mme La Présidente et l'Auteur de programme.
- ✚ Présentation des nouveaux membres
- ✚ Approbation ROI
- ✚ Présentation des fiches projets :
 - La Forge (partie bâtiment)
 - Réseau cyclable
 - Place Saint-Vincent
 - Tour des chapelles
- ✚ Discussions.

Réunion n° 4 - 28 mai 2013 :

- ✚ Introduction par Mme La Présidente et l'Auteur de programme.
- ✚ Présentation des fiches projets corrigées
- ✚ Discussions.
- ✚ Votes.

Réunion n° 5 - 09 décembre 2013 :

- ✚ Introduction par Mme La Présidente.
- ✚ Information sur la délibération de la CRAT
- ✚ Suivi des fiches projets
- ✚ Discussions.

Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »

Le Conseil communal, en sa séance du 26 janvier 2009, a approuvé le choix de l'auteur de projet, M. Polet, Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves ainsi que la convention liant la Commune et l'auteur de projet. Le plan de situation de fait, accompagné d'un reportage photos a été déposé le 8 juin, réceptionné après corrections le 25 juin, et présenté au Collège du 1^{er} juillet 2009.

L'étude des éléments nécessaires à l'établissement de la situation de droit a été réalisée conjointement par l'auteur de projet et les services communaux durant l'été. Les remarques des services Travaux et Urbanisme ont été transmises fin d'année à l'auteur de projet pour qu'il les intègre.

M. Joseph Polet, lors du Collège communal du 25 août 2010, a présenté une esquisse de synthèse, reprenant la plupart des remarques formulées précédemment, à la suite de quoi, le projet a été approuvé pour une prochaine présentation au Fonctionnaire délégué.

Le 19 octobre 2011, M. Joseph Polet a présenté une esquisse d'avant projet au Fonctionnaire délégué M. Radelet et à Mme Vanschepdael de la DGO4-commission de suivi.

L'avant-projet de PCA de Perbais a été présenté à la CCATM le 12 décembre 2011.

En parallèle, la Commune a lancé une procédure d'acquisition d'une parcelle de terrain rue du Muguet à Perbais en vue d'en faire un espace vert ouvert au public. Le Conseil communal, en sa séance du 19 décembre 2011, a approuvé le principe de l'acquisition forcée de ce terrain pour cause d'utilité publique.

L'auteur de projet a présenté la situation existante et les options planologiques de l'avant-projet de Plan Communal d'Aménagement de Perbais au Conseil communal, en séance du 23 janvier 2012.

Le Collège et l'auteur de projet ont organisé une réunion publique d'information pour la présentation de la phase avant-projet (plan de destination) en date du 16 février 2012 pour les habitants de Perbais.

Des difficultés particulières liées à la proximité de l'élaboration d'un PCAR par la Commune de Chastre sur l'ancien site de la Sucrierie ont entraîné des délais importants pour :

- ✚ Arriver à définir des vues communes sur l'aménagement du parc Pourvoyeur ;
- ✚ Déterminer le choix de la structure de la rue de la Sucrierie (voirie commune) ;
- ✚ Mettre en place la nature des espaces publics liés aux 2 communes ;
- ✚ Définir des objectifs en matière de densité ;
- ✚ Tenter d'établir les sens de circulation ;

Pour répondre à de nouvelles questions soulevées par les densités importantes dans le projet de PCAR de Chastre, la Commune de Walhain a fait procéder, pour Perbais, à une étude de mobilité. Cette étude de mobilité a été réalisée par le Bureau Planeco et réalisée le 27 mars 2012.

Considérant que l'arrêté ministériel du 20 avril 2010 détermine un délai d'élaboration du PCA de trois ans maximum pour l'obtention d'un subside, soit le 20 avril 2013, vu des différentes étapes encore à réaliser et compte tenu du retard accumulé en raison de la proximité du PCAR de Chastre, ce délai pour l'entrée en vigueur du PCA de Perbais n'était manifestement plus réalisable. Un délai supplémentaire de 18 mois a été sollicité auprès des autorités régionales subsidiantes, le 11 décembre 2012.

Un accusé de réception du SPW nous est parvenu le 19 décembre 2012.

Le Conseil communal a approuvé le projet d'acte relatif à l'acquisition cause d'utilité publique d'un terrain sis rue du Muguet à Perbais en vue de l'affecter à l'usage d'espace vert ouvert au public communal en sa séance du 17 décembre 2012.

Une deuxième présentation à la population s'est faite en date du 18 avril 2013 et concernait l'avant-projet de PCA de Perbais.

Un nouvel arrêté ministériel daté du 25 mars 2013 a prorogé de 3 ans le délai de liquidation du solde de la subvention octroyée par l'arrêté ministériel du 20 avril 2010.

Une présentation au comité de suivi a été réalisée en date du 29 mai 2013 portant sur les options d'aménagement et les prescriptions urbanistiques de l'avant-projet de PCA de Perbais.

Le Bureau Planeco a effectué une étude de comparaison de trafic généré par les mises en œuvre des PCA de Perbais et de la gare de Chastre, soit l'étude de mobilité du 28 mai 2013.

Le Conseil communal en date du 14 octobre 2013 a adopté l'avant projet de PCA de Perbais et propose de dispenser cet avant-projet de faire l'objet d'un rapport d'incidences sur l'environnement. Le Conseil communal a chargé le Collège communal de soumettre cette proposition, ainsi que l'avant-projet de PCA de Perbais, à l'avis de la CCATM et du CWEDD.

Au vu de sa charge de travail, le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement Durable (CWEDD) a décidé par courrier du 31 octobre 2013 de ne pas se prononcer sur la dispense de rapport d'incidences sur l'environnement. La CCATM a rendu le 2 décembre 2013 un avis favorable à cet égard.

Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM) :

Composition, de la CCATM du 18 octobre 2007 au 26 juillet 2013 :

Depuis sa mise en place le 18 octobre 2007, M. Luc POELMANS est désigné comme Président de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité.

Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
M. Olivier LENAERTS (Majorité)	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Majorité)	M. Yves BAUWENS (Majorité)
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Majorité)	M. Jean-Marie GILLET (Majorité)	M. Raymond FLAHAUT (Majorité)
M. André LENGELE (Opposition)	M. Marcel BOURLARD (Opposition)	Mme Cécile PIERRE-DELOOZ (Opposition)
Mme Danielle GALLEZ (Nil), professeur prépensionnée	Non remplacé	M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité
Mme Yvette JONET (Nil), aide indépendante	Mme Géraldine PIRET (Nil), architecte	Mme Annick HOVINE (Nil), journaliste assistante d'université
Mme FAVREAU Marie-Christine (Tourinnes), cadre de banque	M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable
M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome	M. Alexandre EVILARD (Walhain), agriculteur agronome	M. Vincent GERARDY (Walhain), ingénieur agronome
M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins	Non remplacé	Non remplacé
M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié	M. J.-P. VAN PUymbROECK (Tourinnes), agriculteur	M. Adrien HERBILLON (Tourinnes), prof. science du sol
M. Olivier DELFORGE (Nil), entrepreneur	M. Robert VANDENBOSCH (Nil), entrepreneur	Non remplacé
M. Marc RUELLE (Walhain), ingénieur civil directeur SWDE	Non remplacé	M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte
M. André CLIPPE (Walhain), fonctionnaire	M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné	Non remplacé

Autres participants

- ✚ M. Raymond FLAHAUT, Président du CPAS en charge de l'Urbanisme → voix consultative.
- ✚ M. Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- ✚ Mme Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, graduée spécifique - urbanisme.

Réunions officielles organisées en 2013 par la CCATM de 2007

Dates et dossiers traités :

Séance n° 1 - 14 janvier 2013, 2 demandes d'avis pour :

- + Objectifs pour la révision du SDER
- + Demande de M. Pierre-Yves PIRET, rue du Bois de Buis(TSL) 128 à 1457 Walhain, sollicitant l'autorisation de « Construction d'une bergerie », sur un bien sis à la même adresse.

Séance n° 2 - 18 février 2013, 3 demandes d'avis pour :

- + Demande de Mme Anne DEFRU, sollicitant l'autorisation de « Construction d'une maison unifamiliale à 2 façades », sur un bien sis Rue du Bois de Buis(WSP) à 1457 Walhain (01 B 324 A) - 2012/PB/042.
- + Demande de principe de Monsieur Antoine LEQUIME sollicitant l'autorisation de « *Demande de constrcutioin de 6 maisons.* », bien sis Rue des Hayettes à Walhain, (02 D 209 A).
- + Demande de principe de M. Sébastien LENAERS sollicitant l'autorisation de « *Extension et transformation d'une maison unifamiliale* », bien sis à Walhain, Rue de la Station(TSL) 159 à 1457 Walhain, (03 D 133 L) - 2012/PRI/138

Séance n° 3 - 11 mars 2013, 2 demandes d'avis pour :

- + Demande de M. et Mme Didier DAGLINCKX - AVILA rue du Rondia, sollicitant l'autorisation de « Nouvelle construction. », bien sis à Walhain, Rue de l'Eglise(NSV) *** à 1457 Walhain, (02 C 817 F).
- + Demande de principe de D. de Ville ICODE sollicitant l'autorisation de « *Schéma d'implantation de 5 maisons* », bien sis à Walhain, Rue de l'Eglise(NSV) à 1457 Walhain, (02 C 816, 02 C 818 C).

Composition de la CCATM depuis le 27 juillet 2013 :

Depuis son renouvellement le 27 juillet 2013, M. Luc POELMANS est reconduit comme Président de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).

Sont désignés en qualité de membres du quart communal de la CCATM :

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	M. Philippe MARTIN (majorité)
2	M. Didier HAYET (majorité)	M. Jean-Marie GILLET (majorité)	M. Jules PRAIL (majorité)
3	M. Laurent GREGOIRE (opposition)	M. André LENGELE (opposition)	M. Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM :

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
2	M. Yannick DEWAELE Sart-Tourinnes), Consultant informatique	M. Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
3	M. J.-P. VAN PUymbroeck (Tourinnes), agriculteur	M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié	M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
4	Melle Elise FLEMAL (Tourinnes), 2ème ingénieur architecte	M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	M. Pierre GREGA (Walhain), sociologue
5	M. Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins	-
6	M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome	M. Etienne MEURET (Perbais), Ingénieur architecte	M. Eric VERHESLT (Perbais),
7	M. Cyril LIZEN (Nil), Etudiant	M. Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	M. Olivier DOMBRET (Walhain), Conseiller commercial
8	Mme Stéphanie BOVY (Walhain), architecte	BLANCHART Juliette, (Walhain), architecte	M. André CLIPPE (Walhain), Ingénieur
9	Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable	M. Joël CROONENBERGHS (Walhain), agent immobilier	M. Yves BAUWENS (Walhain), Ingénieur technicien

Réunions officielles organisées en 2013 par la CCATM de 2013

Dates et dossiers traités :

Séance n° 4 - 21 octobre 2013 :

- ✚ Accueil des nouveaux membres
- ✚ Information sur les outils d'aménagement du territoire et du mode de fonctionnement de la CCATM.

Séance n° 5 - 18 novembre 2013, 2 demandes d'avis pour :

- ✚ Demande de M. et Mme Alain THIRY sollicitant l'autorisation de « Extension d'une habitation. », bien sis à Walhain, Rue Gailly(WSP) 27 (01 F 479 D)
- ✚ Demande de M. & Mme Nicolas PIERLOT-MALBECQ tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'une habitation unifamiliale. », bien sis à Walhain, Rue de la Culée(WSP) ***, (01 G 252 V).

Pour information :

- ✚ Demande de la S.A. Résidence du Nil sollicitant l'autorisation de « Extension de la Résidence », bien sis à Walhain, Rue de Saint-Paul(WSP) 19 à 1457 Walhain, (01 B 682 A, 01 B 683, 01 B 682 B pie).

Séance n° 6 - 02 décembre 2013, 1 demande d'avis pour :

- ✚ PCA de Perbais : présentation de l'avant-projet de PCA & proposition de dispenser l'avant-projet de faire l'objet d'un rapport d'incidences sur l'environnement.

Service communal du Logement

Le travail principal du service logement s'articule autour de 3 grands axes : l'ancrage communal, les services aux citoyens et la cartographie.

Il est à noter par ailleurs que l'année 2013 a été marquée par le déménagement du service dans le bâtiment synergie Commune-CPAS. En résulte un glissement assez notable du travail du service qui, se rapprochant physiquement du CPAS s'est également rapproché de celui-ci en termes de collaboration. Le service logement est maintenant plus impliqué dans les dossiers et la recherche de solutions avec les assistantes sociales. La recherche d'un logement (à meilleur prix, plus salubre ou simplement lorsqu'il fait défaut) étant de plus en plus fréquent dans les aides à apporter aux personnes.

A. L'ancrage communal :

Après une année 2012 mitigée, marquée par la faillite de l'entreprise de construction en charge des logements du Trichon (et donc l'arrêt du chantier) et le refus de permis pour les logements qui devaient se construire rue Chèvequeue, l'année 2013 fut plus positive et a vu d'une part redémarrer le chantier du Trichon mais aussi une évolution intéressante de la collaboration avec la SLSP Notre Maison et le développement de nouveaux projets. La prise de contact avec la Régie foncière provinciale ouvre également des portes à des collaborations futures diversifiées.

1. Gestion des 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez Toit » (ex « maison des sans-abri ») (Nil-St-Vincent)

Une fois la rénovation terminée, la gestion a été confiée en 2012 au CPAS qui gère les dossiers sociaux et est donc plus à même de déterminer les priorités dans les différentes demandes ou les différents cas qui se présentent. La synergie du service logement avec le CPAS prend ici tout son sens puisque le service travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales.

La gestion « administrative technique » du bâtiment est d'ailleurs confiée au service logement qui se charge de résoudre les petits problèmes techniques. Il est à noter que les occupants semblent soigneux et qu'aucun dégât important n'est à déplorer après plus de deux ans d'utilisation. Certains petits problèmes commencent cependant à survenir et devront être résolus rapidement afin d'éviter la détérioration du bâtiment.

Le logement étant maintenant occupé, le bâtiment ne souffre plus d'aucun vide locatif, ou de très courte durée.

2. Gestion des 2 logements d'urgence au Pachis du Capitaine (Tourinnes-St-Lambert)

La gestion du Pachis continue de manière maintenant « routinière ». Aucun vide locatif ou presque n'est constaté ce qui démontre encore une fois le besoin permanent de ce genre de logement.

3. Gestion d'un logement pris en location par le CPAS, rue de Sart (Lerignes)

Depuis le 15 février 2013, le CPAS de Walhain est également locataire d'un logement (duplex) sis rue de Sart 14. Ce logement est sous-loué par le CPAS qui choisit ses locataires sans contraintes extérieures. Ce bien, loué à prix réduit (ceci permettant au propriétaire de ne pas devoir en gérer les entrées / sorties, etc.), à l'instar d'une prise en gestion par l'AIS) permet au CPAS d'augmenter son offre de logement. Ce logement supplémentaire est par ailleurs considéré comme logement public à part entière.

4. Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon (Nil-St-Vincent)

Suite à la faillite, en 2012, de l'entreprise générale de construction qui avait remporté le marché de travaux, le chantier a enfin pu reprendre au mois de septembre 2013. L'entrée des premiers occupants étant prévue, idéalement, en février 2014. Ce seront donc les premiers véritables logements publics que Walhain pourra offrir à des familles aux revenus précaires ou moyens.

5. Création de 6 logements sociaux et moyens à la rue du Muguet (Perbais)

Ce projet a été introduit et accepté dans le plan d'ancrage communal 2009-2010. Cependant, en raison de l'élaboration en cours d'un Plan Communal d'Aménagement sur la zone, ce projet a d'abord été retardé. Il était également prévu de changer l'opérateur de ce projet afin d'en donner la gestion complète (construction y compris) à notre SLSP de référence, Notre Maison. L'opportunité de déplacer géographiquement ce projet s'est présentée afin de l'adjoindre aux logements retenus dans le plan d'ancrage 2012-2013. La demande de délocalisation et de changement d'opérateur pour ce projet ayant été approuvée par le ministre et le Gouvernement wallon, 4 des 6 logements seront finalement construits sur le terrain du CPAS situé Champ du Favia et intégré aux 3 logements retenus dans le plan 2012-2013 et, s'il est accepté, au programme ambitieux du plan d'ancrage 2014-2016 (voir plus bas). Les 2 logements restants seront délocalisés sur le terrain du « Petit Pré » aux côtés de logements approuvés dans le cadre du plan d'ancrage 2012-2013.

Le Collège communal en sa séance du 31 juillet 2013 a donc mis fin au contrat liant la Commune au bureau d'architecture Desirotte-Donckels puisque ces logements sont repris dans les marchés qui concernent leurs nouvelles localisations respectives.

Les terrains restent néanmoins, et bien évidemment, disponibles pour un futur ancrage et seront utilisés en conformité avec le PCA qui sera alors définitivement approuvé.

6. Création de 3 logements sociaux à la rue Chêvequeue (Walhain-St-Paul)

Cet autre projet du plan d'ancrage communal 2009-2010 avait débuté fin 2010 de manière tangible mais la demande de permis déposée auprès du fonctionnaire délégué a finalement été rejetée par celui-ci le 27 novembre 2012.

Pour cette raison, et comme cela était prévu fin 2012, ce projet a lui aussi été délocalisé sur le terrain de la salle du Seuciau, Chaussée de Namur. La morphologie du terrain nous contraint cependant à être prudents en termes d'implantation. Dès cette phase avant-projet clôturée, le projet pourra évoluer rapidement.

7. Création de 9 logements au Champ du Petit Pré (Walhain-St-Paul)

Ce projet, retenu à hauteur de 7 logements pour le plan d'ancrage 2012-2013 et augmenté de 2 logements délocalisé du projet de la rue du Muguet, a progressé cette année. En effet le marché de service a été attribué. La prochaine étape est la réalisation d'un avant-projet concret et le dépôt d'un permis d'urbanisme. Ceci ne devrait pas tarder puisque l'esquisse proposée à la remise des offres a déjà suscité l'enthousiasme général tant auprès de la Commune qu'auprès du fonctionnaire délégué qui le trouve déjà très attractif.

8. Ancrage communal 2014-2016 : les grandes lignes

Pour ce nouvel ancrage, la Commune de Walhain a déposé une seule fiche projet. Celle-ci n'est cependant qu'une partie seulement d'un projet plus vaste qui concerne la mise en valeur du « cœur de village » situé à l'arrière du CPAS.

Il s'agit de la prolongation d'une opération déjà introduite dans le plan d'ancrage 2012-2013. (Entre-temps, les idées et les souhaits de la Commune se sont affinés. Lors de la première phase, 5 logements avaient été demandés mais seuls 3 avaient été retenus.

Par ailleurs, un projet de l'ancrage 2009-2010 a dû être délocalisé et scindé. Une partie (4) des 6 logements délocalisés l'ont été sur ce terrain. Il y a donc déjà approbation pour 7 logements locatifs publics à cet endroit.

Lors des discussions avec la SLSP Notre Maison au sujet de ce projet, nous avons pu mieux analyser le potentiel que ce site peut offrir. C'est pourquoi il a été décidé de travailler toute cette zone en partenariat avec Notre Maison, afin d'y offrir une mixité à la fois sociale mais aussi générationnelle, de jouissance (locatif/acquisitif) et d'affectation : logements en principal, mais aussi services publics, commerce, professions libérales, salle de rencontre. Il est en effet important, pour que l'ensemble de la zone soit utilisée harmonieusement et étudiée de manière globale.

Le constat (objectivé par les statistiques) que Walhain manque (et manquera de plus en plus) de logements pour les aînés a guidé notre volonté de créer à cet endroit, parfaitement adapté pour les seniors, une alternative à une « résidence service sociale » proprement dite. Il était en effet impossible de créer là une résidence-service complète. Mais nous avons décidé de profiter des nombreux « services » déjà présents tout près. L'idée est donc de créer un bâtiment de 8 logements locatifs publics de 1 chambre pouvant accueillir une ou deux personnes âgées. Celles-ci pourront dès lors bénéficier, le CPAS étant à 100m, des services offerts par celui-ci : buanderie sociale, aides familiales, repas à domicile, taxi social, etc.

Par ailleurs, nous créerons juste à côté un bâtiment qui comportera au rez-de-chaussée un ensemble de 3 cabinets médicaux multi-usage (spécialités tournantes sur la semaine) + salle d'attente, une salle communautaire de quartier et une petite surface commerciale. A l'étage, des logements en appartement. Ce bâtiment, qui sera acquis par la Commune, sera loué par elle. Le mini centre médical pourra dès lors accueillir, au fil des jours, divers prestataires médicaux (kinés, dermatologue, podologues etc...).

Le complexe sportif et diverses salles se situent à 200 mètres à peine et diverses activités sportives et/ou ludiques (dances, etc.) y sont proposées au long de la semaine. La proximité supplémentaires de tous les services (maison communale, poste, pharmacie, magasin de proximité, banque, etc. à moins de 200 ou 300 mètres) complète idéalement le tableau.

Afin de renforcer la mixité sociale, un bâtiment comprenant 4 logements acquisitifs de 1 chambre (similaires aux 8 locatifs) sera également construit. Ces logements seront financés par la Commune et réalisés via une délégation de maîtrise d'ouvrage par la SLSP.

Toujours dans le terrain central, 2 fois 2 logements publics locatifs seront créés (2 maisons de 2 chambres et 2 de 4 chambres).

Enfin, un logement « kangourou » tel qu'il en a déjà été retenu deux au précédent plan d'ancrage, sera construit sur la partie de terrain qui raccroche le terrain central à la rue des Combattants (et donc à la pharmacie, au Delhaize et à la maison communale). Une voirie reliera donc le CPAS au terrain central et à la rue des Combattants (nouvelle traversante).

A noter que la Commune (plus exactement le CPAS, propriétaire des terrains) se réserve la possibilité de vendre quelques terrains à des candidats propriétaires privés et ce toujours dans une optique de mixité sociale.

Le but étant de créer dans cet espace intérieur un véritable « cœur de village » dans lequel la création de logements publics aura tout son sens, il est également prévu d'y réserver une autre partie de terrain pour permettre éventuellement la construction d'un futur bâtiment communal.

Le tout devra s'articuler autour d'une nouvelle « place » agrémentée des infrastructures nécessaires pour qu'elle devienne un nouveau lieu de rencontre et de vie pour le village. Elle permettra également une excellente intégration des habitants des logements publics et des seniors dans le tissu social de Walhain.

B. Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers :

1. Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Cette année, contrairement aux années 2011 et 2012, a été marquée par une baisse sensible des demandes de primes « double vitrage », « réhabilitation » et des diverses autres primes à l'isolation.

Pour 2013 (comptage arrêté au 22 novembre), on a relevé les demandes (complètes) suivantes :

- ✚ 9 demandes de primes à la réhabilitation (- 27 % par rapport à 2012) ;
- ✚ 13 demandes de primes « double vitrage » (- 65 % par rapport à 2012) ;
- ✚ 1 demande de prime à l'embellissement.

Cette diminution très importante s'explique par le succès de l'éco-pack (lancé en mai 2012). Ce pack, qui groupe des primes « énergies » et un prêt à taux zéro consenti par la Région wallonne est un excellent incitant et offre beaucoup d'avantages supplémentaires par rapport aux primes « classiques ». Le service logement réoriente d'ailleurs très souvent les citoyens vers ce « produit » plus complet que la simple prime « énergie » / « réhabilitation ». Cependant, pour l'éco-pack, aucun document ne doit être rempli par la Commune et aucun comptage n'est donc possible.

A côté de ces primes comptabilisées (parce qu'un document est à fournir par le service logement) un nombre toujours croissant de demandes d'informations parvient au service, sur place ou par téléphone, quant aux autres primes « isolation » (murs, sols, toit, audit énergétiques, etc.) ou aux prêts sociaux etc. Celles-ci ne sont pas comptabilisées en fin d'année puisqu'aucun document n'est établi par le service.

2. Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. La Région wallonne a d'ailleurs à ce sujet mis en place plusieurs journées de concertation afin de trouver des solutions aux problèmes de terrain rencontrés tous azimuts.

Une série de constats ont été envoyés en juin 2013 afin d'inciter les propriétaires à remettre ceux-ci dans le circuit locatif ou acquisitif. Les dossiers ont été suivis par une communication avec les propriétaires et plusieurs des bâtiments concernés vont être à nouveau occupés.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration commence à porter ses fruits et une maison, presque neuve et jamais habitée, devrait être prochainement mise en gestion à l' AIS. Les autres dossiers sont en cours.

Une mise à jour de la liste des bâtiments inoccupés a été faite en octobre 2013.

Au niveau de la salubrité, quelques bâtiments « améliorables » ont aussi été remis en état ou mis en vente (et ensuite rénovés).

Plusieurs demandes (nombre similaire aux autres années) sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent à nous pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

A noter un nombre considérablement croissant de demande d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

C. La cartographie :

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS concernant des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, afin de visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple la création de cartes pour les fiches « balades » de l'office du tourisme. Cette année ayant été marquée par l'introduction d'un plan d'ancrage communal du logement, de nombreuses cartes et statistiques cartographiques ont également été effectuées afin de répondre à la demande du Gouvernement wallon en ce sens.

7. TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux s'est réorganisé, depuis 2008, en optant pour une répartition du personnel ouvrier en neuf équipes. Le travail des équipes est coordonné par M. Benoît Marchal, Chef de Bureau technique. Celui-ci organise une réunion hebdomadaire avec chaque responsable d'équipe afin de coordonner le travail et de prévoir le matériel nécessaire au chantier. Il rédige chaque semaine un planning qui est soumis au Collège communal pour approbation. Le planning est remis au responsable d'équipe lors de la réunion suivante. Le 14 octobre 2013, M. Rodrigue Bouvier a été engagé comme gradué spécifique suite au départ de l'agent technique, Mme Vanessa Freson, le 8 février 2013.

Epandage hivernal

Lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet du bus, tandis que les deux tracteurs s'occupent des petits hameaux et voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de quatre tonnes de sel. Les tracteurs, eux, réalisent leur circuit avec deux saloirs chargés d'une tonne de sel et rechargent une fois par sortie. Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige. Un épandage dans toute l'entité coûte 1200 €. Lors de fortes averses de neige et comme cela a déjà été le cas, nous sommes parfois amenés à fermer certaines voiries secondaires pour lesquelles existent un itinéraire parallèle (ex : route Orbais fermée = itinéraire parallèle via la E411).

Actions sur fonds propres

Achat d'un camion brosse :

Depuis quelques années déjà, opérait sur le territoire de la Commune, une balayeuse de rue achetée en partenariat avec les communes de Chastre et de Mont-Saint-Guibert. Pour des raisons évidentes de disponibilité mais aussi de pannes fréquentes, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un camion-brosse type chantier qui permet à la fois le nettoyage des voiries, des trottoirs, le désherbage des accotements, le nettoyage des coulées boueuses à l'aide d'une rampe haute pression, le débouchage des égouts et aussi le curage des avaloirs, le tout en une seule et même machine.

Les conditions et le mode de passation du marché public de fournitures ont été approuvés par le Conseil Communal en date du 30 juillet 2012 et rendus pleinement exécutoires par la Tutelle de la Région wallonne le 14 septembre 2013. L'avis de marché, a été publié au moniteur Belge en date du 3 octobre 2012 et les soumissions ont été ouvertes le 27 novembre 2012. Le marché a été attribué par le Collège communal du 12 décembre 2012 et notifié le 28 janvier 2013 à l'entreprise ITM Sud de LES ISNES pour un montant de 202.150 € HTVA ou 244.601,50 € TVAC.

La réception provisoire du camion brosse a été effectuée le 11 octobre 2013.

La machine donne pleine satisfaction, et est d'une aide précieuse en ce qui concerne le nettoyage de nos voiries.

Il est important de savoir, que trois opérateurs ont été formés au sein de l'équipe technique par la société ITM et par Volvo (camion), pour travailler avec la machine en toute sécurité.

Achat de brosses pour le camion-brosse :

Dans le cadre de l'achat du nouveau camion-brosse type chantier, celui-ci doit être équipé de différents types de brosses. Tout d'abord, des balais ventraux ainsi que des balais latéraux pour le nettoyage des voiries, des parkings, et les travaux de raclage. La brosse de désherbage doit pouvoir éliminer les mauvaises herbes et autres résidus indésirables dans les caniveaux, les zones piétonnes, les pistes cyclables, ainsi que tout espace public extérieur.

A cet effet, un cahier spécial des charges et la liste des firmes à consulter ont été préparés par le service des travaux et approuvés par le Collège Communal en séance du 13 novembre 2013. L'ouverture des offres est fixée au 16 décembre 2013.

Achat d'une épandeuse à sel sur relevage tracteur :

Depuis quelques années, nous travaillons avec une trémie à sel de 4T sur camion et deux saloirs de 1T pour les tracteurs, ces saloirs sont de type agricole.

Cependant, avec ceux-ci, il est très difficile de contrôler le grammage et la largeur de distribution.

L'achat d'une épandeuse de ce type, permettra de contrôler en permanence le grammage épandu, de régler facilement et précisément la largeur de distribution ainsi que l'asymétrie. Vu l'âge avancé de nos saloirs, les casses augmentent d'année en année. Pour cette raison, le service travaux a rédigé un cahier spécial des charges pour l'achat d'une épandeuse sur tracteur. Celui-ci a été approuvé par le Collège Communal en séance du 11 septembre 2013. Les conditions du marché ainsi que le mode de passation, ont été approuvés par le Conseil Communal, en date du 14 octobre 2013. Les firmes à consulter ont été approuvées par le Collège Communal en date du 11 septembre 2013. Quatre entreprises ont été interrogées. Trois entreprises ont remis offre. L'ouverture des offres a eu lieu en date du 4 novembre 2013.

Le 6 novembre 2013, le Collège Communal a attribué le marché à la société GDA, pour un montant total de 8.603,00 € HTVA ou 10.409,63 € TVAC. La machine sera livrée en 2014.

Marché de sel de déneigement :

Dans le cadre de fourniture de sel de déneigement et de fondant rapide, il faut savoir que nous commandons annuellement ce type de marchandise afin de sécuriser nos voiries.

Vu que le seuil n'est pas dépassé (30.000€ HTVA), habituellement nous ne rédigeons pas de cahier spécial des charges, nous lançons simplement un appel d'offre.

En 2012, nous avons travaillé avec du sel de déneigement classique et du fondant rapide. Nous avons épandu +/- 175 T de sel (déneigement + Di-Mix).

Il est de plus en plus difficile d'estimer la quantité de sel dont nous avons besoin sur un hiver.

Cette année, afin de se prémunir sur certains points, le service travaux a préféré rédiger un cahier spécial des charges. Celui-ci reprend clairement les clauses telles que, un engagement quantitatif, les amendes et pénalités de retard de livraisons, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire (si le sel ne semble pas efficace ou hors tolérance par rapport au cahier spécial des charges), des spécificités sur la livraison et le stockage, bref les caractéristiques complètes et spécifiques à nos besoins.

Le marché reprend une quantité de base de 100 T livrées en bull-bag de 1T, ce qui correspond à 65 T de sel de déneigement, 33 T de sel fondant rapide, 2 T de sel en sac de 25Kg. Il est important de savoir qu'une quantité identique est stockée chez l'adjudicataire. Les commandes sont passées par charge complète de 24T et livrables dans les 24h dans notre hangar communal.

Le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges et les firmes à consulter, en séance du 18 septembre 2013. Cinq sociétés ont été consultées, elles ont remis offre pour le 18 octobre 2013. La société ZOUTMAN a été désignée comme adjudicataire du marché par le Collège Communal en séance du 6 novembre 2013. Le montant total du marché dépendra évidemment des quantités commandées et selon les postes repris sur le formulaire de soumission.

Marché de carburant :

Dans le cadre du marché public de fournitures relatif à l'achat de carburant lancé par le Service Public de Wallonie, la Société Total nous a informés en date du 31 mai 2013 qu'elle avait été désignée comme adjudicataire de ce marché pour une durée de trois ans. Auparavant, la Commune établissait un cahier spécial des charges pour la fourniture de carburant. À présent, nous nous sommes rattachés à leur marché, bénéficiant ainsi de conditions financières qu'une commune seule ne pourrait obtenir.

Les conditions données par Total sont avantageuses pour notre charroi, et diminueront, de manière substantielle notre budget carburant ainsi que notre responsabilité en matière de prévention incendie (cuve, bac de rétention, rapport pompiers, respect environnemental). En séance du 5 juin 2013, le Collège Communal a approuvé cette adhésion, auprès de Total Belgium. Chaque véhicule est à présent équipé d'une carte carburant. Les ouvriers et employés ont reçu un code à huit chiffres, celui-ci reprend quatre chiffres reprenant un code secret (code confidentiel) et quatre chiffres reprenant le code chauffeur (celui-ci nous permet d'identifier le chauffeur). Le remplissage des véhicules est maintenant réalisé à la station Total de Nil-St-Vincent. Lors du remplissage, chaque chauffeur doit encoder les kilomètres du véhicule, ce qui nous permet de vérifier les consommations.

Achat de tentes et de chapiteaux :

Dans le cadre des diverses festivités organisées par la commune mais encore pour les écoles communales, nous avons recours aux tentes mises à disposition par la Communauté Française et par la Province du Brabant Wallon. Toutefois, fortes de leur succès toujours croissant, l'an dernier, certaines tentes n'ont pu être mise à notre disposition. De plus, les tonnelles disponibles pour les comités de parents des écoles de l'entité, s'avéraient plus que vétustes et nécessitaient leur remplacement. Dès lors, pour des raisons de facilité et de sécurité d'approvisionnement, il était préférable de faire cette acquisition. De plus, ça nous évite des déplacements fréquents, donc risques supplémentaires pour nos ouvriers. Un marché pour l'achat de 3 tentes a donc été proposé par le service travaux. Les conditions du marché, les firmes à consulter, ainsi que le mode de passation ont été approuvés par le Collège Communal du 9 janvier 2013 et par le Conseil Communal du 21 janvier 2013.

En date du 6 mars 2013, le Collège Communal a désigné comme adjudicataire du marché la société Schreiber pour un montant total 14.925, 70 €TVAC.

La livraison des tentes de réception a été effectuée en avril 2013 et suivie d'un écolage.

Réfection de murets de protection de ravines :

Suite à divers accidents de roulage, et étant donné l'état de certains ouvrages d'art dont l'entretien incombe à la commune, il était nécessaire de procéder à la réfection de murets. Sur base d'une visite sur place, le service travaux a établi un cahier spécial des charges et un métré, prévoyant la stabilisation de la fondation ou la réalisation d'une nouvelle, ainsi que la réalisation d'un autre muret.

Lors d'un premier passage au Collège Communal en séance du 28 novembre 2012, et à la demande de celui-ci, un certain nombre de murets ont été ajoutés, ce qui porte le nombre de murets à réfectionner à 9. L'estimation initiale pour la réfection d'un muret étant d'environ 3.000,00€ TVAC, cela porte donc l'estimation totale du budget nécessaire à 27.000€ si le travail est effectivement réalisé par une entreprise. Dès lors, sur proposition de Benoît Marchal, chef du bureau technique, le travail pourrait être réalisé au fur et à mesure par le service travaux et seul un marché de fournitures serait effectué.

Un cahier spécial des charges ainsi que la liste des entreprises à consulter a été approuvé au Collège Communal en séance du 5 décembre 2012. Les conditions du mode de passation ont été approuvées par le Conseil Communal en date du 17 décembre 2012.

Quatre entreprises ont été interrogées. En séance du 24 avril 2013, le Collège Communal a désigné comme adjudicataire, la société Matériaux du Pavillon pour un montant HTVA de 2.316,55€ ou 2.803,03€ TVAC.

Les murets sont à présent tous réfectionnés et ceci par notre équipe voirie.

Fourniture et pose de caveaux et columbariums dans les cimetières de l'entité :

Suite à une demande toujours plus croissante en la matière, le Collège Communal est régulièrement amené à placer des caveaux et columbariums dans nos cimetières.

Cette année encore, nous avons dû opérer un recensement des disponibilités par cimetière. Force est de constater que le nombre de caveaux et de columbariums était insuffisant.

Nous avons donc proposé au Collège Communal d'augmenter la capacité des cimetières.

À Tourinnes-Saint-Lambert, nous avons placé 8 columbariums supplémentaires, nous avons donc une capacité de 16 columbariums au total. Le cimetière de Nil-St-Vincent a été équipé de 8 columbariums supplémentaires, ce qui porte le total à 19 columbariums. En ce qui concerne le cimetière de Walhain centre, le nombre de columbariums était de 7 et il passe à un total de 15. 12 caveaux ont été créés à Walhain, ce qui fait un total de 20 caveaux.

Le cahier spécial des charges et la liste des entreprises à consulter ont été approuvés par le Collège communal en séance du 6 février 2013. Les conditions et le mode de passation ont été adoptés par le Conseil communal en date du 25 février 2013. Neuf entreprises ont été consultées.

Elles ont remis offre pour le 18 avril 2013. La société DP Jardins a été désignée comme adjudicataire par le Collège Communal en séance du 22 mai 2013, pour un montant HTVA de 17.991,95€ ou 22.772,62€ TVAC.

La notification des travaux a été envoyée en date du 20 août 2013, fixant le début de ceux-ci, au 8 octobre 2013 pour une durée de 20 jours ouvrables.

Les travaux sont à présent terminés ; la réception provisoire a été réalisée en date du 26 novembre 2013.

Acquisition et placement de stores à l'école de Tourinnes-St-Lambert :

Le nouveau bâtiment présente d'importantes surfaces vitrées orientées au sud-ouest, ce qui engendre certains désagréments pour les élèves et leurs enseignants en termes d'éblouissement et de surchauffe. Les classes de l'ancien bâtiment sont pour leur part orientées au sud-est, ce qui génère un ensoleillement important au moment de la sieste des élèves du niveau maternel. Il y avait donc lieu d'équiper les salles de classe de l'ancien et du nouveau bâtiment de cette implantation scolaire, par des stores de protection efficaces contre le soleil. Le service travaux a donc rédigé un cahier spécial des charges, reprenant des stores extérieurs motorisés pour le nouveau bâtiment, et des stores intérieurs pour le bâtiment des maternelles.

En séance du 11 janvier 2012, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges, ainsi que les firmes à consulter.

Les conditions du marché ainsi que le mode de passation ont été approuvés par le Conseil Communal en date du 23 janvier 2012. Les firmes à consulter ont été approuvées par le Collège Communal en séance du 8 février 2013. Six entreprises ont été interrogées. Une entreprise a remis offre. L'ouverture des offres a eu lieu en date du 9 mars 2012.

En séance du 18 avril 2012, le Collège Communal a attribué le marché à la société BPH Stores pour un montant total de 20.592,00€ HTVA ou 24.916,32€ TVAC.

Les stores ont été réceptionnés et donnent pleine satisfaction.

Réfection de dalles-béton :

Cette année, le Collège Communal a décidé d'octroyer un budget de 150.000 € destiné à la réfection de nos dalles de béton dans diverses rues, ainsi que la réfection de joints à la masse. A cet effet, le service travaux a réalisé un cahier spécial des charges type Qualiroutes, avec un métré séparatif rue par rue. Les priorités ont été fixées suivant l'état apparent des dalles, suivant leur fissuration, leur dénivelé mais encore leur planéité.

En séance du 12 septembre 2012, le Collège Communal a approuvé la réalisation du plan sécurité par un bureau d'étude. Le 25 septembre 2012, le bureau C² Project a déposé la partie technique et le PSS (Plan Santé Sécurité). En séance du 17 octobre 2012, le Collège Communal a fixé les priorités par groupe. En séance du 6 février 2013, le Collège Communal a approuvé les priorités par rue, l'avis de marché, et le cahier spécial des charges. En séance du 13 mars 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges modifié sur base du modèle CCT Qualiroutes. Le nouvel avis de marché ainsi que les métrés séparatifs et le métré récapitulatif.

L'avis de marché à été publié le 18 mars 2013 au moniteur Belge.

Huit entreprises ont acheté le cahier spécial des charges. L'ouverture des offres en séance publique s'est déroulée le 24 avril 2013.

La société Masset a été désignée comme adjudicataire par le Collège Communal, en séance du 22 mai 2013, pour un montant de 86.905,53€ HTVA ou 105.155,69€ TVAC.

Ci-dessous, la liste des rues reprises dans le métré :

Deux dalles dans le carrefour rue du Maïeur et route d'Orbais ;

- Une série de dalles rue de Sart (n° 42, 43, 53, 55, 57, 59, 68) ;
- Une série de dalles rue de Blanmont (n° 29 et après le carrefour avec la rue de la Tour) et du Géronsart (n° 19, 21, 23, 33) ;
- Le carrefour de la rue de Blanmont et de la Tour ;
- Le Trou Bigau (face au poteau 665) ;
- Le Trichon (avant le carrefour avec la rue du Warichet) ;
- La Scierie (entrée Bourguignon) ;
- Le Baty (en face du n° 19).

Ces travaux ont eu lieu en deux phases :

- pour ne pas bloquer la circulation complète d'une voirie vu le temps de séchage du béton (+/- 3 semaines)
- parce qu'il était impossible de bétonner deux dalles contigües, et qu'il fallait impérativement travailler avec un cubage bien défini, de manière à éviter les surcoûts de marchandises et les m³ manquants dans les mélangeurs.

Raccordements aux égouts :

En 2009, nous lançons un marché pour une durée de 4 années. Ce marché ayant donné pleine satisfaction tant au niveau du délai qu'au niveau de la qualité des travaux (raccordement, réfection voirie,...). Le Collège Communal a donc décidé de lancer un nouveau marché pour une période de quatre années. En séance du 6 février 2013, le Collège Communal avait désigné le bureau C² Project en vue de réaliser le cahier spécial des charges techniques et le PSS (Plan Sécurité Santé). Le 20 mars 2013, nous avons réceptionné les documents émanant du bureau d'étude. Suite à cela, le service travaux a émis une série de remarques. Le 26 mars 2013, nous avons réceptionné le cahier spécial des charges définitif. En séance du 3 avril 2013, le Collège Communal a acté le cahier spécial des charges.

Pour l'estimation du marché, nous nous sommes basés sur le nombre de raccordements en 2011 et 2012. Nous avons donc fixé le métré sur 20 raccordements par année. Le montant pour une année est de 96.000€ TVAC, ce qui donne un montant total pour quatre années de 384.000€ TVAC.

En séance du 15 avril 2013, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité les conditions ainsi que le mode de passation. Le dossier a été envoyé au Service Public de Wallonie (cellule marchés publics) en date du 16 mai 2013, celle-ci ayant marqué son accord sur notre dossier en date du 14 juin 2013. Le 20 juin 2013, nous faisons l'ébauche de l'avis de marché pour le bulletin des adjudications. En séance du 26 juin 2013, le Collège Communal approuvait l'avis de marché ainsi que la décision de la tutelle marché public.

Neuf entreprises ont demandé le cahier spécial des charges. Les offres devaient rentrer pour le 23 août 2013. L'ouverture des offres a eu lieu le 23 août 2013 en séance publique. En séance du 11 septembre 2013, le Collège communal a attribué ce marché à l'entreprise Masset pour un montant de 307.702,26 € TVAC.

Le marché devrait débuter le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de quatre années.

Plafond RF (anti feu) école de Perbais :

Suite à des infiltrations d'eau au niveau de la toiture lors de l'hiver passé, les plafonds de l'école communale de Perbais ont été endommagés.

Nous avons donc lancé appel d'offre pour le montage et le démontage d'un nouveau plafond RF (anti feu) 1heure, ainsi que de l'isolation de celui-ci. Le service travaux a réalisé un dossier assurance pour lequel nous avons un accord de réparation. Concernant ces infiltrations il faut savoir qu'Ethias a reconnu les dégâts, et qu'ils nous ont dédommagés pour un montant de 11.161,14 euros.

Ces travaux nécessitent :

Le montage d'un échafaudage avec planché ;

Le montage/démontage de l'ancien plafond plus évacuation des débris (+-70m²) ;

L'isolation du plafond en laine de roche ;

Le placement de deux plaques de gy proc avec joints croisés pour que le plafond soit RF (anti feu) 1h.

De manière optionnelle, le service travaux a également proposé le démontage du double vitrage (8 pièces) et le placement de panneaux multiplex (8 pièces). Ceci aurait pour but de descendre la hauteur des plafonds existants. Le Collège Communal définira plus tard si cette option est retenue ou non. Notre but premier est l'économie d'énergie, dans un second temps, cela nous donnerait la possibilité de créer un étage.

Nous profiterons des travaux pour remplacer le câblage électrique et changer l'éclairage de la classe avec notre équipe bâtiment. Nous devons faire appel à notre sous-traitant en ce qui concerne l'alarme.

En sa séance du 23 octobre 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges ainsi que la liste des entreprises à consulter. Il a également donné son accord pour faire appel à Ebwank Geoffrey pour qu'il fasse un rapport de stabilité. En date du 12 novembre 2013, le Conseil Communal a également approuvé les conditions ainsi que le mode de passation de ce marché. Le coût de ces travaux est estimé à 21.719,50 € TVAC.

En date du 22 novembre 2013, l'invitation à remettre une offre a été lancée pour la déposer le 16 décembre 2013.

Achat de défibrillateurs :

Un projet lancé par la Province du Brabant Wallon en mai 2012 a proposé aux Clubs sportifs évoluant en division nationale ou équivalant quel que soit le sport pratiqué, une subvention de 100% couvrant l'achat et le placement d'un défibrillateur au sein de l'infrastructure sportive dans laquelle ils évoluent.

Suite à cela, la Commune, en collaboration avec chaque club visé, a rentré un dossier de subside dans le courant du mois de juin 2012 et le Royal Wallonia Walhain, le Volley Club de Walhain ainsi que le club de Pelote Niloise ont obtenus une promesse ferme de subside le 20 août 2012 d'un montant de 2.595,45€. Deux autres défibrillateurs non-subventionnés ont également été commandés, un à destination de l'administration communale et le second à destination du Football de Tourinnes-Saint-Lambert.

Ces défibrillateurs sont placés et opérationnels au stade des Boscailles, au Hall Omnisport, au chalet de Balle Pelote, à l'administration communale et à la Buvette des Cortils. Le Collège Communal en séance du 21 novembre 2012 a attribué le marché pour un montant total de 11.882,20€ TVAC à la société Eurodist. Le matériel a été réceptionné le 17 janvier 2013. Deux formations ont été données le 29 janvier 2013 par cette société aux utilisateurs des salles et aux enseignantes.

Achat de radars préventifs et d'un analyseur de trafic:

Dans le cadre de projets de mobilité et d'une étude plus approfondie du trafic sur le territoire de la commune de Walhain, un cahier spécial des charges a été conçu afin de procéder à la passation d'un marché public pour l'achat de radars préventifs et d'un analyseur de trafic. Les conditions et le mode de passation ont été soumis au Collège Communal du 8 août 2012 et au Conseil communal du 17 septembre 2012 pour approbation. 6 sociétés ont été invitées à remettre offre pour le 7 janvier 2013 et la société EUROSIGN a été désignée comme adjudicataire par le Collège communal de ce 6 janvier 2013.

La notification ainsi que la commande de 6 radars et d'un analyseur de trafic pour un montant total de 17.693,83€ TVAC a été envoyée le 29 janvier 2013. La réception provisoire des fournitures susmentionnées, a été effectuée le 13 mars 2013 par Benoît Marchal, agent technique en chef. Ils sont maintenant installés suivant l'implantation proposée par le service mobilité et approuvée par le Collège Communal.

Assistance technique ponctuelle 2013 :

Dans le cadre d'un certain nombre de dossiers confiés au service travaux, et notamment pour des réparations de voiries, des petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés, notre service ne dispose pas toujours du temps pour réaliser le dossier (dans le cadre de dossier subventionné le délai est parfois très court pour rentrer un projet). Dès lors, nous devons faire appel à un bureau d'étude extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée. En séance du 9 janvier 2013, le Collège Communal a approuvé le principe et les bureaux à interroger. Le 17 janvier 2013, nous invitions les différents bureaux à remettre offre. Parmi les bureaux interrogés, 3 ont remis offre. En séance du 30 janvier 2013, le Collège Communal donnait son accord pour poursuivre la procédure négociée avec les 3 bureaux. Le Collège Communal, en séance du 20 février 2013, a attribué le marché au bureau C² Project pour un montant maximal de 6.655,00€ TVAC suivant les honoraires fixés dans le cahier spécial des charges. La lettre de notification a été envoyée en date du 25 février 2013. Le 4 mars 2013 nous recevions un retour du bureau C2 Project confirmant qu'ils avaient bien reçu la notification du marché.

Réfection du revêtement asphaltique de la rue du Fond des Saussailles :

Le dossier de réfection de la rue du Fond des Saussailles avait initialement été prévu comme une prolongation possible du chantier de la rue de la Station à Tourinnes-St-Lambert. Toutefois, après contact avec la tutelle, il apparaissait que ces travaux « complémentaires » ne pouvaient faire l'objet d'une procédure simplifiée ou l'on aurait interrogé la société qui réalisait les travaux de la rue de la Station, à savoir, l'entreprise Raman. Dès lors, le lancement d'une nouvelle et complète procédure de marché apparaissait comme nécessaire. En séance du 24 octobre 2012, le Collège Communal a approuvé le mode de passation, le cahier spécial des charges, le métré ainsi que la soumission au Conseil Communal. Le service travaux a alors préparé un cahier spécial des charges qui a été approuvé lors du Conseil Communal du 12 novembre 2012. En sa séance du 14 novembre 2012, le Collège Communal a fixé les entreprises à consulter. Vu le montant des travaux estimé, il a été envisagé de passer celui-ci par procédure négociée sans publicité. En séance du 14 novembre 2012, le Collège Communal approuvait la liste des entreprises à consulter ainsi que la date d'envoi et de retour des offres. Le 16 novembre 2012, nous avons invité les entreprises à remettre offre. Les offres devaient nous parvenir pour le 10 décembre 2012. 3 entreprises ont remis offre. Le Collège Communal en sa séance du 12 décembre 2012, a désigné comme adjudicataire l'entreprise Mélin SA pour un montant de 45.004,00€ HTVA ou 54.454,84€ TVAC. La notification de l'attribution a été envoyée en date du 8 janvier 2013. Le 4 février 2013, nous avons réceptionné le cautionnement. En sa séance du 13 mars 2013, le Collège Communal a accepté le report de début des travaux au 8 avril 2013. Le 12 avril 2013, après une nouvelle réunion sur place, l'entreprise a proposé de changer le type d'asphalte au niveau de la sous couche. Suite aux conditions climatiques, l'entreprise n'a pu réaliser l'asphaltage à la date planifiée. Vu que l'entreprise Verhaeren réalisait le raclage et l'asphaltage de la rue de la Station (phase 3) les 16, 17 et 18 avril, afin d'éviter une cohabitation entre les deux entreprises, nous avons alors demandé à l'entreprise Mélin de reporter une seconde fois le début des travaux. L'entreprise Mélin a proposé la nouvelle date, les 6 et 7 mai 2013. En sa séance du 17 avril 2013, le Collège Communal approuvait la nouvelle date de réfection et l'avenant proposant le changement du type d'asphalte. Les travaux sont à présent à réceptionner.

Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie

Plan d'investissement 2013-2016 :

Suite à une dépêche émanant du Service Public de Wallonie en date du 06 juin 2013, exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2013-2016, et prise pour information par le Collège Communal en date du 12 juin 2013 nous avons proposé un plan d'investissement qui porte de 2013 à 2016.

Le plan d'investissement fixe des priorités bien arrêtées. En respectant les priorités, la Commune peut obtenir une enveloppe subsidiée de 360.366€ en vue de réfectionner des voiries communales sur une durée déterminée.

Voici les priorités définies dans le plan d'investissement 2013-2016 de travaux subsidiés :

1. L'égouttage ;
2. La sécurité routière et l'amélioration du cadre de vie ;
3. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
4. La rénovation du patrimoine existant ;
5. Les constructions et rénovations durables.

Sur décision du Collège Communal en date du 19 juin 2013, le service travaux a rédigé un rapport de manière à évaluer la meilleure utilisation du subside régional alloué à la commune. Cependant, le service travaux avait déjà anticipé le programme de subvention, en proposant au Collège Communal en date du 06 février 2013, un plan de hiérarchisation de nos voiries et approuvé par le Conseil Communal dans la foulée.

Afin de respecter les points repris dans la dépêche, une réunion a été organisée en date du 18 juin 2013, entre l'Administration communale et l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon). Suite à cette réunion et de manière à respecter les priorités en matière d'égouttage, il a été proposé au Collège Communal de reprendre la rue Cruchenère en égouttage exclusif.

En date du 31 juillet 2013 et du 28 août 2013, le Collège Communal a approuvé le plan d'investissement proposé par le service travaux. Vu le délai très court laissé pour réaliser le plan d'investissement (plan devant être remis pour le 16 septembre 2013 au SPW), le service travaux s'est chargé de la réalisation des fiches, et du mesurage des voiries reprises dans celui-ci.

En date du 9 septembre 2013, nous transmettions la première partie du plan d'investissement au SPW (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège Communal). Le Conseil Communal ayant approuvé notre plan d'investissement en date du 16 septembre 2013, la délibération approuvant celui-ci a pu être envoyée au Service Public de Wallonie le 30 septembre 2013. Afin de défendre nos projets, d'évaluer la pertinence de notre plan d'investissement, une réunion et une visite des voiries ont eu lieu avec l'IBW, le SPW (Service Public de Wallonie) et le service travaux de la commune en date du 09 octobre 2013. Le dossier est actuellement à l'étude au niveau du SPW (pouvoir subsidiant).

Voici en quelques lignes les voiries et le type de travaux qui y seront réalisés.

Rue Cruchenère :

La fiche proposée reprend, le placement d'un égout sur 700 mètres linéaires en voirie (une partie du haut de la rue et toute la partie basse) pour venir se raccorder à la rue de la Sucrierie. L'égout sera placé par demi-chaussée. Une remise en printing état de la voirie sera opérée (réfection de la dalle sur la bande en travaux). Vu que le dossier est proposé en égouttage exclusif, il sera normalement géré et coordonné par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

- ✚ Les rues Gailly, des Combattants, Bourgmestre Gillisquet, de Saint-Paul et du Bois de Buis à Walhain-St-Paul ;
- ✚ Les rues Abbesse (partie asphaltée), Saint-Vincent et Saint-Martin à Nil-St-Vincent ;
- ✚ Les rues d'Enfer, Saint-Lambert et Marie-au-Broux à Tourinnes-St-Lambert.

Outre le projet d'égouttage, la réfection ou l'entretien des voiries principales suivantes, apparaît comme impérieuse du fait qu'elles sont les plus fréquentées de la Commune. Leur entretien permettra de prolonger considérablement leur durée de vie. Certaines de ces voiries ont été ré asphaltées il y a une dizaine d'années. Il serait dommage de devoir les refaire complètement par manque d'entretien. Nous avons donc prévu un enduisage bicouche avec un remplacement ponctuel ou une remise à niveau des éléments linéaires (avaloir, trapillon, bordure). Celui-ci est posé en deux couches avec des calibres de grenailles différents suivant la couche et l'état de la voirie. Il permettra d'enduire les revêtements de manière à les imperméabiliser et à prolonger leur durée de vie.

- ✚ rues du Poncha, de Vaux-en-Beaujolais,
- ✚ rue Chapelle Sainte-Anne,
- ✚ rues Pré des Basses, des Ecoles, Bolette
- ✚ rue des Trois Cerisiers

Outre l'entretien des voiries principales, la réfection de ces rues apparaît également comme impérieuse du fait qu'elles sont les plus dégradées. Nous avons prévu pour ces voiries, un raclage pose sur 8 ou 10 cm, avec un remplacement ponctuel, ou une remise à niveau des éléments linéaires (avaloir, trapillon, bordure).

L'évaluation des 8 autres projets prioritaires (hors égouttage) se monte à un total de 868.789,58€ HTVA, soit 1.051.235,90€ TVAC avec une subvention de 360.366 €
Le dernier chantier devra obligatoirement être attribué pour le 31 décembre 2016.

Pourquoi avoir travaillé de la sorte :

Vu que l'enveloppe subside est moins élevée que dans le cadre d'un plan triennal (60%), nous estimions qu'il fallait limiter la réfection des rues, à de l'entretien (enduit), à un raclage/pose, avec réfection partielle du coffre et à la remise à niveau de certains éléments linéaires. Cette méthode permettrait de réfectionner un maximum de rues. Si le Collège Communal avait opté pour une réfection comprenant le coffre, le budget communal aurait été trop faible, et le nombre de rues réfectionnées très limitée.

Marché de service, désignation d'un bureau d'ingénierie pour le plan d'investissement :

Voici les rues concernées par le premier marché de service : les rues Gailly, des Combattants, Bourgmestre Gilisquet, de Saint-Paul et du Bois de Buis à Walhain-St-Paul ; Abbessé (partie asphaltée), Saint-Vincent et Saint-Martin à Nil-St-Vincent, d' Enfer , Saint-Lambert et Marie-au-Broux à Tourinnes-St-Lambert.

De manière à pouvoir répondre directement à la circulaire lors de sa réception, et de remettre des dossiers sans perdre de temps (au niveau du marché de service), nous avons proposé au Collège Communal de hiérarchiser les voiries, et de fixer le type de réfection à y apporter. Cette hiérarchisation a permis d'anticiper les procédures concernant le marché de service à lancer pour répondre aux impositions du pouvoir subsidiant, cela nous a aussi permis de fixer un budget en conséquence.

Le service travaux proposait un marché de service par tranche. Une tranche ferme reprenant la réalisation des fiches, une tranche conditionnelle visant à la réalisation du cahier spécial des charges de la rue concernée.

En séance du 6 février 2013, le Collège Communal approuvait les bureaux à consulter ainsi que le cahier spécial des charges. Le 25 février 2013, le Conseil Communal approuvait le mode de passation du marché. En date du 6 mars 2013, nous avons envoyé le cahier spécial des charges au SPW (Service Public de Wallonie). Le 4 avril 2013, à notre étonnement, le SPW (Service Public de Wallonie) refusait le marché. Le 15 avril, nous avons contacté l'UVCW (cellule marchés publics). Le 6 juin 2013, l'UVCW nous confirmait que notre marché répondait bien à la réglementation en vigueur. Le 10 juin 2013, nous demandions au SPW de réexaminer notre cahier spécial des charges. En date du 24 juin 2013 et après avoir analysé à nouveau notre dossier, le SPW remettait un avis favorable sur notre cahier spécial des charges sans n'y avoir apporté aucune modification. Le 24 juin 2013, nous avons envoyé les invitations aux soumissionnaires. En date du 8 août 2013, les soumissionnaires ont remis offre. En séance du 11 septembre 2013, nous avons procédé à l'ouverture des offres. En séance du 18 septembre 2013, le Collège Communal a attribué le marché de service à l'entreprise C2 Project pour la réalisation de 3 fiches pour un montant de 1.500€ HTVA.

Lors de la séance du 23 octobre 2013, le Collège Communal approuvait les fiches proposées par le bureau d'étude.

En séance du 13 novembre 2013, le Collège Communal approuvait la demande du service travaux visant à notifier la tranche conditionnelle du marché de service et ayant pour but d'anticiper la réalisation des projets. La crainte du service travaux est que le pouvoir subsidiant libère au même moment beaucoup de dossiers et qu'il faille travailler dans l'urgence.

D'ici peu, et suivant approbation de notre plan d'investissement, un second marché de service sera lancé pour les rues reprises dans le cadre des travaux de raclage/ pose.

Réfection de la rue de Station :

Dans le cadre d'une nouvelle circulaire offrant la possibilité de réfectionner nos voiries (droit de tirage), le Collège Communal a décidé de remettre un dossier concernant la réfection de la rue de la Station. Il s'agit du remplacement ponctuel du coffre de voirie, de la démolition avec pose de nouveaux filets d'eaux, du remplacement des avaloirs et des trapillons et, enfin, de la pose de deux nouvelles couches d'asphalte.

La mission d'auteur de projet et de surveillance a été notifiée au Bureau Concept le 10 novembre 2010. La fiche a été soumise au Collège le 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011, avec la liste prioritaire des travaux. Un dossier complet ayant été envoyé au SPW, la Commune a reçu, le 29 septembre 2011, une promesse ferme de subside pour un montant de 191.392 €.

Un marché a été lancé et attribué par le Collège Communal du 21 décembre 2011 à l'entreprise RAMAN pour un montant de 955.094,31 € TVAC. Les travaux ont débuté le 8 février 2012. Toutefois, en cours de chantier, un certain nombre de problèmes sont apparus, notamment en raison de la très mauvaise qualité, par endroits, du coffre de la voirie, ceci nécessitant une intervention plus importante et entraînant un surcoût d'environ 250.000 € TVAC.

Actuellement les travaux sont terminés, nous sommes en attente de la réception provisoire et du décompte final des travaux. Le résultat des essais et contre-essais asphaltiques concernant la phase n°2 ne répondant pas à la norme, le Collège Communal en date du 14 novembre 2013 a refusé les moyens de défense de l'entreprise.

Nous attendons maintenant une réunion avec chaque partie concernée pour convenir de la suite du dossier.

Pose d'un égout reliant le rue du Trichon à la rue Abbessé :

Dans le cadre du plan triennal, le Collège Communal a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue St-Vincent et rejoignant le collecteur posé actuellement par l'IBW en vue d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de service, maintenue par le bureau Grontmij Wallonie, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux. Le SPW envoyait par courrier la promesse ferme de subside le 20 juillet 2011. Comme il s'agissait d'un égouttage exclusif, l'IBW a donc repris la maîtrise de l'ouvrage.

Les travaux, estimés à 147.300 €, n'ont pas encore débutés, l'IBW effectuant actuellement des études géotechniques complémentaires. Ces travaux sont subsidiés par la SPGE et seront entièrement réalisés par l'IBW.

Le permis d'urbanisme ayant été délivré en date du 09 octobre 2013, les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2014.

Pose d'un égouttage rue de la Sucrierie :

Toujours dans le cadre du plan triennal, le Collège Communal a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Sucrierie. Les travaux consistent en la pose d'un égout central avec une réfection du tapis asphaltique sur sa largeur complète. Cela nous permettra de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais de manière à disposer d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le dossier complet a pu être envoyé au SPW. La promesse ferme de subside nous est parvenue par écrit le 20 juillet 2011.

Les travaux, estimés à 170.126 €, seront subsidiés par le SPW pour un montant de 64.730 € et par la SPGE pour 48.894 €, le solde restant étant à charge communale. Le Conseil Communal, en sa séance du 29 mai 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux relatif à l'égouttage conjoint de la rue de la Sucrierie à Perbais ; toutefois après envoi du dossier à la tutelle technique, le Service Public de Wallonie a sollicité, le 26 juin 2012, des modifications techniques à apporter au projet (vu notamment les mauvais résultats des essais géotechniques qui avaient été commandés entre-temps). Dès lors le dossier a dû être à nouveau présenté devant le Conseil communal le 30 juillet 2012 et le marché a enfin pu être lancé.

En date du 10 octobre 2012, le Collège communal avait désigné la société Géciroute pour un montant de 198.729,58 €TVAC. Le dossier a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation et nous avons reçu en retour un courrier du 28 décembre 2012 mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande et que le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal

transitoire. Ce qui a été fait par une nouvelle décision du Conseil communal de ce 21 janvier 2013. En séance du 5 juin 2013, le Collège Communal a acté la décision du SPW (Service Public de Wallonie) qui approuve notre programme triennal transitoire 2013.

En séance du 06 février 2013, le Collège Communal attribuait le marché une seconde fois à la société Géciroute pour un montant de 206.544,15 € TVAC supprimant les 4% de rabais réalisé initialement par le soumissionnaire et ceci suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Un retour en date du 19 août 2013, et acté par le Collège Communal en sa séance du 28 août 2013 de la part du SPW (Service Public de Wallonie), qui marquait son accord sur la phase attribution et libérant par la même occasion la promesse ferme de subside pour un montant de 65.020 € pour le compte du SPW et 95.076, 85 € pour le compte de IBW.

La société a été notifiée en date du 22 août 2013, avec un début des travaux fixé en accord avec le SPW, l'IBW, suivant la décision du Collège Communal en date du 28 août 2013 sur proposition du service travaux et à la demande de la société au 1 mars 2014 pour une durée de 30 jours.

Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja :

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait déjà fait l'objet d'un dossier projet pour lequel le Conseil Communal, en sa séance du 26 juillet 2010, avait fixé les conditions et le mode de passation du marché public de services relatif à l'élaboration de la fiche technique, à l'étude du projet et à la direction des travaux.

Ce marché de service a été attribué au Bureau Concept par le Collège Communal du 27 octobre 2010. Vu le montant octroyé à la commune de Walhain dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, une modification des priorités avait retiré du plan la rue Chapja. Toutefois, une enveloppe supplémentaire d'un montant de 75.000,00€ -pour des projets déjà envisagés et au dossier déjà bien avancé- a été octroyée à la Commune de Walhain, remettant la rue Chapja à l'honneur. Le Conseil Communal en sa séance du 18 juin 2012 a approuvé les conditions et le mode de passation pour le marché de travaux relatif à la réfection de la rue Chapja. En séance du 19 septembre 2012, le Collège a approuvé une première fois l'attribution à la société Travaux et Edifications pour un montant de 455.064,36 €TVAC.

Le dossier avait alors été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation. Nous avons reçu en retour, un courrier du 21 décembre 2012, mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande. Le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal transitoire, ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil Communal, en sa séance du 21 janvier 2013.

En séance du 22 mai 2013, le Collège Communal a attribué le marché à la société Travaux et Edifications pour un montant de 459.218,21€ TVAC reprenant 1% de majoration suite à la demande de prolongation de validité des offres (en attente de la promesse ferme de subside).

Un retour de la part du SPW (Service Public de Wallonie) en date du 9 juillet 2013, et acté par le Collège Communal en sa séance du 14 août 2013 de la part du SPW (Service Public de Wallonie), marquait son accord sur la phase attribution et libérant par la même occasion promesse ferme de subside.

La société a été notifiée en date du 14 août 2013, avec un début des travaux fixé au 16 septembre 2013 pour une durée de 60 jours. Les travaux sont actuellement en cours et devraient être finalisés pour fin décembre 2013.

Agoraspace - Construction d'un terrain multisports Place du Tram à Nil-Saint-Vincent :

La Région Wallonne a transmis à toutes les communes, dans le courant du mois d'avril 2011, une circulaire concernant l'octroi de subventions à certains investissements en matière d'infrastructures sportives. L'objectif principal est de doter le territoire wallon d'équipements sportifs de qualité à quelque niveau que ce soit, et notamment en proposant la subsidiation de projets s'intégrant dans un programme appelé « Sports de rue ».

Il s'agit, dans ce cas-ci, de la création d'une zone multisports sur le fond de la Place du Tram à Nil-Saint-Vincent. Cet espace vise essentiellement à promouvoir une politique sportive de proximité, et à favoriser la convivialité et les relations intergénérationnelles. Le 1^{er} juin 2011, un premier projet a été proposé au Collège Communal sur base d'un rapport établi par le service travaux.

Après discussions avec les clubs sportifs utilisant les infrastructures de la Place du Tram, le Collège Communal, en sa séance du 8 février 2012, et le Conseil Communal, en sa séance du 27 février 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation d'un marché public de travaux relatif à la réalisation d'un terrain multisports. Le dossier complet à l'exception du permis a été transmis à la cellule Infraspport du Service Public de Wallonie le 21 mars 2012. Cette cellule s'occupe de la subsidiation des infrastructures sportives.

En séance du 09 mai 2012 le Collège Communal et le Conseil Communal en séance du 29 mai 2012 approuvaient le comité d'accompagnement.

Le permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux a été obtenu le 7 août 2012 et a été immédiatement transmis au SPW - Cellule Infraspport. Après diverses rencontres et visites sur place de leurs représentants, le SPW est entré en possession du dossier complet le 8 novembre 2012.

En séance du 19 juin 2013, le Collège Communal a approuvé l'avis de marché ainsi que la date d'ouverture des offres. En date du 20 juin 2013, l'avis de marché a été publié au bulletin des adjudications. 8 entreprises ont acheté le cahier spécial de charges.

L'ouverture des offres a eu lieu le 7 août 2013.

Actuellement, nous sommes toujours en attente de la promesse ferme de subsides à signer par le Ministre.

Mise en conformité des cimetières communaux - Création d'ossuaires :

La commune de Walhain dispose de 7 cimetières dont aucun n'est équipé d'un ossuaire comme c'est le cas dans beaucoup de cimetières des communes Wallonnes. Pour cette raison, un appel à projet du Service Public de Wallonie - Cellule patrimoine funéraire du 28 octobre 2010, a invité les communes Wallonnes à se mettre en conformité avec la législation en vigueur en matière de funérailles et de sépultures. L'appel à projet contient 3 volets dont 1 pour lequel nous avons rentré un projet à savoir :

Le volet « ossuaire » : selon l'art. L1232-2§3 du CDLD « tout cimetière traditionnel dispose d'un ossuaire » (le max de subside à obtenir est de 5.000€ pour un cimetière avec 2.500€ par cimetière supplémentaire avec un maximum total de 5 cimetières).

Après une première réunion avec Monsieur Deflorenne, du SPW, coordinateur de la Cellule patrimoine funéraire de la DGO4, celui-ci estime que le plus urgent dans notre cas est d'installer un ossuaire dans chaque cimetière qui n'en est pas encore pourvu et ce, afin de pouvoir envisager à l'avenir une gestion dynamique de nos cimetières.

Le 28 octobre 2011, nous avons reçu une promesse ferme de subsides d'un montant de 15.000,00€. Le Collège Communal, en sa séance du 15 février 2012, et le Conseil communal, en sa séance du 27 février 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation d'un marché public de travaux relatifs à la mise en conformité de nos cimetières par la création d'ossuaires.

Le dossier a été approuvé par le Service Public de Wallonie - Cellule Patrimoine funéraire le 26 avril 2012 et le Collège communal a approuvé, le 9 mai 2012, la liste des sociétés à

consulter dans le cadre du marché. Le Collège communal, le 19 septembre 2012, a attribué le marché à l'entreprise DP Jardins pour un montant de 26.872,89€ TVAC. Toutefois, étant donné la proximité avec la fête de Toussaint, il a été décidé que les travaux ne commenceraient qu'après le congé. Les travaux ont commencé le 20 mars 2013.

Les travaux sont à présent terminés, ceux-ci sont réceptionnés depuis le 8 mai 2013.

Le dossier complet décompte final à quant à lui été envoyé au SPW pour libération du solde de subside.

En date du 25 avril 2013, le SPW (Service public de Wallonie), en la personne de Monsieur Deflorenne Xavier (responsable cimetièrre - cellule DG04), marquait son accord sur notre dossier décompte final. Le subside devrait être libéré dans le premier trimestre 2014.

Plan trottoirs 2011-2012 - Aménagement de trottoirs rue Haute à Nil-Saint-Vincent :

Dans le cadre d'un appel à projet du Service public de Wallonie du 18 novembre 2011, le Collège Communal en sa séance du 30 novembre 2011, a approuvé le projet établi par le service travaux.

Le dossier projet a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie qui nous a signalé le 24 mai 2012 que notre projet avait été retenu ; suite à la réunion plénière du 27 juin 2012 avec les représentants du SPW (Service Public de Wallonie), le Conseil Communal, en sa séance du 30 juillet 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché.

Le dossier a ensuite été renvoyé au SPW (Service Public de Wallonie) pour approbation. Le SPW, dans un courrier du 8 octobre 2012, nous a fait part d'une série de remarques concernant ledit dossier et nous a notamment signalé que celui-ci devait se conformer au nouveau cahier des charges type « Qualiroutes » imposé par la Région Wallonne et prenant fonction entre temps.

En conséquence de cela, nous avons dû revoir le dossier en fonction de cette nouvelle norme et cela nous a obligé à faire appel à un bureau technique extérieur vu les exigences pointues de ce nouveau cahier des charges type.

Le 16 janvier 2013, un dossier complet et modifié a été transmis au SPW pour l'obtention de la promesse ferme de subsides.

En séance du 6 mars 2013, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges réalisé sur le modèle CCT Qualiroutes. Le 18 mars 2013, le Conseil Communal a également approuvé celui-ci et son mode de passation. L'avis de marché a été publié le 25 mars 2013 sur le bulletin des adjudications.

L'ouverture des offres a été effectuée en date du 29 mai 2013 et en séance du Collège Communal du 12 juin 2013, le marché a été attribué à l'entreprise Geciroute (rue de la Veille Sambre n° 10 à 5190 Mornimont) pour un montant de 219.730,03 €TVAC

En date du 25 juillet 2013 le SPW (Service Public de Wallonie) marquait son accord sur l'attribution de marché. En séance du 31 juillet 2013 le Collège Communal actait la décision du SPW.

Les travaux sont subsidiés à hauteur d'une enveloppe fermée de 149.000 €

La société a été notifiée en date du 8 août 2013 et fixant le début des travaux au 16 septembre 2013 pour une durée de 40jours ouvrables.

Les travaux sont actuellement en cours et seront normalement réceptionnés dans le courant du mois de décembre 2013.

Acquisition, placement et mise en service d'une nouvelle chaudière à l'école de Tourinnes :

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la commune a sollicité un subside auprès du Service Public Wallonie - Cellule UREBA et un montant de 13.554,00€ a été octroyé pour le remplacement de la chaudière existante par une chaudière plus performante et moins énergivore.

Le Collège Communal, en séance du 28 novembre 2012, et le Conseil Communal, en séance du 17 décembre 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Le retour des offres a eu lieu le 21 janvier 2013 et le marché a été attribué le 23 janvier 2013 à la Société Denis Legrand S.A. pour un montant de 23.164,24€ TVAC. La société a été notifiée le 28 mars 2013 fixant le début des travaux le 06 juin 2013 pour une durée de 10 jours ouvrables.

Les travaux sont à présent terminés, la réception provisoire a eu lieu le 3 juillet 2013 par le chef du bureau technique, Benoît Marchal.

Le dossier décompte final a quant à lui été envoyé à la cellule UREBA du Service Public de Wallonie en date du 4 juillet 2013.

Les subsides devraient être libérés dans le premier trimestre 2014.

Acquisition, placement et installation d'une nouvelle chaudière à l'école de Perbais :

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et de la construction de l'extension, la commune a sollicité un subside auprès du Service Public Wallonie - Cellule UREBA et un montant de 13.554,00€ a été octroyé pour le remplacement de la chaudière existante par une chaudière plus performante et moins énergivore.

Le Collège Communal, en séance du 28 novembre 2012, et le Conseil Communal, en séance du 17 décembre 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Le retour des offres a eu lieu le 21 janvier 2013 et le marché a été attribué le 23 janvier 2013 à la Société Denis Legrand S.a. pour un montant de 26.808,76€ TVAC.

La société a été notifiée le 28 mars 2013 fixant le début des travaux le 03 juin 2013 pour une durée de 10 jours ouvrables.

La réception provisoire a eu lieu le 3 juillet 2013 par l'agent technique en chef, Benoît Marchal

Le dossier décompte final a quant à lui été envoyé à la cellule UREBA du Service Public de Wallonie en date du 4 juillet 2013.

Les subsides devraient être libérés dans le premier trimestre 2014.

Construction d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS :

Dans le cadre d'un appel à projets de financement alternatif pour certains bâtiments publics, le Gouvernement wallon a notifié (le 20 mai 2008) sa décision d'octroyer à la Commune de Walhain une subvention dont le montant serait plafonné à 600 000 €, pour la réalisation d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS.

Les travaux étaient estimés à 849.038,95 € HTVA. Un Marché de services a été lancé pour la désignation d'un bureau d'étude. C'est le Bureau VLA - Architecture qui a été désigné par le Collège Communal en sa séance du 15 octobre 2008.

Le nouveau bâtiment, conçu sur trois niveaux, rez-de-chaussée, 1^{er} étage et caves, permet d'aménager deux espaces distincts : la crèche et les bureaux administratifs (avec deux entrées séparées).

Le dossier-projet a été approuvé par la Tutelle (SPW) le 8 février 2010. Suite à cela, le marché a été lancé le 10 mars 2010 et adjugé en plusieurs phases :

- ✚ lot 1 (gros œuvre) pour un montant de 351.478,14 € HTVA à la société CASPERS notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 23 mai 2011. Ils sont à présent terminés et cette phase gros-œuvre a été réceptionnée le 7 février 2012 ;

- ✚ lot 2 (toiture) pour un montant de 48.797,20 € HTVA à la société Toitures-CHRISTIAN notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 7 novembre 2011. Ils sont à présent terminés et cette phase toiture a été réceptionnée le 17 janvier 2012 ;
- ✚ lot 3 (menuiserie extérieure et ferronneries) à l'entreprise FRESON pour un montant hors options de 78.727,31 € HTVA notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 7 novembre 2011. Ils sont à présent terminés et la réception provisoire a été réalisée le 2 octobre 2012;
- ✚ lot 4 (parachèvement des surfaces et menuiseries intérieures) à l'entreprise SOGEPAR pour un montant hors options de 118.632,49 € HTVA notifié le 17 mai 2011 Ces travaux ont débuté le 20/02/2012 et ont été réceptionnés le 13 septembre 2012 ;
- ✚ lot 5 (sanitaires-chauffage) pour un montant de 203.226,74 € HTVA à la société EDIC notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont commencé le 23 janvier 2012 et ont été réceptionnés le 25 septembre 2012 ;
- ✚ lot 6 (électricité) pour un montant de 66.739,14 € HTVA à la société WAUTHIER CTP notifié le 17 mai 2011 et maintenant réceptionnés.

Ces travaux ont commencé le 23 janvier 2012 et ont été réceptionnés le 11 septembre 2012.

La crèche est maintenant opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2012.

Le service urbanisme a quant à lui été transféré au bureau synergie au mois de mars 2013.

En date du 07 février 2013, le dossier décompte final complet a été envoyé au Service Public de Wallonie (DG04) en vue de libérer le solde du subsidé. Notre décompte a été approuvé et le solde du subsidé d'un montant de 180.000 € a été libéré en date du 18 mars 2013 (solde total de 600.000€).

Reste maintenant à réceptionner définitivement les différents lots.

Machine de traçage routier :

Le marquage routier des voiries de l'entité est réalisé par notre équipe bâtiment. Ceux-ci sont réalisés chaque année à la bonne saison. Notre machine de marquage ayant plus de 15 ans, il semblait nécessaire de procéder à son changement rapide.

En séance du 7 novembre 2012, le Collège Communal a approuvé le cahier spécial des charges ainsi que le mode de passation.

Dans le cadre du « Plan Wallonie Cyclable », la Région wallonne nous a permis d'acheter une nouvelle machine de traçage dont le montant est subsidié à 100%. Quatre entreprises ont été interrogées et le Collège Communal, en sa séance du 12 décembre 2012, a attribué le marché à la Société Wolters Mabeg pour un montant total de 13.818,50€ HTVA ou 16.720,39€ TVAC.

La réception provisoire a été effectuée en date du 24 avril 2013.

Actions subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rénovation et construction de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert :

Un marché public de travaux fût publié au Moniteur belge et trois sociétés avaient remis offre. Suite aux rapports d'analyse d'offres et d'attribution, le Collège Communal, en sa séance du 8 octobre 2008, avait désigné comme entrepreneur la société TECHNOTRA pour un montant de 1.250.334, 11€ HTVA. La notification fût envoyée à cette entreprise le 28 mai 2009 avec ordre de commencer les travaux le 5 août 2009, pour un montant rectifié de 1.262.482, 27 € HTVA suivant la modification du rapport des pompiers (les suppléments liés au rapport des pompiers sont subsidiés également). Le permis d'urbanisme fût ensuite accordé le 20 octobre 2008.

Nous avons reçu une promesse ferme de subsides à 60% + 5 % de la part de la Communauté française. La phase 0 des travaux est terminée : il s'agissait de la réalisation de nouveaux WC, pour les filles et pour les garçons.

La phase 1 des travaux est terminée elle aussi et a été réceptionnée le 29 août 2011. Les enfants ont donc pu vivre la rentrée scolaire dans leur nouveau bâtiment. Cette phase 1 reprenait la construction du nouveau bâtiment.

La phase 2 (rénovation de l'ancien bâtiment) a elle aussi été achevée et les travaux ont été réceptionnés le 5 avril 2012. Dans le cadre de la phase 2, une partie des travaux a également été réalisée par nos équipes, notamment le placement de plafond RF, placement de l'isolation, d'une structure et d'une partie de l'électricité. Ils ont également procédé au plafonnage de certaines zones ainsi qu'à la mise en peinture. Divers petits marchés de fournitures ont été passés pour permettre ces différents travaux.

Les dossiers finaux ont été transmis à la Fédération Wallonie-Bruxelles afin que celle-ci procède à la liquidation du solde de subsides. La fédération ayant marqué son accord sur notre dossier, le solde des subsides devraient être libérés dans le premier trimestre 2014.

Ecole de Perbais :

Le 20 mai 2009, le Collège Communal a introduit un dossier dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux (PPT) 2010-2011. Il s'agissait de l'agrandissement du réfectoire et de la construction d'une nouvelle classe pour remplacer l'actuel module-classe préfabriqué. Le 13 octobre 2010 nous recevions un avis favorable de la part de la Communauté Française.

Le 17 janvier 2011, le Conseil Communal fixait la procédure du marché de service et le 2 février 2011, le Collège communal désignait les architectes à consulter.

C'est Grégoire Guillaume qui a remporté le marché de service, ce qui lui a été notifié le 16 mars 2011. Le 25 mai, le Collège approuvait l'esquisse proposée par Grégoire Guillaume, et l'envoyait pour accord à la Communauté Française.

Les travaux sont estimés à 522.000 €TVAC (honoraires compris) et subsidiés à 70 % + 18 % (part complémentaire) par la Communauté Française, avec possibilité d'obtenir un emprunt à un taux de 1,25 %. Le permis d'urbanisme a été introduit le 20 avril 2012 au fonctionnaire délégué. Le 16 mai 2012, le fonctionnaire délégué fait sa demande au Collège communal. En date du 3 juillet 2012, l'avis favorable est transmis du Collège communal au fonctionnaire délégué. Le 31 mai 2012, nous avons reçu l'avis favorable conditionnel du service incendie. En séance du 12 septembre, le Collège communal a acté l'avis favorable du permis.

Le 20 décembre 2012, le service travaux se réunit sur le lieu du chantier pour délimiter les zones chantier dans le cadre de la coordination sécurité santé. Le 4 janvier 2013, le service travaux se réunit avec l'architecte pour finaliser le dossier avant de rédiger le cahier spécial des charges qui fait partie de sa mission dans le cadre du marché de service. En séance du 9 janvier 2013 le Collège communal et en séance du 21 janvier 2013, le Conseil communal approuvait le mode de passation. En date du 25 février 2013, le SPW (Service Public de Wallonie) apporte des remarques sur le cahier spécial des charges. En sa séance du 6 mars 2013, le Collège communal approuvait les modifications du cahier spécial des charges suivant le courrier du SPW (Service Public de Wallonie). Le 18 mars 2013, le Conseil communal approuvait le nouveau mode passation.

En date du 28 mars 2013, le dossier modifié complet était envoyé au SPW (cellule marchés publics), ceux-ci marquaient leur accord sur notre dossier en date 29 avril 2013.

L'avis de marché a été publié en date du 6 mai 2013. 6 entreprises ont remis offre. Le 14 juin 2013, nous avons procédé à l'ouverture des offres en séance publique. Suite au premier rapport d'attribution et sur conseil du service travaux dans le but de laisser un maximum de concurrence, en sa séance du 3 juillet 2013, le Collège communal demandait à l'architecte de solliciter les documents manquants auprès de tous les soumissionnaires. En sa séance du 28 août 2013, le Collège communal a attribué le marché suivant le rapport de l'architecte du 20 août 2013 à la société Taviet en raison de son offre la plus basse pour un montant de 442.332,33 €TVAC.

En date du 17 septembre 2013, le dossier complet de la phase attribution était envoyé au SPW (cellule marché public), un retour de leur part avec un avis favorable sur notre dossier est parvenu à notre administration en date du 14 octobre 2013.

En date du 19 septembre 2013, le dossier complet a été envoyé à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous attendons maintenant la promesse ferme de subside pour pouvoir notifier l'entreprise et fixer le début des travaux.

Ecole de Tourinnes :

Dans le cadre du PPT (programme prioritaire de travaux) 2012, nous avons rentré un nouveau dossier afin de remplacer une partie des châssis du bâtiment existant, sa toiture, et son isolation ainsi que les zingueries.

Le 18 février 2013, nous recevions un courrier du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces. Faisant suite à ce courrier, le Collège Communal en sa séance du 27 février 2013 confirmait le maintien de notre dossier concernant la rénovation de la toiture de l'école de Tourinnes (couverture + isolation), et du remplacement des châssis. Le Collège Communal a également demandé au service environnement de faire réaliser un audit énergétique et un inventaire amiante des bâtiments concernés.

Dans un courrier du 24 octobre 2013 la Fédération Wallonie-Bruxelles nous informe que notre dossier sera repris dans les priorités 2015 (sous réserve de modification des textes légaux par le Gouvernement de la Communauté française). Afin de répondre dès que notre dossier sera repris, un cahier spécial des charges sera d'ici peu réalisé.

Charroi automobile :

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2013
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Voirie	1.000 km
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Ecoles	54.123 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Travaux	134.479 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie 1	153.792 km
Camion-Balayeur DULEVO	EWS131	07/01/2002	Diesel	2001	Intercommuna l	Vendu
Citroën Berlingo	JQS769	04/04/2003	Diesel	2003	Population	123.923 km
Citroën C15	GPQ328	31/05/2002	Diesel	2002	Nettoyage bords de route	Hors service
Compresseur	QBQ826	21/10/2004	Essence	2004	Travaux	1.735 heures
Hydrocureuse Menart	«	12/06/1991	«	1991	Travaux	«
Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque	«	«	Diesel	1997	Travaux + cimetière	5.059 heures
Remorque (pour tracteur ISEKI)	«	«	«	«	Espaces verts	«
Remorque tribenne	«	01/07/1980	«	«	Voirie	«
Renault Kangoo	RKG455	31/05/1999	Diesel	1999	Travaux + foot + CPAS	111.463 km
Renault Kangoo	KDT405	28/03/2000	Diesel	2000	Travaux	148.487 km
Rouleau vibrant hydrost. Sovemat	«	07/08/1981	Diesel	1981	Travaux-voirie	Hors service
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Travaux + sécateur	10.097 heures
Tracteur Massey Ferguson	CSX297	06/09/1991	Diesel	1985	Travaux	8.011 heures
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Travaux + foot	/
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Travaux	6.502 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts + foot	5.500 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Espaces verts	10.036 Heures
Tracto-Pelle Case 580 G	DYU471	25/08/1997	Diesel	1989	Travaux	Vendu
Tondeuse Roberine			Diesel		Foot	Hors service

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2013
Bus DAF	XUV628	18/10/2007		1990	école	Vendu
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Travaux + épandage	19.961 km
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	diesel	idem	travaux	3.096 heures
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	diesel	30/06/2010	espaces verts	37.090 km
Opel Combo	1BHT780	01/06/2011	diesel	29/05/2007	Bâtiment	65.355 km
Opel Vivaro	1BQE169	02/08/2011	diesel	02/08/2011	Voirie 2	15.180 km
Opel Corsa				22/11/2011	Service technique	16.500 km
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts	934 heures
Tracteur tondeuse Toro			Essence		Complexe sportif	1092 heures

/ signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

	Frais de Fonctionnement	
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2002	35.506,88 €	14.842,12 €
2003	45.005,64 €	13.725,73 €
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	68.504,52 € (montant arrêté au 13/11/2013)	44.837,26 € (montant arrêté au 13/11/2013)

8. ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE- MOBILITE

Le service Environnement - Energie - Mobilité est constitué de Mme Brigitte Maroy, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne Theys, agent technique en chef et conseillère en mobilité.

Commission consultative de l'Environnement

Membres

M. Michel DIERICKX-VISSCHERS, Président
M. Philippe MARTIN, Représentant du Collège communal
MM. Isabelle DENEFF-GOMAND, Jean-Luc GILOT, Michel INSTALLE, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Représentants des groupes politiques du Conseil communal
MM. Ludovic BOQUET, Cédric HARMANT, Serge MATHIEU, Pierre MATZ, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Membres à titre personnel

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunion de la commission Environnement :

- ✚ **03//10/2013** : présentation des membres, cours d'eau et lutte contre les inondations : informations et état des lieux - Divers

Commission communale de Mobilité

Membres

M. Luc POELMANS ; Président ;
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, M. Jean-Marie GILLET,
M. Didier HAYET, Membres issus du Conseil communal ;
M. Bernard BEELEN, M. Stéphane DELFOSSE, Mme Danièle GALLETZ, M. Cédric HARMANT,
M. Frédéric PETRE, Mme Elise ROBERT, M. Ekkehard STARK, M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck, M. Joseph VERHEYDEN, M. Alain WAFFLARD, Membres représentant les cyclistes ou des citoyens de Walhain

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions ou des démarches dans le Plan cyclable de Walhain.

Réunion de la commission communale de Mobilité :

- ✚ **11/07/2013** : Présentation des membres et cooptation d'un membre - Plan communal cyclable : présentation générale, révision des programmes d'actions 2012 et 2013, état d'avancement des actions Wallonie cyclable 2011 et 2012 - Discussion sur la Grand'Rue à Perbais - Sécurité routière : politique générale - Divers
- ✚ **09/12/2013** : Plan communal cyclable : Information sur l'évaluation du projet Wacy 2011-2012-2013 et approbation du programme d'actions Wacy 2014 ; Sécurité routière : principes d'aménagements de modération de vitesse, carrefours Chapja, Sucrerie, Station + divers rues Saint-Martin, Haute et du Bois de Buis ; Divers

Agenda 21 local

- Elaboration du rapport annuel d'activité 2012 de l'Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 18 mars 2013.
- Elaboration de l'Agenda 21 local de Walhain sous la forme du programme fusionné de PCDR/A21L. En effet, Le PCDR et l'Agenda 21 local sont deux outils qui présentent beaucoup de similitudes. L'Agenda 21 local a une visée plus large que le PCDR puisqu'il prend en compte le développement durable, mais le PCDR présente l'avantage d'être règlementé de façon précise quant à sa méthodologie et sa mise en œuvre et dès lors, il peut faire bénéficier l'Agenda 21 local du cadre formel qui lui manque.
C'est pour cette raison que la Commune de Walhain a décidé d'une démarche unique d'élaboration de son PCDR/A21L et les deux outils ont été fusionnés.
Au sein de la Commission locale de Développement rural (CLDR), un groupe « Observateurs Agenda 21 local » a été constitué. Son rôle a été d'analyser chacun des projets du PCDR/A21L sous l'aspect du développement durable. Une grille d'analyse a été réalisée selon ces critères, que le projet soit à court, moyen ou long terme.
Le PCDR/A21L de Walhain a été approuvé par le Conseil communal du 16 septembre 2013.

Déchets

- ✚ Collecte des encombrants à domicile avec une part réutilisable significative : passage à la gratuité (moins de 3 m³) pour le citoyen en collaboration avec l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) et de la Ressourcerie de la Dyle ; information assurée par les 3 partenaires ;
- ✚ Collecte des encombrants : suivi administratif ;
- ✚ Collecte des sapins de Noël : publicité, suivi ;
- ✚ Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW : information au public, suivi ;
- ✚ Collecte des jouets : coordination avec le CPAS de Walhain qui assure la collecte et est bénéficiaire des jouets collectés au parc à conteneurs de Walhain dans le cadre de la journée de collecte des jouets ;
- ✚ Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, suivi des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- ✚ Collecte des déchets verts : gestion des collectes de tontes de pelouse et de branchages ;
- ✚ Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. 1 prime pour broyeur (total de 66,38 €) et 17 primes pour mulching (total : 1497,47 €) octroyées en 2013 (entre le 1 janvier et le 22 novembre 2013) ;
- ✚ Déchets verts : coordination du réseau des guides composteurs de Walhain : fin de la formation entamée en 2012 (17 guides composteurs) ;
- ✚ Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne auprès des agriculteurs ;
- ✚ IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au Département Déchets de l'IBW ; participation à une réunion de réflexion sur les collectes de la fraction fermentescible des ordures ménagères et sur les poubelles à puces - réunion organisée par l'IBW ;
- ✚ Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- ✚ Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, collecte de jouets, sensibilisation au réemploi, collecte des bâches agricoles, collecte des emballages phyto, collecte des tailles d'ifs, ...) ;
- ✚ Relais vers le parc à conteneurs : contacts, suivi des problèmes ;
- ✚ Bilan des initiatives communales de collectes sélectives pour l'IBW, déclaration de créance ;
- ✚ Distribution des sacs « prépayés » à la population : courrier et documents joints à l'enrôlement de la taxe déchets, coordination de la distribution des rouleaux, ... ;
- ✚ Déclarations auprès de l'Office wallon des Déchets (OWD) ;

- ✚ Coût vérité : calcul du coût vérité réel 2012, suivi des chiffres 2013, budget 2014 ;
- ✚ Déchets communaux : gestion des huiles usagées et des conteneurs d'encombrants ; évacuation, organisation et mise en conformité de la gestion des déchets dangereux ; mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires (pour produits phytos ou pour ordures ménagères, PMC, papier/carton dans les bâtiments communaux).
- ✚ Contacts avec l'équarrissage pour enlèvement lors de la découverte de cadavres d'animaux.

Coût-vérité des déchets ménagers

	Dépenses	Budget 2013	Budget 2014	Commentaires
1.	Achat des sacs ou vignettes destinés à la collecte des déchets	13 227	15 000	Augmentation démographique + hausse du coût des sacs (2 %) car nouveau marché
2.	Collecte sélective en porte-à-porte et traitement des déchets tels que :			
	encombrants et réutilisables	2 550	2 000	Collecte gratuite pour le citoyen au cas par cas sur appel
	encombrants		250	Collecte au cas par cas sur appel. Solde restant dû après perception directe par les collecteurs
	sapins de Noël	4 000	4 000	Collecte et traitement en porte-à-porte
	déchets verts-tontes de pelouse	750	750	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
	déchets verts-branchages	250	1 000	Collecte et traitement au cas par cas sur inscription
3.	Collecte des ordures ménagères brutes, en ce compris les frais de personnel et les frais liés aux véhicules de collecte	62 169	64 260	Extrapolation 2013 + prix indexé de 2 % : 63 000 x 2 %
4.	Traitement des ordures ménagères brutes	87 903	88 886	900 tonnes avec traitement à 98,74 €/tonne
5.	Frais de gestion des parcs à conteneurs et d'autres points d'apport volontaire, en ce compris les frais de personnel	77 220	95 200	6800 habitants (6737 habitants le 18/10/2013) x 14 €/habitant
6.	Actions de prévention (y compris formation de guides composteurs)	3 000	3 000	Actions usuelles de promotion lors d'activités communales. Pas de formation de guides composteurs prévue en 2014.
7.	Impression et envoi des avertissements extraits de rôle et des calendriers de ramassage de l'année, y compris les frais de rappel et procédures de recouvrement	9 000	7 500	Impression, envoi et rappels des extraits de rôle

Coût-vérité des déchets ménagers

	Dépenses	Budget 2013	Budget 2014	Commentaires
8.	Entretien et location des bulles à verres	1 222	1 292	6800 habitants (6737 habitants le 18/10/2013) x 0,19 €/habitant
9.	Tous services nécessaires à la gestion administrative communale des déchets et accompagnement de la population dans la gestion de ses déchets	4 900	4 900	Permanence distribution des sacs 2h/sem x 52 sem + distribution spéciale rouleau de sacs prépayé : 2 personnes le samedi
		8 100	8 100	2 j/mois receveur + service finances
		7 020	7020	3h/sem x 52 sem éco-conseiller
10.	Prévention : primes communales	2 000	2000	primes communales à l'achat de broyeur de végétaux et/ou de tondeuse mulching
	TOTAL	281 011	304 638	

Nature

- ✚ Plantation des espaces publics : commandes, conseils techniques, suivi ;
- ✚ Fleurissement de la commune : suivi administratif, commandes ;
- ✚ Appels ponctuels au service concerné de la Région wallonne pour le piégeage des rats musqués ;
- ✚ Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, mares naturelles, lutte contre les plantes invasives,...

Eau et inondations

- ✚ Révision du PASH : contacts avec l'IBW et le bureau d'études, suivi administratif, récolte de données ;
- ✚ Systèmes d'épuration individuelle : renseignements divers ;
- ✚ Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière et suivi du programme d'actions 2011-2013, élaboration du programme d'action 2014-2016 ;
- ✚ Réponse à la Province du Brabant wallon sur les inondations à Walhain ;
- ✚ Alternative biologique de curage pour le Hain et les égouts de Walhain : suivi des travaux et des fournitures ;
- ✚ Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer, suivi administratif des problèmes et des infractions ;

Agriculture

- ✚ Courriers divers aux agriculteurs (fin du recensement centralisé par la commune, bandes enherbées de bords de route,...) ;
- ✚ Suivi de demandes spécifiques (bien-être animal, plantations, abattoir temporaire,...)
- ✚ Soutien à la campagne FJA « Notre terre vous nourrit » par la mise en place de panneaux de sensibilisation sur les bords de route ;

Nuisances diverses

- ✚ Recensement des personnes fragilisées et des capacités techniques locales en lien avec le risque de pénurie d'électricité ;
- ✚ Mise à jour de l'inventaire amiante

Eté solidaire

- ✚ Elaboration de l'acte de candidature lors de l'appel à projet Eté solidaire 2013

Alimentation - Sécurité alimentaire - Consommation durable

- ✚ Déclarations AFSCA pour les bâtiments scolaires et communaux ;
- ✚ Repas scolaires pour les écoles communales : contacts avec la société TCO en cas de problème avec les repas scolaires et suivi ;

Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- ✚ Gestion des plaintes en matière d'environnement
- ✚ Collaboration avec les agents constatateur et sanctionnateur ainsi qu'avec la police locale
- ✚ Collaboration avec l'agent constatateur : transmis des infractions, analyse des reportings, suivi de la méthode de travail et de la collaboration avec les services communaux.

Urbanisme

- ✚ Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- ✚ Avis concernant des permis d'environnement ;
- ✚ Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement

Enquêtes publiques

- ✚ Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne sur les projets de plans de gestion par districts hydrographiques (du 11 juin 2012 au 18 janvier 2013)
- ✚ Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne sur la cartographie du cadre éolien (du 16 septembre au 30 octobre 2013) + avis lors de la consultation préalable des communes (avril 2013)
- ✚ Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne sur la protection de l'eau (du 16 septembre 2013 au 17 mars 2014)
- ✚ Organisation et suivi de l'enquête publique de la Région wallonne sur la modification du programme de gestion durable de l'azote en agriculture (6 novembre au 20 décembre 2013)
- ✚ Avis dans le cadre de la consultation sur le projet de rapport du Plan wallon de Développement rural 2014-2020

Energie

- + Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière de primes énergie ;
- + Exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclaration, suivi administratif ;
- + Suivi administratif des dossiers UREBA 2008 des bâtiments communaux ;
- + Suivi de nouvelles actions en matière de régulation et isolation de conduites de chauffage dans plusieurs bâtiments communaux
- + Demandes UREBA 2013 : aide à la constitution de dossiers complets et suivi administratif : maison communale (isolation et relighting) et complexe sportif de Walhain
- + Aide à la constitution du dossier de candidature du PAPE (Plan d'action préventive en matière d'énergie) pour le CPAS de Walhain ;
- + Marché de service pour une gestion informatisée des consommations des bâtiments communaux (lancement du marché et analyse des offres)

Mobilité

- + Projet Wallonie cyclable : mise en œuvre des projets de présélection de Walhain et des projets des années 2012 et 2013, coordination de la commission communale vélo, participation aux réunions spécifiques pour les conseillers en mobilité des communes Wallonie cyclable.
- + 1. Projets finalisés dans le cadre du subside de présélection :
 - o Achat d'une machine de marquage au sol et de peinture routière
 - o Achats et pose de modules de stationnement vélos
- + 2. Projets (terminés ou en cours) dans le cadre du subside Wallonie cyclable des années 2012 et 2013 :
 - o Chaussées à voies centrales banalisées : évaluation des expériences
 - o Mise en place de 7 effets de porte aux entrées de village
 - o Liaison cyclable près de l'ancienne assiette du tram vers Sauvenière : échange de propriétés
 - o Mise en place de F99c
 - o Pose de panneaux de sécurité routière en rapport avec les cyclistes (distance-vélo)
 - o Réalisation d'affiches de sensibilisation à la sécurité routière et au vélo pour affichage dynamique + pose imminente
 - o Ateliers de réparations vélos (écoles, journée de mobilité)
 - o Collecte et réparation de vélos de seconde main dont certains à destination du CPAS
 - o Aide pour des balades à vélo (chemin d'artistes, voyages scolaires,...)
 - o Marché de service lancé pour une étude sur les zones 30 de l'entité
 - o Primes vélo pliant ou électrique, primes à l'abonnement Cyclotec ;
- + VAP (voiture à partager) : gestion de l'antenne de Walhain : contacts avec l'Asbl Vap, inscription des nouveaux membres ;
- + Sentiers : recherche de renseignements concernant certains sentiers, contacts avec le groupe « A vot'sentier », ... ;
- + Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux ; remise d'avis techniques, consultation de la commission communale Mobilité ;
- + Règlements complémentaires au Code de roulage : contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, établissement des règlements, suivi pour la mise en œuvre,...

Divers

- ✚ Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité
- ✚ Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- ✚ Rapport annuel d'activité du service.

Agent Constatateur et Fonctionnaire Sanctionnateur

(Service des Sanctions administratives communales)

Avec la loi du 13 mai 1999 relative aux sanctions administratives, les communes ont reçu, via l'insertion d'un article 119bis dans la nouvelle loi communale, le pouvoir d'assortir de sanctions administratives leurs règlements et ordonnances.

Un premier règlement général de police (RGP) a ainsi été rédigé et approuvé par le conseil communal en sa séance du 28 avril 2008. Ce règlement est alors entré en vigueur le 1^{er} juin 2008.

Face aux modifications légales, un nouveau règlement a dû être mis en chantier en 2009 pour aboutir à un tout nouveau règlement adopté par le conseil communal le 10 janvier 2010.

Ce tout nouveau règlement contient 3 parties :

- ✚ Partie 1. : Règlement général de police de 2008 mais remanié
- ✚ Partie 2. : Règlement relatif à la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à ces déchets ménagers
- ✚ Partie 3. : Règlement général de police relatif à la délinquance environnementale

En « complément » à ce RGP, la commune de Walhain s'est dotée de 2 agents dont le rôle est d'assurer le respect aux prescrits du RGP et de poursuivre toute personne qui enfreindrait un de ses articles :

- ✚ Agent constatateur qui, comme son nom l'indique, constate toute infraction commise à l'encontre d'une des dispositions du RGP. Son rôle est avant tout axé sur la prévention, le dialogue, l'échange avec le citoyen. Ce n'est qu'en dernier recours qu'un procès-verbal est rédigé ou en cas d'infractions plus graves (dépôt clandestin, incinération de déchets, ...) pour lesquelles la prévention n'existe pas et où la phase répression est directement déclenchée.
- ✚ Le travail de l'agent constatateur relève également de la police qui reste compétente pour constater tout manquement au RGP.
- ✚ Fonctionnaire sanctionnateur, qui, lui aussi, comme son nom l'indique, sanctionne les infractions commises à l'encontre du RGP. Nous sommes ici dans la phase répression où un procès-verbal a été rédigé et arrive directement entre les mains du fonctionnaire sanctionnateur à qui appartient l'opportunité des poursuites. Aux termes de la procédure administrative, le sanctionnateur fait un choix : imposer une amende ou un simple avertissement. Le montant des amendes diffère selon la partie du RGP dans laquelle on se trouve :
 - Partie 1. : de 25€ à 250€
 - Partie 2. : de 25€ à 250€
 - Partie 3. : amende pouvant aller jusqu'à 100.000€ pour les atteintes les plus graves, sinon 1.000€ ou 10.000€ en fonction de la catégorie d'infraction face à laquelle on se trouve.

En dehors de cet aspect répressif, la commune de Walhain souhaite avant tout jouer la carte de la *prévention* en prenant directement contact avec les habitants de la commune qui enfreindraient un des articles du RGP. Un dialogue permet alors d'exposer la situation et de rappeler l'existence du règlement. Le « contrevenant » dispose alors d'un délai pour se mettre en ordre.

En cas de non réaction, l'agent constatateur dresse procès-verbal.

Face aux contrevenants extérieurs à la commune de Walhain, ou quand le dialogue n'est pas possible, un courrier est envoyé reprenant l'article du règlement enfreint, ainsi que le délai laissé pour mise en ordre.

Après ce court rappel « théorique », voici en chiffres ce que cela donne « sur le terrain » :

Pour l'année 2013, 108 dossiers ont été traités. Sur ces 108 dossiers, 105 ont été instruits et 3 ont donné lieu à un simple constat d'infraction car auteur inconnu. Parmi les 105 dossiers ouverts, 31 ont débouchés sur un procès-verbal.

Infractions	Nombre
Abandons de véhicule	31
Atteintes aux cours d'eau / Berges	1
Déchets (dépôt ou sur domaine privé)	22
Divagation d'animaux sur la voie publique	1
Environnement	1
Elagages/Tailles	35
Incinération de déchets	5
Ivraie	3
Nuisances sonores diverses	4
Utilisation privative VP	2

NB. Plusieurs de ces dossiers sont toujours en cours de procédure. De même, d'anciens dossiers d'années antérieures, sont toujours ouverts car toujours en attente de paiement de l'amende.

A côté de ces dossiers, différents projets ont été mis sur pied et d'autres doivent encore être poursuivis :

- ✚ Collaboration avec la cellule Contrat Rivière Dyle-Gette (CRDG) dans l'objectif de résoudre les atteintes aux cours d'eau ;
- ✚ Collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) dans la lutte contre les dépôts autour des bulles à verres ainsi qu'au alentour des parcs à conteneurs ;
- ✚ Rédaction de courriers dans le cadre de dégradations constatées aux salles communales, aux installations sportives ou aux alentours de monuments religieux ;
- ✚ Participation à des réunions regroupant les divers agents constatateurs de l'arrondissement judiciaire de Nivelles ;
- ✚ Participation à la commission sur les Sanctions administratives communales auprès de l'UVCW, regroupant des intervenants provenant des diverses provinces de la région wallonne. L'objectif est la rédaction d'un guide de procédure commun en la matière ;
- ✚ ...

Enfin, en 2012, une nouvelle loi a été votée (loi Milquet) et entrera en vigueur le 01/01/2014 et permettra une modification du règlement actuel.

Le montant maximal des amendes est revu à la hausse, l'âge des mineurs a été abaissé à 14 ans et, enfin, le stationnement gênant a été dépénalisé et pourra désormais être poursuivi au niveau communal.

Cette loi entraîne donc la mise en chantier d'un nouveau règlement !

Pour terminer et pour rappel, l'intégralité des trois parties du règlement de police est consultable sur le site internet de la Commune. Le texte peut également être remis sur simple demande.

Personnes de contact :

Monsieur Grégory BARTEL, Agent constatateur

010/65.75.75

0477/20.26.62 - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

agent.constatateur@publilink.be

Madame Nathalie GATHOT, Fonctionnaire sanctionnateur

010/65.75.75

0497/58.92.28 - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

nathalie.gathot@publilink.be

9. SPORTS - CULTURE - JEUNESSE

Infrastructures communales

Walhain-Saint-Paul

Rue Chapelle Sainte Anne, 11 :

Un bâtiment qui comprend la buvette du football, une salle polyvalente équipée d'une cuisine industrielle semi aménagée, deux vestiaires pour le football, une salle de musculation, bâtiment multifonctionnel - ticketterie "Les Boscailles".

Rue Chapelle Sainte Anne, 13 :

1 hall omnisports équipé + quatre vestiaires à l'usage des équipes de badminton, volley, mini-foot + quatre vestiaires contigus au hall destiné au football.

✚ 3 terrains de tennis ;

✚ 4 terrains de football homologués + 1 terrain de pré-minimes + 1 zone d'entraînement joueurs et gardiens ;

✚ 1 tribune couverte debout de ± 300 places + 2 extensions (± 120 places) ;

✚ 1 tribune couverte debout/assis de ± 750 places + 2 billetteries + locaux administratifs, salle de réunion, buvette et sanitaires ;

✚ 1 aire de roller équipée.

✚ 1 aire de jeux.

Nil-Saint-Vincent

Place du Tram :

✚ 1 ballodrome avec clubhouse : le bâtiment est équipé de sanitaires et de douches.

✚ 1 terrain de pétanque.

Nil-Pierreux

Une aire de jeux Place Clochemerle

✚ 1 terrain de pétanque ;

✚ 1 aire de repos ;

✚ 1 balançoire ;

✚ 1 jeu à ressorts.

Tourinnes-Saint-Lambert

Rue des Cortils :

✚ 1 bâtiment (*) inauguré le 11 octobre 2009 qui comprend une salle polyvalente au rez-de-chaussée, 4 vestiaires au sous-sol, une salle multisports et une buvette ;

✚ 1 terrain de tennis (*) ;

✚ 1 terrain de football (*) ;

✚ 1 terrain multisports.

* Dans le cadre d'une convention F.C. Tourinnes/Commune de WALHAIN relative à l'occupation du terrain de football et du clubhouse ainsi qu'à l'utilisation du bâtiment/douches.

Commission consultative de la Culture

MM. Paul VAN RUYCHEVELT (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine de la Culture), Philippe MARTIN, Fabienne VASSART, Stéphanie BOVY, Claude BUCHKREMER, Caroline DOSSOGNE, Nathalie MESKENS, Brigitte SAMAIN, André VANDERBORGHT, Anne VAN RYMENAM.
Secrétaire : Isabelle LABYOIT

Lors de sa réunion du 7 octobre 2013, ont été abordés l'établissement d'un bulletin des activités culturelles (Journées du Patrimoine, Au Fil de l'Art, Office du Tourisme,...), ainsi que la promotion et le suivi des manifestations organisées par l'Office du Tourisme et par les associations culturelles walhinoises.

Commission consultative des Sports

MM. Denis DETINNE (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH (Echevine des Sports), Bernard BEELEN, Jean-Luc COQUERELLE, Benoît GERARD, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Cyril LIZEN Marcelle MONCOUSIN (Membres issus des groupes politiques), Geoffroy CASSART, Laurent DELVILLE et Pierre GREGA (Membres à titre personnel).
Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

La Commission consultative des Sports est composée à la fois de citoyens, de représentants d'associations et de représentants des autorités publiques présentes sur le territoire de la Commune. Elle traite de l'ensemble des disciplines sportives existant dans la commune, avec pour but de les faire connaître et d'en améliorer le fonctionnement. Elle a pour second objectif de créer des synergies ainsi que de promouvoir et de développer de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Commission Consultative de la Jeunesse

MM. Robert OLBRECHT (Président), Florent BOUILLON, Cyril LIZEN, Robert OLBRECHTS (Membres représentants des groupes politiques), Laurence SMETS (Bourgmestre chargée de la Jeunesse).
Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

La Commission consultative de la jeunesse ne s'est pas réunie cette année. Le Collège a préféré travailler par projet : Place aux enfants, participation au mémorial Van Dam, participation aux cérémonies du 11 novembre.

Office du Tourisme de Walhain

Conférence sur les chapelles et potales de Tourinnes

Le vendredi 19 avril 2013, à 20h, dans le réfectoire de l'école de Tourinnes.

Cette conférence avait pour but de faire découvrir un aspect méconnu de notre petit patrimoine, même si nous les côtoyons tous les jours à l'occasion de nos déplacements en voiture, à pied ou à bicyclette. Pourquoi sont-elles apparues dans notre paysage ? Quel rôle avaient-elles ? Qui invoquait-on ? Voilà, entre autres, autant de questions qui ont été abordées à cette occasion.

Exposition sur le château de Walhain

Vendredi 14 juin 2013 : vernissage à la ferme Lauvaux.

Les week-ends des 15, 16, 22, 23, 29 et 30 juin de 13h à 17h : visites guidées.

Le samedi de chaque week-end de juillet de 13h à 17h : visites guidées.

Du 1^{er} au 26 juillet 2013 en semaine de 10h à 15h, soit à l'occasion des fouilles.

L'exposition a été réalisée en collaboration avec le Centre de Recherche d'Archéologie Nationale (CRAN) et les Amis du Château de Walhain.

Excursion « Journée Découverte »

Le samedi 7 septembre 2013, au départ de la Maison Communale à 8h45 vers le site des Dominicains de Braine-le-Comte où une visite guidée a été effectuée à 10h. Passage à Steenkerque pour admirer la Tour de l'Eglise Saint- Martin. L'après-midi a été consacrée à la visite guidée de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose fondé en 1242. La journée s'est clôturée par la visite guidée du château de Bois-Seigneur-Isaac et de ses jardins.

Balade gourmande

Le dimanche 29 septembre 2013, au départ de l'école de Perbais. En partenariat avec le comité Perbais-Trentels et l'association des parents de l'école de Perbais, l'Office du Tourisme a collaboré à cette première balade gourmande dans notre Commune.

Exposition et conférence « Histoire et patrimoine de Lerinnes »

Vendredi 11 octobre 2013 à 20h : vernissage à la ferme de l'Abbaye à Lerinnes.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013 de 13h à 18h : visites guidées.

Samedi 12 octobre 2013 à 20h : conférence sur l'Abbaye de Lerinnes.

L'histoire du hameau de Lerinnes retracée au travers de cartographies et de photos anciennes complétée des notices explicatives et des extraits de documents d'archives.

Publication du fascicule « Abbaye de Lerinnes »

Ce fascicule traite de nombreux aspects liés à l'histoire et au patrimoine de cette abbaye qui a marqué et marque encore le paysage de Lerinnes. Une notice concernant les armoiries de Walhain y est jointe.

10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Commission consultative des relations internationales

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement.

Créée et constituée par le Conseil communal, cette commission est destinée à développer un pôle international dans la Commune. Elle apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement.

Elle formule des avis et des propositions en matière de relations internationales, de jumelages et de coopération au développement et les fait connaître aux autorités communales. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

Membres :

Mme Agnès NAMUROIS, Présidente
M. Jean-Marie GILLET, Echevin de la Coopération
MM. Jules PRAIL, Echevins
MM. Andrée MOUREAU et Xavier DUBOIS, Conseillers de l'Action social
MM. Caroline DOSSOGNE, Alain DELFOSSE et Marie DEPREZ.
Secrétaire : Mme Nathalie HENRY.

La Commission s'est réunie deux fois cette année, en janvier et en novembre 2013.

Partenariat avec le Territoire de Madimba

En 2012 un projet d'envergure s'est concrétisé :
Ce projet à long terme a été mis en œuvre dès 2011, dans le cadre de la Coopération internationale communale (Programme CIC) en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas-Congo en RDC. Ce partenariat vise à soutenir les services d'Etat civil et de la population des diverses entités de ce Territoire.

Une troisième mission a été réalisée sur les lieux du 18 au 24 novembre 2012. Mmes Agnès Namurois (Echevine de la Coopération) et Nathalie Henry (employée du service de l'état civil et population de la Commune), y ont équipé en mobilier les 9 bureaux de l'Etat-civil (bureau, 3 chaises, 1 étagère). Elles ont également acheté une moto et 9 vélos afin de faciliter la collecte des statistiques.

Au cours de cette année 2013, un atelier de restitution s'est déroulé en Belgique en février ainsi qu'un atelier de programmation, en novembre au Congo entre toutes les Communes congolaises et belges. Organisé et chapoté par l'Union des Villes et Communes bruxelloises et wallonnes, un nouveau programme a été adopté et celui-ci reste dans la continuité des 4 années précédentes. La formation, le développement et l'équipement des bureaux en Etat-civil et un recensement de la population a été demandé par le Territoire de Madimba.

Les autorités de Madimba ont été reçues à Walhain du 4 au 13 février 2013 avec une réception officielle dans la salle du Conseil communal le 6 février à leur arrivée et un repas convivial le 12 février avant leur retour.

Lors de cette venue de nos partenaires en Belgique, une formation en informatique a été donnée avec succès par M Jean-Marie Deprez et son équipe de l'Enéo et une autre formation en Etat-civil au 48 Officiers et préposés en novembre lors de notre 4^{ème} mission au Bas-Congo donnée par un membre du Ministère de la Justice.

Cette 4^{ème} mission a été réalisée du 3 au 11 novembre 2013 par Mmes Agnès Namurois (Présidente de la Commission consultative des relations internationales) et Nathalie Henry (Secrétaire de cette Commission et responsable du service Population).

Une campagne de sensibilisation est actuellement organisée par les membres du Comité de pilotage auprès de la population de Madimba sur l'importance de la déclaration de naissance, mariage, décès.

Jumelages

Le jumelage historique entre Perbais et Trentels (Lot-et-Garonne) continue d'être particulièrement actif par le voyage à Trentels de la classe du 3^{ème} degré primaire de l'école de Perbais la première semaine de mai 2013.

Le jumelage entre Nil-Saint-Vincent et la municipalité de Vaux-en-Beaujolais (Bourgogne) a connu en 2013 une certaine officialisation via l'adoption par le Conseil communal en sa séance du 14 octobre 2013 d'un serment de jumelage à signer prochainement entre la Bourgmestre de Walhain et le Maire de Vaux-en-Beaujolais.

Enfin, un nouveau jumelage a été initié en 2013 entre le hameau de Lerinnes et la municipalité d'Amblainville (Picardie) par la visite des autorités de cette dernière à Walhain du 13 au 14 avril 2013, ainsi qu'une réception officielle le 13 avril, le rapprochement entre les deux villages se fondant sur la présence en chacun d'eux d'une ancienne Abbaye Trinitaire.

11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Population scolaire au 1^{er} octobre

Années scolaires 2012-2013 et 2013-2014

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2012-2013	2013-2014	2012-2013	2013-2014	2012-2013	2013-2014
Maternelles	59	65	33	34	35	28
1 ^{ère} primaire	17	22	11	10	13	11
2 ^{ème} primaire	17	17	9	10	12	14
3 ^{ème} primaire	6	16	8	9	8	14
4 ^{ème} primaire	20	6	3	7	13	8
5 ^{ème} primaire	11	18	9	4	6	14
6 ^{ème} primaire	5	10	11	10	7	6
Total primaires	76	89	51	50	59	67

Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction.

Directeur : Joël VIGNERON (admis à la retraite anticipée au 1^{er} décembre 2013)
 Directrice f.f. : Delphine BRICART (depuis le 3 septembre 2012)

Walhain Centre

- ✚ classes maternelles (2 classes + 2 classes M1 + 1 classe d'accueil)
- ✚ 5 classes primaires

Titulaires

- ✚ Accueil : Anne SERNEELS (TP)
- ✚ 1^{ère} maternelle : Nathalie BOURNONVILLE (D) et Stéphanie DEVILLE (TP)
- Aide complémentaire : Hélène PUTMANS (PTP - 4/5 temps)
- ✚ 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D)
- ✚ 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D - en congé de maladie)
- Remplaçante : Maïté MEERT (TP)
- ✚ 1^{ère} primaire : Annette GOUSENBOURGER (D)
- ✚ 2^{ème} primaire : Catherine MAILLEUX (D)
- ✚ 3^{ème} et 4^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D)
- ✚ 5^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (TP)
- ✚ 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (TP)

Tourinnes-St-Lambert

- ✚ 2 classes maternelles
- ✚ 3 classes primaires

Titulaires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| ✚ 1 ^{ère} et 2 ^{ème} maternelle | Virginie HARDENNE (D) |
| ✚ Aide complémentaire | Nancy DELVAUX (PTP - 4/5 temps) |
| ✚ 3 ^{ème} maternelle | Nadia BRICART (D - congé 1/4 temps) |
| | Maryse SCOURNEAU (1/4 temps T) |
| ✚ 1 ^{er} degré primaire | Sabine DUCHENE (D) |
| ✚ 2 ^{ème} degré primaire | Marie-Aude CHAMOY (D) |
| ✚ 3 ^{ème} degré primaire | Linda VIRGO (D) |

Perbais

- ✚ 2 classes maternelles
- ✚ 3 classes primaires

Titulaires

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ✚ 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelle | Anne-Françoise FLAHAUT (D) |
| | Laurence VILAIN (D) |
| ✚ Aide complémentaire | Emilie MEEUWENS (PTP - 4/5 temps) |
| ✚ 1 ^{er} degré primaire | Virginie van der STRATEN WAILLET (D) |
| | Laetitia Raynaud (TP) |
| ✚ 2 ^{ème} degré primaire | Krystel SAPIN (TP) |
| ✚ 3 ^{ème} degré primaire | François DEPAS (D) |

Maîtres spéciaux des trois implantations

- | | |
|-------------------------------|--|
| ✚ néerlandais : | Isabelle GILBERT (D - en disponibilité pour convenance personnelle) |
| | Isabelle CALLENS (T) (2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés primaires) |
| | Dominique BRANCART (T) (3 ^{ème} maternelle, 1 ^{er} degré primaire) |
| ✚ religion catholique : | Anne PIGEOLET (D) |
| ✚ morale laïque : | Sandrine BORKOWSKI (T) |
| ✚ religion protestante : | Anne SALSAC (D) |
| ✚ religion islamique | Brahim AFLAH (T) |
| ✚ éducation physique : | Sébastien BERGIERS (D) |
| ✚ psychomotricité : | Emilie DE VACHT (T) |
| | Sébastien BERGIERS (TP) |
| ✚ - périodes d'aide aux P1/P2 | Isabelle BOULANGER (T) |

* (D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 40 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- ✚ L'octroi d'un congé pour prestations réduites à ¼ temps justifié par des raisons familiales à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} mars 2013 au 28 février 2014 ;
- ✚ L'octroi d'une interruption de carrière pour cause de congé parental à une institutrice primaire définitive du 18 avril au 19 juillet 2013 ;
- ✚ La nomination d'une institutrice maternelle à titre définitif au 1^{er} avril 2013 ;
- ✚ La nomination d'une institutrice primaire à titre définitif à mi-temps au 1^{er} avril 2013 ;
- ✚ La nomination d'une maîtresse spéciale de religion protestante à raison de 4 périodes par semaine au 1^{er} avril 2013 ;
- ✚ La démission honorable de ses fonctions d'une institutrice primaire définitive à la date du 31 août 2013 en vue de son accession à la pension ;
- ✚ La demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant l'autorisation de mettre fin anticipativement à son congé pour prestations réduites à ¼ temps pour raisons familiales au 30 juin 2013 ;
- ✚ La demande d'une institutrice maternelle définitive sollicitant l'autorisation de bénéficier d'un congé pour prestations réduites à 1/4 temps pour raisons personnelles du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 ;
- ✚ L'octroi d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles à une maîtresse spéciale définitive de seconde langue du 1^{er} septembre 2013 au 30 juin 2014 ;
- ✚ La mise en disponibilité pour maladie d'un Directeur d'école titulaire à la date du 13 mai 2013 ;
- ✚ L'admission d'une maîtresse spéciale définitive de morale laïque au bénéfice d'une pension de retraite à partir du 1^{er} juillet 2015.

Commission paritaire locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 29 janvier 2007, et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
M. Philippe MARTIN,	Echevin,
Mme Agnès NAMUROIS,	Conseillère communale,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Conseillère communale,
M. Christian REULIAUX	Conseiller communal,
Mme Delphine BRICART	Directrice ff des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

Mme Stéphanie BERTRAND	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT	S.L.F.P.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
Mme Krystel SAPIN	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE.

En 2013, la Commission s'est réunie les 17 avril, 19 juin et 25 septembre.

Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Suite à l'installation du Conseil communal issu des élections communales du 14 octobre 2012, on a procédé au remplacement des membres représentant les différentes composantes.

Membres

Mme Laurence SMETS	
Mme Agnès NAMUROIS	
M. Philippe MARTIN	
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	
M. Christian REULIAUX	Membres issus du Conseil Communal
Mme Delphine BRICART	Directrice f.f. des Ecoles Communales
Mme Sabine DUCHENE	
Mme Kristel SAPIN	
Mme Virginie HARDENNE	
Mme Virginie VAN DER STRATEN	
Mme Anne SERNEELS	
Mme Axelle BOURLARD	Représentantes des Enseignants
M. Pascal FROMENT	
M. Xavier FANNA	
M. Eric VERHELST	
Mme Nathalie DEPOORTER	
M. Yannick DEWAEL	Représentants des Parents
M. Bernard LATTEUR	Représentant l'environnement social
Mme Isabelle PAAR	
Mme Cindy BUIS	
Mme Geneviève BURTON	
Mme Suzanne BONTE	Représentantes de l'Accueil extrascolaire

Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Le Conseil de Participation s'est réuni le 22 mai 2013.

12. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) - EXTRASCOLAIRE

La coordination de l'Accueil Temps Libre (ATL) est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL). Les périodes visées sont le temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires.

Il s'agit d'un décret d'incitation visant l'organisation de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans durant ces temps libres. Ce décret confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir la Commune.

C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de 3 à 14 ans de la commune de Walhain.

Commission communale de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les objectifs de cette commission sont de :

- ✚ réunir les opérateurs locaux ;
- ✚ renforcer progressivement leurs actions ;
- ✚ coordonner au maximum l'offre d'accueil,

et cela dans le but de maintenir et d'améliorer encore la qualité de l'accueil, le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Cette Commission est constituée de 5 composantes avec voix délibérative :

- ✚ 1 : les représentants du Conseil Communal ;
- ✚ 2 : les représentants des écoles présentes sur le territoire de la commune ;
- ✚ 3 : les représentants des personnes qui confient les enfants ;
- ✚ 4 : les représentants des opérateurs d'accueil ;
- ✚ 5 : les représentants des services, associations ou institutions.

Chaque composante comporte 3 membres effectifs et 3 suppléants. Le président de cette Commission est M. Philippe MARTIN, échevin de l'Accueil Temps Libre. La secrétaire en est Mme Isabelle PAAR, coordinatrice de l'Accueil temps Libre.

Siègent aussi dans la CCA des membres qui ont voix consultative :

- ✚ la coordinatrice de l'accueil ;
- ✚ un représentant de la Province ou de la Commission communautaire ;
- ✚ un coordinateur des milieux d'accueil de l'ONE ;
- ✚ toute personne invitée par la CCA.

Il va de soi que toutes les personnes qui font partie de la CCA sont conscientes de l'importance de l'accueil extrascolaire. Que ce soit dans nos écoles, avec l'accueil du matin et du soir, si fondamental pour opérer le passage entre la maison et l'école, dans nos lieux d'activités sportives, culturelles, après l'école ou le W.E, ou lors des stages de vacances, la qualité de l'accueil offert aux enfants fait partie intégrante de la qualité de leur vie tout court...

En 2013 :

Comme la loi le stipule, toutes les commissions communales doivent être renouvelées dans les 6 mois qui suivent des élections communales. Ces dernières ayant eu lieu le 14 octobre 2012, la Commission Communale de l'Accueil des enfants devait donc être renouvelée et se réunir avant le 14 avril 2013.

La composition, le mode de fonctionnement et le R.O.I de la nouvelle CCA ont été approuvés par celle-ci lors de sa première réunion, le 19 mars 2013. La nouvelle composition de la CCA de Walhain a ensuite été ratifiée par la commission d'agrément de l'ONE en sa séance du 1^{er} octobre 2013.

Composition de la CCA 2013

Membres effectifs	Membres suppléants
MARTIN Philippe	SMETS Laurence
NAMUROIS Agnès	DENEF-GOMAND Isabelle
GREGOIRE Laurent	REULIAUX Christian
VIGNERON Joël	SERNEELS Anne
BRICART Delphine	BERGIERS Sébastien
VANWAEYENBERGH Sophie	HOTTART Nathalie
RESTIAU Laurent	VERHELST Eric
EL LUALID Aïcha	MORAINE Magali
VANLIERDE Fanny	DALEMONT Alberte
MASSAUX Brigitte	LENOM Paula
BUIS Cindy	BURTON Geneviève
BONTE Suzanne	MANCONI Mirella
FRANCIS Sébastien	FRANCIS Dimitri
FIRMIN Annick	SAPART Evelyne
GILLES Anne	IPSEN Vanessa

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR.

La CCA s'est réunie les 19 mars, 11 juin et 22 octobre 2013.

En sa séance du 11 juin 2013, la nouvelle CCA a évalué le travail accompli durant l'année scolaire 2012-2013 et a approuvé le rapport d'activité réalisé par la coordinatrice ATL.

Lors de cette même séance, le plan d'action annuel a été fixé pour déterminer les objectifs et les actions à mener en 2013-2014. L'idée de base est toujours de développer l'offre et la qualité de l'accueil pour répondre aux besoins des citoyens de l'entité.

Conformément au règlement de l'ONE, ce plan d'action 2013-2014 a été pris pour information par le Conseil communal (16 septembre 2013) et envoyé à l'ONE avec le rapport annuel d'activité 2012-2013 et les PV des CCA de l'année écoulée.

Le plan annuel pour l'année scolaire 2013-2014 a déjà été largement mis en œuvre notamment en ce qui concerne les formations de base pour les accueillantes récemment engagées, au niveau de la diversification de l'offre d'accueil et de l'aménagement des locaux.

Les Plaines de vacances

L'Administration Communale de Walhain, organise, via son service de l'Accueil Temps Libre, des plaines de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet-Août et de Toussaint. Ces plaines sont un service non résidentiel destiné aux enfants de 2,5 à 14 ans.

Fréquentation moyenne par semaine :

Pâques : en moyenne 25 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 20 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet -août : en moyenne 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 40 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint : en moyenne 20 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans.

Moniteurs : en 2013, une trentaine de jeunes ont travaillé durant les 7 semaines de plaines de vacances en étant rémunérés.

La Commune a aussi décidé de prendre en charge une grande partie du coût de la formation des jeunes qui souhaitent acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française.

L'Administration communale de Walhain, comme pouvoir organisateur, a obtenu le renouvellement de son agrément au titre de « Centre de Vacances » reconnu par la Communauté française. Celui-ci a pris cours le 1^{er} juillet 2013 et a une validité de 3 ans.

La Commune a décidé d'investir dans l'organisation générale des plaines de vacances en mettant des infrastructures, des moyens financiers et du personnel en vue d'améliorer encore la qualité de l'accueil tant sur le plan de l'organisation pratique, de la sécurité que sur le plan pédagogique et relationnel.

Les activités extrascolaires

Les « garderies » des écoles communales accueillent les enfants dès 7 heures le matin et jusqu'à 18 heures le soir. Pour assurer une qualité de l'accueil, un renforcement du nombre d'accueillantes a été un des objectifs de l'année scolaire 2012-2013.

Les accueillantes des écoles communales, ainsi que la coordinatrice Accueil temps Libre (ATL), ont suivi des formations continuées (proposées dans le catalogue de l'ONE) durant l'année scolaire 2012-2013. L'objectif, en grande partie atteint en 2013, est que les accueillantes de toutes les écoles situées sur la commune suivent une formation de base ainsi que des formations continues.

Comme à chaque rentrée scolaire, des activités « à la carte » sont proposées le mercredi après-midi aux enfants de 2,5 à 12 ans qui restent à l'accueil. Des visites du patrimoine communal (vieux château, moulin, fermes...); des bricolages à thèmes; des animations ludiques, culinaires, culturelles,... Les activités du mercredi après-midi sont généralement très appréciées grâce à leur diversité et l'intérêt qu'elles présentent pour les enfants.

Tout récemment :

Dans le but d'améliorer et de diversifier l'offre d'activités extrascolaires pendant la semaine, durant les journées pédagogiques et durant les vacances scolaires, M. Philippe Martin a souhaité rencontrer individuellement chaque opérateur de la commune pour parler des possibilités de collaboration (partenariat avec des clubs culturels et sportifs, musicaux, ...)

Ainsi, on prévoit que des initiations à l'art dramatique, à la psychomotricité et à l'éveil musical débutent dans le courant du premier semestre 2014.

13. ACTION SOCIALE

Centre Public d'Aide Social

Organes :

Conseil de l'Action sociale : 9 membres.

Président : M. Raymond FLAHAUT

Membres : MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU, Xavier DUBOIS, Nancy HERNAUX-BERGIERS, Pauline JANDRAIN, Hugues LEBRUN, Emmanuel LEPINE, Robert OLBRECHTS

Bureau permanent : 3 membres.

M. Raymond FLAHAUT, Président ;

MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE et Andrée MOUREAU, Membres.

Comité de concertation : 5 membres.

M. Raymond FLAHAUT, Président ;

MM. Simone SMETS-DELCHARLERIE, Andrée MOUREAU, Emmanuel LEPINE, Xavier DUBOIS et Robert OLBRECHTS, Membres

Personnel :

Mme Valérie BARTHOLOMEE,

Directrice générale du CPAS (plein temps)

M. Laurent HAUTEKEET,

Directeur Financier (1/2 temps) depuis le 1^{er} novembre 2011

Mme Yolande DONIS,

Assistante sociale, responsable du service social (4/5 temps)

Mme Pascale WINANDY,

Assistante sociale (1/2 temps - fin en 07/2013)

Mme Marie-Gabrielle BOSSEAU,

Assistante sociale (3/5 temps), APE

Mme Marie FAYT,

Assistante sociale (temps plein)

Mme Anne-Sophie JANDRAIN

Assistante sociale - service aux familles et aux personnes âgées (3/4 temps) ; service d'aide à domicile (1/4 temps), Maribel

M. Nicolas VAN DEN STEEN,

Agent du logement (temps plein)

Mme Valérie VANMAELE

Assistante de la Directrice générale (mi-temps - depuis le 1^{er} mars 2012)

M. Laurent GRANDHENRY,

Employé d'administration (temps plein)

Melle Marielle PRAIL,

Employée d'administration (temps plein), APE

M. Alexandre HULLAERT

Service informatique (temps plein, actuellement en pause carrière)

M. Cédric LENGELE

Espace public numérique et site Internet (3/4 temps), APE

Mme Bernadette BRIEN,

Aide ménagère (1/2 temps)

Mme Martine LENGELE,

Aide ménagère, (3/4 temps), APE

Mme Brigitte CRAVILLON,

Aide ménagère (1/2 temps), APE

Mme Marguerite STRAUVEN,

Aide ménagère (3/4 temps, en incapacité suite accident de travail du 04/02/2011), APE

Mme Françoise JASPART, Mme Christelle VANDERBECK,	Aide ménagère (temps plein) Aide ménagère (3/4 temps, fin de contrat au 12/02/2013), Activa
Mme Corinne QUADFLIEG Mme Vanessa HERMANS Mme Edith DELCHAMBRE	Aide ménagère (30h/semaine), Maribel Aide ménagère (3/4 temps), APE Aide ménagère (temps plein, en congé de maladie depuis juillet 2013), APE - remplacée par Mme Sandrine VAN LOO depuis le 14/09/2013
Mme Anne-Catherine FONTAINE	Service de distribution des repas chauds (temps plein, en congé de maladie depuis le 20/08/2013)
Mme Claudine VANHUFFELEN, Mme Jeannique ALEXANDRE,	Aide familiale, (temps plein) Aide familiale (temps plein), en mi-temps médical depuis le 27/05/2013 - remplacée par Mme Nadège GLIBERT depuis le 23/10/2013
Mme Béatrice MASSON Mme Halina KAMINSKAYA Mme Myriam KELLNER	Aide familiale (temps plein) Aide familiale (temps plein) Aide familiale (4/5 temps) - depuis le 25/02/2013
Melle Emmanuelle KOOY, Mme Jessica LEMPEREUR Mme Rosetta LALLA,	Agent d'insertion (2 jours/ semaine) Médiatrice de dettes (2 jours/ semaine) Psychologue (3 heures/ semaine)
M. Leonel ELOLA VEROCAY	Mis à disposition des « Restos du Cœur » de Wavre (temps plein) jusqu'au 29/03/2013 et de l'Asbl « Alimen Terre » (temps plein) - depuis le 20 mai 2013
M. Patrice LEDUC	Mis à disposition de l'Asbl « Ressourcerie de la Dyle » (temps plein) - du 1 ^{er} août 2011 au 30/01/2013
M. Ammar HAJJOU	Mis à disposition de l'Asbl « Ressourcerie de la Dyle » (temps plein) - du 1 ^{er} mars 2012 au 28/02/2013
M. Jean-Pierre SOCQUET	Mis à disposition du CPAS de Chastre (temps plein) depuis le 15 octobre 2012
M. Jérôme LEGLISE	Mis à disposition du garage Walhain Motors (temps plein) du 13 décembre 2012 au 12 décembre 2013
Mme Vanessa DELFOSSE	Mise à disposition de l'Initiative d'économie sociale agréée « Cegeg » (temps plein) du 1 ^{er} mars 2013 au 31/07/2013
Mme Maryse DELVAL	Mise à disposition de l'Initiative d'économie sociale agréée « Le Crédal » (temps plein) depuis le 2 janvier 2013
Mme Natalya BOYCHUK	Mise à disposition du CPAS de Walhain (temps plein) depuis le 1 ^{er} janvier 2013 jusqu'au 30 juin 2014 en la qualité d'ouvrière polyvalente logistique
M. Maxime SAUVENIERE	Stagiaire sous contrat d'adaptation professionnelle ayant pris cours le 01/02/2013 (13h/semaine), AWIPH

Fonctionnement

Le Budget du C.P.A.S., pour 2013, s'établissait comme suit :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
2.091.851,09	Recettes	200.813,38
2.091.851,09	Dépenses	200.813,38

- Contribution de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S. : 913.428,08 €
- Subvention du Fond Spécial de l'Aide Sociale : 33.349,20 €
- Nombre de revenus d'intégration : nouvelles demandes : 30

Récapitulatif des demandes de revenus d'intégration

Année :	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demandes :	27	22	17	23	19	24	57	62

Contribution financière de la Commune pour le Centre public d'action sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services

Année :	Contribution :
2004	440.497,55
2005	505.699,06
2006	512.171,12
2007	569.677,05
2008	569.674,01
2009	618.379,79
2010	617.996,06
2011	677.765,52
2012	716.673,10
2013	913.428,08

Été solidaire 2013

L'opération Été solidaire a eu lieu du 1^{er} au 12 juillet 2013 et a eu pour thème « *Aménageons et embellissons nos places et espaces publics* ». Il s'agissait d'un projet conjoint Commune/CPAS.

Dix jeunes ont été encadrés par 2 animateurs sous la coordination du responsable de l'équipe Espace vert au sein du service communal des travaux. Ils ont travaillé pendant deux semaines à :

- *L'embellissement du cadre de vie par l'aménagement et le nettoyage de divers espaces publics répartis dans tous les villages de la Commune ;*
- *Au nettoyage et à la peinture de mobilier urbain ;*
- *A la récolte de données historiques auprès d'habitants plus âgés pour collecter des témoignages sur la convivialité et les habitudes anciennes autour des placettes et autres espaces publics des villages.*

Les objectifs de ce projet peuvent se résumer comme suit :

- *Découverte et amélioration de la qualité des espaces publics dans les différents villages ;*
- *Appropriation de l'espace public et de la nécessité de le respecter ;*
- *Compréhension du rôle de l'espace public en tant que support de lien social et élément du cadre de vie ;*
- *Expérience de collaboration avec les services communaux et du CPAS et découverte du travail de ceux-ci ;*
- *Création de liens intergénérationnels par la rencontre des jeunes avec des personnes plus âgées des différents villages ;*
- *Expérience collective de mise en valeur d'un travail par une exposition ;*
- *Visibilité du travail des jeunes par la situation améliorée sur le terrain ainsi que par l'écho qui en a été fait au travers du bulletin communal et du site internet communal.*

La quinzaine s'est clôturée par la traditionnelle exposition qui reprenait en une vingtaine de panneaux les moments forts de cet Été solidaire 2013.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Membres :

Mme Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE	Présidente
M. Philippe MARTIN	
Mme Isabelle GOMAND	Membres issus du Conseil communal
Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE	
Mme Evelyne SAPART	
Mme Anne-Marie LINTERMANS	
Mme Marianne SAND	
Mme Isabelle POULET	
Mme Fabienne THAYSE	Membres à titre personnel
Mme Noëlle DOCQUIER	
Mme Isabelle VAN BAVEL	
Mme Dominique GOMAND	
Mme Fanny VANLIERDE	
Mme Andrée MOUREAU	

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN.

En 2013 le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 18 juin, 17 septembre et 28 octobre.

Fonctionnement :

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap.

Activités proposées en 2013 :

Comme les années précédentes, nous poursuivons l'organisation d'ateliers créatifs où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers).

- | | |
|---------------------|--|
| - 02 février 2013 | Goûter crêpes |
| - 23 mars 2013 | Atelier bricolage sur le thème de Pâques |
| - 27 avril 2012 | Atelier créatif |
| - 18 mai 2013 | Atelier créatif « Fêtes des pères » |
| - 29 juin 2013 | Atelier « Potawal » (jardin partagé) et visite à la ferme |
| - 27 juillet 2013 | Visite de la Grand-Place de Bruxelles |
| - 24 août 2013 | Visite du village en calèche et exposition au château de Walhain |
| - 21 septembre 2013 | Journée à la mer |
| - 19 octobre 2013 | Atelier bricolage : construction d'un abri pour insectes |
| - 23 novembre 2013 | Atelier bricolage : confection des menus pour le dîner du 8 décembre |
| - 7 décembre 2013 | Préparation de la salle du « Fenil » et atelier « gastronomique » |
| - 8 décembre 2013 | Dîner à la salle du « Fenil ». |

Conseil Consultatif des Aînés

Mr Didier HAYET (Président), Mr Philippe MARTIN (Echevin chargé des Affaires sociales), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Mr Jean-Marie STREYDIO (Membres issus de groupes politiques) ; Mme Annie BUTACIDE, Mr André CHERON, Mme Patricia DE MULDER, Mr Denis DETINNE, Mme Danielle GALLEZ, Mme Monique MONFILS et Mme Evelyne SAPART (Membres à titre personnel).
Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Le Conseil consultatif des Aînés s'est réuni à deux reprises cette année : les 26 juin et 23 octobre 2013 :

- Réactualisation du « Journal des Aînés » ;
- Propositions d'animations ;
- Réactualisation du questionnaire/enquête en faveur des aînés

Les actions menées en faveur des aînés touchent différents domaines :

- soutien aux associations de 3 X 20 par l'octroi d'un subside communal annuel de 250 € à chaque groupe de l'entité ;
- mise à disposition du bus communal pour le transport lors des réunions mensuelles ;
- mise à disposition de salles communales ;

Activités récréatives :

- Le 28 avril 2013, au Trocadéro à Liège ;
- Le 29 septembre en la salle « Le Fenil », mise à l'honneur des 90 ans et + lors d'un repas festif et accueil des 3 X 20 de l'entité pour une après-midi en chansons.

La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Ouverte pour la première fois en septembre 2001, la Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » est une Asbl installée dans des locaux communaux. Elle accueille 24 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 20

Nombre d'enfants à temps partiel : 5

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 31

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 26

La Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique et responsable de la Maison d'Enfants

Mme Marie-Hélène SEHA puéricultrice temps plein

Mme Marie-Anne CLOOTS puéricultrice mi temps

Mme Joëlle FRANZIN puéricultrice temps plein

Mme Maité Wautrecq puéricultrice temps plein

Mme Emilie PIRET puéricultrice à mi temps

Mme Françoise Pivont puéricultrice à mi temps

Mme Nathalie BLUGE technicienne de surface mi temps

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : alimentation, conduite motrice, gestion de conflits, conte, musique, etc. Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjoint, deux fois par mois, les services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Un comité de pilotage a été créé en 2012 (avec une première réunion le 17 juillet 2012), entre le CPAS, la Maison d'Enfants et le P'tit Favia en vue d'une synergie qui se traduit par des échanges d'idées pour des achats groupés, des conférences communes, etc....

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.90.47.

La Crèche « Le Petit Favia »

Ouverte depuis le 8 octobre 2012, la crèche Le Petit Favia est une Asbl communale installée à Walhain, Champ du Favia 6.

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE : elle bénéficie de subsides de la Province et de la Commune. Elle a obtenu, depuis le 29 janvier 2013, l'Attestation Qualité, et ce, pour une durée de 3 ans.

Conseil d'Administration

MM. Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Présidente), Laurence SMETS (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS (Trésorière) et Hugues LEBRUN (Secrétaire).

Personnel

La crèche Le Petit Favia dispose de l'encadrement suivant :

Mme Virginie DE NAEYER	directrice ½ temps (infirmière)
Mme Stéphanie CORNET	assistante sociale ½ temps
Mme Marie COPPENS	puéricultrice temps plein
Mme Justine CLOSSET	puéricultrice temps plein
Mme Noëlie TOURNEMENNE	puéricultrice ¾ temps
Mme Sylvia MINSCHAERT	puéricultrice ¾ temps
Mme Angélique FRERE	puéricultrice ½ -temps
Mme Christelle DAMANET	puéricultrice ½ temps
Mme Georgette PERNIAUX	cuisinière ½ temps (engagée par la commune)
Mme Isabelle	personnel entretien (mise à dispo 15h)

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexion.

En 2013, le personnel a bénéficié de plusieurs formations individuelles sur des sujets divers. 2 journées pédagogiques ont été organisées pour poursuivre la réflexion sur l'autonomie de l'enfant et les pratiques professionnelles mais aussi pour bénéficier d'une formation incendie et évacuation.

La cuisinière a été accompagnée par l'ASBL enfance et diététique pour l'aider et la soutenir au niveau de la préparation des repas, de l'élaboration des menus et du respect des normes en vigueur.

Fréquentation

En 2013, 24 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil (19 toujours présents et 5 partis vers l'école) :

Nombre d'enfants à temps plein : 6

Nombre d'enfants à temps partiel : 13

Nombre de journées facturées au 01/12/2013 : 2915

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 46 (au 01 décembre 2013)

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 25 (au 01 décembre 2013)

Une consultation ONE mensuelle a été mise en place avec la collaboration du Docteur Tichoux. Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musicale.

Personne de Contact : Mme Virginie De NAEYER
Champ du Favia, 6 - 1457 Walhain
Tél. 010/65.38.30.

14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Composition

MM. Jean-Pol DELFORGE (Président), Fabienne BILTERIJS (Secrétaire), Yvan BLOT, Isabelle DE COCQ, Fabienne VASSART, Vincent MORMAQUE (jusqu'à son décès le 28 février 2013) et Nicolas ART (à partir du 15 avril 2013 - Trésorier).

Préposée ALE

Mme Marie-Sophie HEYMANS

Statistiques 2013

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

Données de base	Fin 2012	Fin 2013
Personnes entrant dans les conditions ALE*	111	107
Personnes réellement inscrites à l'ALE	77	75
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	35	38

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

Profil des prestataires

Parmi les 38 prestataires actifs en ALE, on constate qu'une majorité d'entre eux ont entre 50 et 60 ans et sont en manque de qualification.

La préposée reçoit de l'ONEM un listing mensuel des demandeurs d'emploi entrant dans les conditions ALE qu'elle convoque systématiquement. Bien qu'aucune obligation d'inscription en ALE ne puisse être imposée, cette démarche permet à la préposée d'informer les personnes quant aux différents plans d'aide à l'embauche et formations organisées.

Les demandeurs d'emploi s'adressent également à l'ALE pour toutes questions relatives à leur situation d'une façon générale, et plus particulièrement aux offres d'emploi reçues du FOREM et aux convocations de l'ONEM.

Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activité	Nombre total d'utilisateurs
Toutes activités confondues	75
Aide à domicile*	1*
Entretien du jardin	40
Enfants et malades	5
Formalités administratives	1
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	13
Autorités locales	2
Enseignement	2
ASBL	1

* Suppression du droit d'exercer l'activité d'aide à domicile de nature ménagère pour les travailleurs de moins de 50 ans depuis le 1^{er} juillet 2009 (à l'exception des travailleurs ayant une incapacité de travail permanente d'au moins 33%).

Information

L'ALE de Walhain donne une information sur les différents dispositifs qui existent pour les demandeurs d'emploi : plan Activa, prime à la reprise du travail après 50 ans, convention premier emploi, activation du comportement de recherche d'emploi, formations.

Pour contacter l'ALE de Walhain :

Marie-Sophie HEYMANS
Place Communale, 1 - 1457 Walhain
Walhain.ale@gmail.com
Tél. 010/65.97.60.

Permanences :

Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : sur rendez-vous

15. POLICE LOCALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (1 police fédérale, des corps de police locale).

Zone de Police

L'A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain intègre celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n° 5270 ORNE-THYLE.

Représentation communale

Collège de Police

Mme Laurence SMETS (Bourgmestre).

Conseil de Police

MM. André LENGELE, Nicole THOMAS-SCHLEICH, Julien PITSAER (effectifs), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN et Olivier PETRONIN (suppléants).

Effectifs

Le Commissaire divisionnaire Jacques RENNESON étant parti à la pension le 1^{er} juillet 2011, par A.R. du 1^{er} juillet 2011, le Commissaire divisionnaire Laurent VAN DOREN a été nommé Chef de Corps de la police. Il a prêté serment devant le Collège de Police le 11 juillet 2011.

Le 30 novembre 2013, la zone de police comptait 86 membres du personnel répartis comme suit :

- + 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ;
- + 6 commissaires ; 1 détaché OUT
- + 15 inspecteurs principaux (cadre moyen) ; 2 détachés IN
- + 51 inspecteurs (cadre de base) ; 3 détachés IN et 3 détachés OUT
- + 1 agent de police ;
- + 12 membres du personnel non opérationnel (Cadre administratif et logistique).

Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis un site et trois antennes locales :

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police

AGP = Agent de police

INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes

Hôtel de police - Mont-Saint-Guibert

Chef de Corps	1 CDP
Directeur du personnel et de la logistique (DPL) + SCI	1CP
Chef de service Secrétariat	1 Niv B
Membre	1 Niv C
Membre	2 Niv D
Membre ICT (gestion technique)	1 Niv B
Service technique (technicienne de surface)	3 Niv D
Service technique artisan/ouvrier	1 Niv D (militaire)
Directeur de l'information (DIP)	1 CP
Directeur adjoint DIP	1 INPP
Membre	½ INP
Chef de service CIZ	1 INP
Membre CIZ	1 INPP
Membre CIZ	1 Niv C
Membre CIZ	1 Niv D
Directeur de la gestion optimale (DGO)	1 CP
Directeur adjoint DGO	1 INPP
Chef de service SAV	1 INPP
Directeur de la gestion stratégique (DSP)	1 CP
Directeur de la fonction de police (DFP)	1 CP
Directeur adjoint (DFP)	1 INPP
Chef de service SLR	1 INPP
Membre SLR	5 INP
Membre service jeunesse	2 INP
Chef de service circulation	1 INP
Membre	2 INP
Membre	1 Niv D
Accueil 1^{ère} ligne et Ecriture/plainte	
Membre	1 INP
Membre	½ INP
Service proximité Mont-Saint-Guibert	
Membre	2 INP

L'Hôtel de police abrite la direction de la zone, le service local de recherche, le service d'assistance aux victimes, l'intervention et deux agents de la proximité.

Antenne de Chastre

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	3 INP

Antenne de Court-Saint-Etienne

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	2 INP
Membre	1 AGP

Antenne de Villers-la-Ville

Chef de service Proximité	1 INPP
Membres Proximité	4 INP

Walhain :

Une permanence de police est à la disposition des citoyens, dans un petit bâtiment situé à l'arrière de la maison communale, du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 20h00 (tél 010/65.04.01).

Les agents de proximité pour Walhain sont les Inspecteurs de police Cédric **EVILARD** et Philippe **BOVENRADE**.

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2013.

Par Ordonnance :
Le Secrétaire communal,

La Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS